Groupe SAMSE

OSER. ENTREPRENDRE.

Document de référence 2005

AMF | AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 22 juin 2006, sous le numéro D.06-0608 conformément à l'article 212.13 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété d'une note d'opération visée par l'AMF.

SOMMAIRE

MESSAGE DES PRESIDENTS 3

HISTORIQUE 4

PRESENTATION DU GROUPE 6

CHIFFRES CLES 19

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA SOCIETE ET SON CAPITAL 23
- Renseignements de caractère général concernant la société 23
- Renseignements de caractère général concernant le capital 26
- Descriptif du programme de rachat d'actions 31
- Marché des titres de Samse 35
- Dividendes 38
- Politique de communication financière 39

RAPPORT SUR LE GROUPE EN 2005 40
- Environnement économique et conjoncture 40
- Structure du Groupe 40
- Activité et résultats 40
- Frais de recherche et développement 44
- Investissements de l'exercice 44
- Endettement du Groupe 46
- Perspectives d'avenir 46

RESPONSABILITE SOCIALE 47
- Les collaborateurs 47
- L'environnement 48
- Les valeurs 49

GESTION DES RISQUES 50
- Facteurs de risques 50
- Assurances et couvertures des risques 57

PASSAGE AUX NORMES IAS/IFRS 61

GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE 62
- Composition et fonctionnement des organes de direction et de contrôle 62
- Rémunérations et avantages en nature versés aux mandataires sociaux 71
- Options conférées sur les actions de Samse 73
- Conventions réglementées 73
- Prêts et garanties accordés aux dirigeants 74
- Schémas d'intéressement du personnel 74
- Honoraires versés aux commissaires aux comptes par le Groupe 75
- Rapport du Président du conseil de surveillance 76
- Rapport des commissaires aux comptes sur le rapport du Président du conseil de surveillance 83
- Observations du conseil de surveillance 84

COMPTES CONSOLIDES DU GROUPE SAMSE 85

COMPTES SOCIAUX DE LA SOCIETE SAMSE 143

RESOLUTIONS SOUMISES A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 19 MAI 2006 186

RESPONSABLE DU DOCUMENT ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES 190

TABLE DE CONCORDANCE ENTRE LE DOCUMENT DE REFERENCE ET L'ANNEXE 1 DU REGLEMENT EUROPEEN 192

MESSAGE DES PRESIDENTS

Avec un chiffre d'affaires consolidé proche de 800 millions d'euros, le Groupe SAMSE conforte sa place de numéro 3 au plan National et de numéro 1 des négoces régionaux indépendants.

La progression de l'activité (près de 17 % en un an et plus de 54 % en deux ans) témoigne du dynamisme du Groupe, cette forte croissance ayant été réalisée tant en interne que par le développement externe.

Le résultat opérationnel a presque doublé en deux ans. Le Groupe s'estime donc particulièrement bien armé pour faire face aux défis des années à venir. Tant sur le plan humain que sur le plan financier, nous avons tous les moyens de nos ambitions.
Numéro 1 en chiffre d'affaires, le Groupe SAMSE vise le même rang en termes de ratio de rentabilité.

Cet objectif est à notre portée, pour la plus grande satisfaction de nos actionnaires, de notre personnel et de tous nos partenaires pour qui un Groupe puissant et fort constitue la meilleure garantie pour l'avenir.

Merci à tous pour votre fidélité et votre engagement à nos côtés.

Jean-Marie BERNARD

Président du Directoire

Patrice JOPPE

Président du conseil de Surveillance

HISTORIQUE

1920 Création de la SA DES MATERIAUX DU SUD-EST (SAMSE), filiale des CIMENTS VICAT.

1925 Introduction en bourse.

1949 VICAT sort du capital : achat par la famille JOPPE.

1974 Création du premier magasin de bricolage grand public à l'enseigne « LA BOITE A OUTILS »

1988 Rachat de l'entreprise par les salariés (RES) : création de la Holding DUMONT INVESTISSEMENT.

2000 Mise en place d'un Directoire et d'un Conseil de surveillance.

Principales évolutions pendant les cinq dernières années :

Année 2000 :

- Création de trois nouveaux dépôts à Vif (Grenoble), Villeurbanne (Lyon) et Ville La Grand (Annemasse).
- Ouverture d'un magasin «L'ENTREPOT DU BRICOLAGE » à Moirans par LA BOITE A OUTILS.
- Acquisition de 49,90 % du capital de la société MAURIS BOIS ET DERIVES (Annecy).

Année 2001 :

- Acquisition de 80 % du capital de la société ROCH MATERIAUX (Thonon les Bains).
- Création de la SAS LAUDIS (Avignon) : prise de participation de 60 %.
- Création d'un nouveau dépôt à Vienne.
- Transformation des dépôts de Saint-Martin d'Hères, Ville La Grand et Bellegarde.

Année 2002 :

- Prise de participation majoritaire dans la société SAM (Ardèche).
- Fusion-absorption par SAMSE des filiales ROCH MATERIAUX, SAMSE LECHENNE, BERT MATERIAUX et DUMOLLARD MATERIAUX.
- Création de trois nouveaux dépôts à Thonon les Bains, Saint-Marcellin et Corbas.
- Ouverture d'un magasin « L'ENTREPOT DU BRICOLAGE » à Briançon par LA BOITE A OUTILS.
- Création d'une plate-forme de logistique et de redistribution à Brezins (38).

Année 2003 :

- Prise de participation complémentaire de 34 % du capital de la SAM (Ardèche) : quote-part détenue portée de 65 % à 99 %.
- Création de la SAS SAM BTP.
- Prise de participation à hauteur de 60 % du capital de la SAS BTP DISTRIBUTION.
- Transfert du magasin LA BOITE A OUTILS de Grenoble et adoption de l'enseigne « L'ENTREPOT DU BRICOLAGE ».
- Prise de participation à hauteur de 34,71 % du capital du Groupe DORAS, via la société holding SCINV détenue à hauteur de 55 % par SAMSE et 45 % par CRH.

Année 2004 :

- Fusion-absorption par SAMSE des filiales SAM et SAMSE-BMD.
- Ouverture d'une nouvelle agence SAMSE à Monestier de Clermont.
- Transfert de l'agence SAMSE de Barcelonnette.
- Extension de la plate-forme logistique de Brezins (+ 12 000 m², la surface totale étant portée à 38 000 m²) et création de nouveaux bureaux (2 700 m²) également à Brezins.
- Prise de participation complémentaire par la SAS SCINV dans le capital du Groupe DORAS : la part de capital détenue est portée de 34,71 % à 99,96 % (passage de la mise en équivalence à l'intégration globale à compter du 1er juillet 2004).
- Acquisition par SAMSE de 33,3 % de la SAS BLANC MATERIAUX (agence de Colmar les Alpes).
- Acquisition par la BOITE A OUTILS de 70 % de la SARL BJD (magasin de Froges), de 40 % de la SAS ENTREPOT DU BRICOLAGE FROMENT (magasin de Montélimar) pour porter sa participation à 50 %.
- Création par LA BOITE A OUTILS de la SAS DES IDEES (magasin de décoration à Chambéry, ouverture en avril 2005) : prise de participation à hauteur de 84 % du capital.
- Acquisition par DORAS de 100 % du capital de la SAS PREDECO (agence de Nevers).
- Cession par SAMSE de 34,7 % de la SAS CREUSOISE DE MATERIAUX (agences de Guéret, Aubusson, Bourganeuf, St Sulpice).

Année 2005 :

- Acquisition par SAMSE de 1 % de la société DIDIER, de 44,17 % de la SAS BLANC MATERIAUX et de 16,60 % de la SARL GET ELECTRIC
- Cession par SAMSE du solde des actions détenues dans la SOCIETE CREUSOISE DE MATERIAUX
- Ouverture d'une nouvelle agence SAMSE à Corbas
- Acquisition par SAMSE d'un fonds de commerce de négoce de matériaux à Flumet (Megève)
- Acquisition par LA BOITE A OUTILS de 9 % de la SAS BRICOLAGE BOIS DU VERNE et 49 % de la SARL COMPTOIR FROMENT
- Transfert du magasin LA BOITE A OUTILS d'Annecy (ouverture d'un nouveau magasin à l'enseigne L'ENTREPOT DU BRICOLAGE)
- Cession par LA BOITE A OUTILS de l'ancien magasin de Comboire
- Ouverture d'un magasin avec une nouvelle enseigne de décoration «DES IDEES»
- Ouverture d'agences CHRISTAUD à Clermont-Ferrand, à La Motte Servolex
- Acquisition par REMAT de 39,76 % de la SCI DU CARREFOUR DE CHESNES
- Acquisition par DORAS de 60 % de la SCI POUSSON COSNE
- Transfert de deux dépôts DORAS à Arbois et Seurre
- Réfection complète de l'agence de DORAS Chenôve (Dijon)
- Rénovation des agences DORAS de Besançon et Moulin Engilbert.

Année 2006 :

- Acquisition par SAMSE de 100 % de la SOCIETE DES GRAVIERS ET AGGLOMERES DE CLUSES
- Transfert de l'agence SAMSE de Privas
- Acquisition par LA BOITE A OUTILS de 49 % de TS HABITAT et de 49 % de BRICO ALES
- Ouverture de trois nouveaux magasins à l'enseigne L'ENTREPOT DU BRICOLAGE, à Montceau Les Mines, à Romans et Montélimar Nord.

LE PROFIL DU GROUPE

Le Groupe SAMSE exerce les activités de négoce de matériaux de construction et de bricolage grand public dans la région Rhône-Alpes et Provence Alpes Côte d'Azur.
Depuis sa prise de participation dans la société DORAS, le Groupe a étendu son territoire à la Bourgogne et la Franche-Comté.
Il renforce ainsi sa position de troisième acteur national du négoce de matériaux de construction.
En 2005, il a réalisé un chiffre d'affaires de 779.5 M€ pour un effectif moyen de 3 600 collaborateurs.

Indépendant

Depuis la mise en place du RES en 1988, les salariés sont majoritaires dans la holding de contrôle DUMONT INVESTISSEMENT.

Un Groupe régional

Le Groupe SAMSE couvre 23 départements au sein des régions Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, ainsi que Bourgogne et Franche-Comté.

Leader sur son marché

Le Groupe SAMSE occupe la troisième position sur le marché français du négoce de matériaux de construction et se situe en première place parmi les négoces indépendants.

DES MULTISPECIALISTES POUR CONSTRUIRE AU QUOTIDIEN

L'enseigne SAMSE recouvre un réseau dense d'agences réactives orientées vers les professionnels, proposant la gamme complète des matériaux de construction et de rénovation.

Une organisation par métiers

Chaque agence a son patron et ses spécialistes : maçonnerie et gros œuvre, menuiseries et panneaux, carrelage, travaux publics et abords, charpente et couverture, isolation et étanchéité.

Des agences réactives

Les agences sont proches les unes des autres et proches des chantiers, pour une plus grande souplesse de l'offre.
Afin d'offrir des réponses adaptées à leurs zones de chalandise, elles sont autonomes dans la gestion de leurs commandes et dans la recherche de solutions.

Priorité aux professionnels, bienvenue aux particuliers

La clientèle professionnelle des agences est composée d'entreprises de travaux publics, d'entreprises générales du bâtiment, de maçons, menuisiers, agenceurs, plaquistes, charpentiers, couvreurs, plâtriers-peintres, carreleurs…
Les particuliers gérant eux-mêmes des chantiers importants, dont les besoins sont proches de ceux des professionnels, apprécient également les gammes de produits proposées par les agences SAMSE et la capacité de conseil de leurs équipes.

DES MULTISPECIALISTES POUR CONSTRUIRE AU QUOTIDIEN

Libre-Service, salle expo, exposition extérieure : une offre large pour les professionnels et leurs clients

Chaque agence propose des gammes exclusives et permanentes. Des espaces spécialisés composent une offre claire.
Un libre-service est consacré à tous les produits accessoires et consommables : électroportatifs, outillages, vêtements professionnels.
Les salles d'expositions, véritables outils mis au service des professionnels pour faciliter les choix de leurs clients, exposent en situation une sélection de carrelages, faïences, menuiseries, revêtements de sols, parquets et sanitaires.
Les matériaux destinés à l'aménagement des abords sont mis en valeur par des zones d'exposition extérieures.
Les parcs de matériaux privilégient la visibilité de toutes les familles de produits. Ils disposent de zones ouvertes pour les matériaux craignant les intempéries.

Convivialité et conseil

Nos commerciaux développent avec leurs clients des relations où convivialité et conseil sont privilégiés.

DORAS, DES HOMMES DE MÉTIER

Une même conception du métier

Le slogan “des hommes de métier” fait écho à celui de SAMSE, “Bravo les Hommes en Bleu”.
Ils consacrent le professionnalisme des hommes de terrain.
L’organisation des agences DORAS est semblable à celle des agences SAMSE : une répartition en 6 grandes régions, des points de ventes multispécialistes pour les professionnels en zones urbaines, des agences plus généralistes et davantage ouvertes aux particuliers en zones rurales.

Des valeurs et une culture communes

Les valeurs de DORAS rejoignent celles qui fondent l’unité du Groupe SAMSE : pérennité de l’entreprise, prise en compte de l’individu, professionnalisme et compétence au service des clients, communication, innovation et partage des richesses créées.
Initié dès les années 70, l’actionnariat du personnel a été l’un des fondements de la culture de DORAS.
La gestion des ressources humaines de DORAS est proche de celle du Groupe SAMSE : recrutement local, promotion interne privilégiée, importance de la formation continue, école de vente intégrée destinée à former les futurs commerciaux du négoce.

Des chantiers pour mieux servir

En s’appuyant sur le modèle SAMSE, une structure Libre- Service a été mise en place permettant ainsi l’implantation et la rénovation de plusieurs LS dans le cadre d’un référencement produits commun.
De la même façon, DORAS s’est doté d’une équipe dédiée au réaménagement des salles d’expositions pour faciliter le choix de ses clients tant professionnels que particuliers.
L’inventaire du parc matériel a permis de rationaliser les ressources existantes et, complété par des investissements, de disposer d’une flotte performante assurant un service de qualité à ses clients.
Les nombreux échanges de savoir-faire entre les deux enseignes ont initié des réflexions et des évolutions dans des domaines aussi variés que les achats, les ressources humaines, la gestion et encore les outils de communication.

Le rapprochement DORAS / SAMSE crée de nouvelles opportunités

Le nouveau Groupe renforce sa pérennité sur un marché qui connaît d’importants mouvements de concentration. Il accroît ainsi son poids vis-à-vis de ses fournisseurs, qui disposent d’un marché étendu et doté d’une parfaite continuité géographique.
Cette nouvelle dimension s’accompagne d’une rationalisation des moyens, notamment en matière logistique, puisque la plate-forme de Brezins dessert désormais l’ensemble des agences DORAS grâce au doublement de ses équipes et à l’accroissement des fréquences de rotations.
Les collaborateurs de la nouvelle entité bénéficient d’opportunités élargies en matière d’évolution et de mobilité géographique.

DES SPECIALISTES POUR CONSTRUIRE AUTREMENT

Les négoces spécialistes du Groupe SAMSE apportent une réponse et des produits spécifiques aux professionnels du bâtiment, du bois et des travaux publics.

Bois, panneaux et dérivés

« Chez ODDOS ET MAURIS le bois, ils aiment ça. »

Ces deux enseignes destinées aux professionnels du bois proposent des bois bruts et rabotés, des panneaux, des menuiseries, des parquets et des lambris.

"Le prêt à assembler"

Des produits déjà transformés complètent l'offre de base : découpe, plaquage de chants, perçage, rainurage, profilage et défonçage.

Ces prestations, réalisées avec un outillage de qualité et dans un souci d'optimisation des matières premières, représentent un gain de temps appréciable pour les professionnels.

Les livraisons sont assurées par des camions adaptés dans les départements de notre zone d'influence.

La forte capacité de stockage des deux enseignes permet aux professionnels de limiter leurs immobilisations.

Menuiseries

L'enseigne REMAT, connue des professionnels comme des particuliers a équipé en trois décennies plus de 20 000 maisons neuves et chantiers de rénovation, notamment en Isère.

Elle propose des menuiseries intérieures et extérieures, escaliers, parquets, meubles de cuisine et de salles de bains.

Des familles de produits variés sont présentées en exposition dans le point de vente de Moirans.

Grâce à un très vaste entrepôt de stockage, de nombreux produits standards sont immédiatement disponibles.

Cette offre complète est soutenue par une politique commerciale offensive et des opérations promotionnelles attendues.

Les services complémentaires sont très appréciés : déplacement en clientèle des équipes commerciales pour préconiser les meilleures solutions, atelier intégré au point de vente de Moirans pour le service après-vente et l'adaptation de menuiseries standard à des chantiers de rénovation

DES SPECIALISTES POUR CONSTRUIRE AUTREMENT

Travaux publics et adduction d'eau

CHRISTAUD, CELESTIN MATERIAUX et LAUDIS sont trois enseignes très connues des entreprises spécialisées dans les réseaux d'eau et les travaux publics.

Leur notoriété n'est plus à faire au sein des collectivités locales.

Sur ce marché concernant des produits de grande longévité, les relations commerciales datent souvent de plusieurs décennies.

Très stables et expérimentées, les équipes maîtrisent un métier à forte technicité et gèrent des milliers de références.

Les trois entités, très réactives grâce à leurs stocks importants, sont engagées avec leurs clients dans une relation de service et de proximité.

Elles interviennent en Rhône-Alpes pour les réseaux d'eau potable et les réseaux de fluides. CELESTIN MATERIAUX couvre la grande couronne lyonnaise.

Le Vaucluse et ses départements limitrophes constituent le rayon d'action de LAUDIS.

L'offre de CHRISTAUD, CELESTIN MATERIAUX et LAUDIS est complémentaire à celle de l'enseigne SAMSE.

Les maîtres d'œuvre publics peuvent, en effet, trouver auprès du même Groupe l'ensemble des produits nécessaires à la construction de voiries, de réseaux d'eau potable, d'eaux pluviales et usées, d'incendie et d'arrosage public, ainsi que les réseaux télécom, EDF, vidéo et les réseaux d'éclairage public.

Les enseignes BTP DISTRIBUTION et SAM BTP viennent renforcer le réseau TP - Adduction d'eau, sur l'Est de la France.

DES GRANDES SURFACES DE BRICOLAGE POUR CONSTRUIRE AUTREMENT

Dans un marché français du bricolage atone, LA BOITE A OUTILS a continué à gagner des parts de marché en Rhône-Alpes.

La convivialité des magasins et l'attention d'un personnel impliqué et souriant demeurent les atouts majeurs de l'enseigne.
LA BOITE A OUTILS sait également démontrer sa compétitivité par le développement de nouvelles idées toujours orientées vers une meilleure "commercialité" (Bricochèques, Chèq'Chantier, opérations promotionnelles, Internet).

Des magasins en évolution

Avec un chiffre d'affaires 2005 proche de 200 Millions d'Euros TTC, le réseau de 26 magasins a bénéficié d'investissements importants visant à toujours rendre l'offre commerciale compétitive. Déménagements, agrandissements, rénovations, remodelages partiels de rayons, toutes les réflexions et tous les arbitrages sont guidés par une seule ambition : satisfaire de façon rentable les besoins de la clientèle en développant le savoir-faire et en cultivant les différences.
Dans cette perspective, les collaboratrices et les collaborateurs de la société sont au centre de tous les projets : formation accentuée, politique de rémunération individualisée au mérite, promotion interne, actionnariat, responsabilisation.

Les résultats et l'ambiance chaleureuse qui se dégage dans les échanges nous incitent fortement à continuer sur cette voie.

L'année 2005 a été mise à profit pour réfléchir à l'évolution de nos enseignes. Ainsi au 1er janvier 2006, deux enseignes ont été plébiscitées pour conduire notre développement et tracer l'avenir. LA BOITE A OUTILS et L'ENTREPOT DU BRICOLAGE ont vu leurs logos respectifs évoluer, leurs politiques commerciales redéfinies, leur stratégie de communication se différencier, etc. Avec toujours la même envie : permettre à des collaborateurs motivés d'être de bons commerçants.

DES GRANDES SURFACES DE BRICOLAGE POUR CONSTRUIRE AUTREMENT

UNE SOCIETE, 2 ENSEIGNES FORTES :

LA BOITE A OUTILS

Les 14 magasins LA BOITE A OUTILS concourent dans la catégorie des MSB (moyennes surfaces de Bricolage) dont la surface est comprise entre 1000 et 2500 m2.
Bien implantés en zone rurale ou à proximité d'agglomérations de taille moyenne, ces magasins ont pour ambition d'entretenir une relation de proximité avec leurs clients, tout en offrant un choix de qualité à des prix très compétitifs.
Les succès obtenus en 2005, nous confortent dans l'idée qu'un tel réseau de proximité, bien animé par des équipes de qualité, peut se développer.

L'ENTREPOT DU BRICOLAGE, une réponse compétitive de LA BOITE A OUTILS

Les 12 magasins l'entrepôt du bricolage sont des GSB (grandes surfaces de Bricolage) qui se distinguent par leur concept plus sobre, plus marchand, adapté à une concurrence de plus en plus agressive, offrant ainsi une nouvelle alternative au client bricoleur.
Son succès repose sur un référencement resserré, une capacité de stockage accrue, un agencement semi- industriel, des prix imbattables et des services toujours présents (Carte Sourire, location de matériel, conseil, site Internet), propres à séduire une clientèle très sollicitée.

Le marché très porteur de la décoration a été volontairement abandonné dans les nouveaux concepts L'ENTREPOT DU BRICOLAGE et fortement amputé à LA BOITE A OUTILS.
Aussi, pour combler cette lacune, le premier magasin de décoration de la Société à l'enseigne Des Idées a ouvert, avec succès en avril 2005 à Bassens – Chambéry. D'autres ouvertures sont envisagées.

La Carte Sourire

Programme de fidélité valable à LA BOITE A OUTILS, L'ENTREPOT DU BRICOLAGE mais également dans notre nouvelle enseigne de décoration Des Idées.
La Carte Sourire permet au client de cumuler des points pour bénéficier de bons d'achats utilisables dans les trois enseignes. Placée au cœur d'un programme soutenu d'animations très attendues, elle constitue un lien privilégié avec près de 220 000 clients.

Les moyens et les outils

LA LOGISTIQUE AU SERVICE DU CLIENT

La logistique et le transport, composantes-clés de la distribution moderne contribuent à renforcer l'avantage concurrentiel des points de vente en améliorant la qualité des achats et en optimisant les rotations de stocks.

Une plate-forme de stockage bien dimensionnée

Le Groupe SAMSE a développé son propre outil logistique.
La plate-forme de stockage de Brezins dessert l'ensemble des points de vente du Groupe, qu'elle gère en véritables clients.
D'un accès facile par l'A43, le site occupe 40 000 m² couverts, sur un terrain de 7,5 ha à proximité de l'Aéroport de Grenoble Saint-Geoirs.
La plate-forme s'est récemment dotée d'une chaîne d'automatisation performante. Elle concerne le stock de produits libre-service SAMSE et permettra dès sa mise en route, de quadrupler le volume de préparation.

Pour une réactivité accrue…

La plate-forme stocke des matériaux de négoce parmi lesquels "Les Indispensables", des gammes de bricolage et des produits mixtes.
Elle accueille avec flexibilité les stocks saisonniers ainsi que les opérations ciblées. Les mouvements sont transmis par radio, pour une mise à jour en temps réel de la gestion et des stocks.
L'accès des points de vente au système informatique de la plate-forme permet le suivi du référencement en ligne.

MAT-APPRO, solution de transport

Filiale du Groupe SAMSE, MAT-APPRO a été créée en participation avec les Transports ZANON. Elle prend en charge la gestion des transports sur achats des agences et magasins du Groupe, leur permettant ainsi de se recentrer sur leurs activités de conseil et de vente.
Sa prestation de service repose sur un engagement triple : coût-délai-qualité.

LA LOGISTIQUE AU SERVICE DU CLIENT

Une flotte de camions performante

La plate-forme logistique est optimisée grâce à d'importants moyens de livraison. Pour permettre chaque jour à nos clients d'être livrés en temps et en heure sur leurs chantiers, en agence ou en magasin de bricolage, le Groupe SAMSE a su se munir de moyens importants.
Doté d'une flotte de plus de 400 camions, le Groupe SAMSE propose un service livraison performant à ses clients.
Chaque agence possède des véhicules adaptés, de l'utilitaire au camion-grue et peut livrer rapidement les matériaux commandés.
Les équipements de manutention sont adaptés par type de produit permettant de livrer jusqu'à 20 mètres de hauteur.
Les camions sont en cours d'équipement du système GPS pour obtenir un temps de transport réduit et des informations de livraison en temps réel.
Les livraisons sont assurées par près de 300 chauffeurs qui bénéficient d'une formation complète dispensée par un service entièrement dédié à la logistique et aux transports.

La Logistique

1 550 000 m² de terrain
415 000 m² de surfaces couvertes
400 camions et véhicules de livraison
700 engins de manutention

Les alliances et Partenariats

DES PARTENARIATS FRUCTUEUX POUR CONSTRUIRE ENSEMBLE

Dans ses participations minoritaires et ses alliances, le Groupe SAMSE a su créer cohésion, synergies et adhésion aux valeurs du Groupe.

Le Groupe SAMSE est actionnaire à hauteur de 45 % du capital de MATERIAUX SIMC, depuis 1992, date du rapprochement des deux sociétés.
Depuis cette date, Michel Chaumeton, Président, en s'appuyant sur les "outils" du Groupe SAMSE a pu mener une politique de développement importante vers le sud : il a su ainsi allier croissance (12 agences aujourd'hui + 1 centrale à béton) et rentabilité.
L'enseigne SIMC compte aujourd'hui plus de 350 collaborateurs.
Elle a réalisé en 2005 un chiffre d'affaires de 83 Millions d'Euros.
Son offre est similaire à celle des agences à enseigne SAMSE, à l'exception de quelques produits à spécificité régionale et d'une gamme sanitaire-chauffage étoffée. Elle référence également de manière croissante la gamme des "Indispensables".
La société a construit une plate-forme logistique qui relaye pour son réseau la plate-forme SAMSE de Brezins et permet de désengorger le dépôt de Manosque.

La société PLATTARD a une double activité, d'industriel du béton d'une part, de négoce d'autre part. L'alliance passée entre son négoce indépendant et le Groupe SAMSE permet de relier le territoires exploités par SAMSE et sa nouvelle filiale DORAS.

MCD, LES SYNERGIES D'UN GROUPEMENT DE SOCIETES INDEPENDANTES

Le Groupe SAMSE a été l'un des créateurs du groupement national MCD (MATERIAUX DE CONSTRUCTION DISTRIBUTION). Ce réseau est composé de négoces indépendants à vocation régionale gérant plus de 400 points de vente sur 70 départements.

Les objectifs fixés à l'origine de la création du groupement MCD sont toujours d'actualité : améliorer les conditions d'achat par des économies d'échelle et créer des échanges de savoir-faire entre les sociétés.
Le succès de la marque distributeur "les Indispensables", créée en 1999, illustre la synergie développée entre les différentes enseignes.

Une culture commune

Des sociétés indépendantes, souvent d'origines familiales, non concurrentes entre elles et orientées vers des marchés complémentaires sur le plan géographique : ces critères garantissent la transparence des échanges entre les enseignes réunies sous la bannière MCD.
Ensemble, les adhérents de MCD ont une couverture quasi-hexagonale.
Leurs chiffres d'affaires additionnés les placent au deuxième rang national.
Le groupement a atteint une taille d'équilibre garantissant une grande qualité d'échanges entre ses membres.
Il est le cadre de collaborations mises en œuvre au bénéfice de tous, contribuant ainsi à la performance des différentes enseignes.

Les partages d'expérience

Des rencontres réunissent à un rythme mensuel les directions de chaque enseigne, leurs acheteurs, leurs gestionnaires et leurs responsables de communication.
Les thématiques transversales (libre-service, moyens logistiques, questions juridiques) font l'objet de plusieurs rencontres annuelles et de commissions ponctuelles.
Tous les deux ans, un séminaire rassemble l'ensemble des équipes d'encadrement, soit environ 200 personnes.

La création d'une marque commune : "Les Indispensables"

Cette marque de distributeur créée en 1999 rassemble de très nombreuses références, dans plusieurs familles de produits : mastics, colles et lissages, poudres, liants et peintures, parquets et revêtements de sol, lambris, carrelages et faïences, clouterie et visserie…
Ces produits spécifiquement fabriqués pour les adhérents du groupement proposent à la clientèle un excellent rapport qualité-prix.
Ils répondent à des critères rigoureux de fiabilité, de respect des normes et de qualité de mise en œuvre : "des produits sélectionnés par des Pros pour des Pros".

Groupe SAMSE
OSER. ENTREPRENDRE.

Organigramme financier

PRINCIPALES FILIALES COMMERCIALES AU 31 DÉCEMBRE 2005

CHIFFRES CLES

ACTIVITÉS DU GROUPE EN 2005

Le chiffre d'affaires consolidé 2005 du Groupe SAMSE s'élève à 779,5 M€,en hausse de 16,8 % principalement dû au fait de l'intégration de DORAS, consolidée sur l'année pleine en 2005, contre 6 mois en 2004 (intégration à compter du 1er juillet 2004).
Hors impact de DORAS, la progression du chiffre d'affaires du Groupe ressort à + 1,8 %.
L'activité négoce a progressé de + 2,2 %. Dans un contexte de marché difficile, le bricolage a maintenu son activité (évolution du chiffre d'affaires de + 0,4 %).
Le résultat opérationnel courant est en hausse de 15,9 %.
Le résultat opérationnel enregistre une plus-value de 4,2 M€, provenant de la cession d'un ancien magasin de la société LA BOITE A OUTILS déplacé pour agrandissement.
Le résultat net part du Groupe ressort à 22,1 M€ en progression de 41,4 % par rapport à l'exercice précédent.

(En M€)	2005	2004
Capitaux propres	163,6	139,8
Endettement brut	142,4	140,8
Endettement net	80,0	101,6

Amélioration de la structure financière
Avec un endettement net de 80 M€ et des capitaux propres de 163,6 M€, le ratio d'endettement s'est sensiblement amélioré passant de 72,7 % au 31/12/2004 à 48,9 % au 31/12/2005.

Perspectives 2006 :

Malgré un secteur du Bricolage un peu tendu, les perspectives favorables du marché de la construction et du BTP permettent de viser une croissance du chiffre d'affaires de l'ordre de 4 % en 2006.
Le Groupe va poursuivre sa politique de développement et la mise en œuvre des synergies, en particulier sur le plan logistique.

COMPTE DE RÉSULTAT NORMES IFRS — En Milliers d'Euros

	2005	2004
CHIFFRE D'AFFAIRES	779 468	667 251
Autres produits de l'activité ordinaire	19 609	16 457
PRODUITS DE L'ACTIVITÉ ORDINAIRE	799 077	683 708
Charges d'exploitation	765 299	654 543
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	33 778	29 165
Autres produits et charges de l'exploitation courante	1 134	958
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	34 912	30 123
Dépréciation des écarts d'acquisition Autres produits et charges opérationnels	63 4 217	
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	39 066	30 123
Résultat financier	-3 565	-2 664
Charges d'impôt	12 513	11 699
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	1 467	1 580
RÉSULTAT NET	**24 455**	**17 340**
PART DU GROUPE	**22 061**	**15 606**

BILAN — Valeurs nettes en Milliers d'Euros

	2005	2004
ACTIF NON COURANT	204 354	190 601
Écarts d'acquisition	14 177	13 859
Autres immobilisations incorporelles	2 894	3 052
Immobilisations corporelles	169 150	160 885
Titres mis en équivalence	7 661	6 179
Titres de sociétés non consolidées	8 420	4 749
Autres actifs immobilisés	805	980
Impôts différés	1 247	897
ACTIF COURANT	329 746	310 901
Stocks de marchandises	114 099	117 551
Clients et comptes rattachés	112 445	109 170
Autres créances	40 808	45 013
Disponibilités et équivalents de trésorerie	62 394	39 167
TOTAL DE L'ACTIF	**534 100**	**501 502**

	2005	2004
CAPITAUX PROPRES ET INTÉRÊTS MINORITAIRES	163 645	139 779
Capitaux propres	144 145	122 003
Intérêts minoritaires	19 500	17 776
DETTES NON COURANTES	127 742	109 792
Provisions	10 127	9 528
Impôts différés	6 526	7 511
Dettes à long terme	111 089	92 753
DETTES COURANTES	242 713	251 931
Fournisseurs et comptes rattachés	160 363	152 065
Autres dettes	50 989	51 784
Dettes à court terme	31 361	48 082
TOTAL DU PASSIF	**534 100**	**501 50**

Chiffre d'affaires (M€)

Résultat Opérationnel Courant (M€)

Marge brute d'Autofinancement (M€)

Résultat net (M€)

Capitaux propres (M€)

Ratio d'endettement net

Investissements (M€)

Effectifs

Évolution cours moyen/Dividende

Dividendes 2005 :

Le Directoire a décidé de proposer à l'assemblée générale du 19 mai 2006, un dividende de 3 €* par action, contre 2,5 € par action l'année précédente (+ 20 %).

* 3 €, avant division par deux de la valeur nominale, soit 1,5 € après division.

Euronext Paris – Eurolist – B
Code ISIN [FR0000060071]

Nombre de titres inscrits : 1 587 056

Cours au 28 avril 2006 : 159 €

Capitalisation au 28 avril 2006 : 252 M€

Cours le plus haut (depuis le 01/01/2005) : 162 €

Cours le plus bas (depuis le 01/01/2005) : 116 €

Cours et volumes 2005

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA SOCIETE ET SON CAPITAL

RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LA SOCIETE

Dénomination et siège social

Dénomination : SAMSE.

Siège social : 26 rue Colonel Dumont - 38 000 Grenoble.

Forme juridique de la société

Société Anonyme à Directoire et conseil de surveillance.

Législation de la société

La société SAMSE est soumise au droit français.

Dates de constitution et d'expiration de la société

La société a été constituée le 14 février 1920 et prolongée le 14 février 2000, pour une durée de 99 années, soit jusqu'au 14 février 2099.

Objet social

La société a pour objet, en France et à l'étranger :

- L'achat, la fabrication et la vente de tous matériaux et de tous objets en général, utilisés dans la construction et dans toutes entreprises de travaux publics et privés,
- L'achat et la vente de tous combustibles solides, liquides ou gazeux, de carburants et huiles de graissage et de tous appareils nécessaires à leur utilisation,
- Le traitement et la transformation de ces matériaux pour les adapter à tous emplois dans la construction et l'entreprise,
- L'aménagement et l'exploitation de tous gisements, mines, minières et carrières, en vue de la réalisation des opérations prévues aux deux paragraphes qui précèdent,
- Accessoirement et pour l'utilisation des produits à fournir par la société, toutes entreprises de travaux publics et privés,
- Toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières, immobilières et financières ayant trait à l'objet ci-dessus défini, lequel objet n'a d'ailleurs pas un caractère limitatif,
- La réalisation des opérations mentionnées sous le présent article, par tous moyens et sous toutes formes, notamment sous forme d'apport par tous particuliers ou sociétés à la présente société, ou d'apport par celle-ci à toutes sociétés à constituer ou constituées, en tous pays, moyennant attribution, en représentation de la valeur des biens apportés, soit d'actions ou d'espèces, soit de redevances fixes ou proportionnelles, ou moyennant une part dans les bénéfices ou tous autres avantages,
- La participation directe ou indirecte, avec tous particuliers ou sociétés, en tous pays, dans toutes opérations pouvant se rattacher à l'objet social,
- La constitution en tous pays de toutes sociétés ayant un objet relatif à celui de la présente société ou pouvant contribuer au développement de cet objet, ainsi que la souscription en espèces aux actions de toutes sociétés créées ou à créer, en tous pays, ayant un but analogue,
- La location de camions sans chauffeur.

Registre du commerce et des sociétés

La société est inscrite au registre du commerce et des sociétés de Grenoble sous le numéro 056 502 248.

Exercice social

L'exercice social commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Répartition statutaire des bénéfices

(article 48 des statuts)

Sur le bénéfice de chaque exercice diminué, le cas échéant, des pertes antérieures, sont tout d'abord prélevées les sommes à porter en réserve en application de la loi.

Ainsi, il est prélevé cinq pour cent pour constituer le fond de réserve légale ; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque ledit fond atteint le dixième du capital social ; il reprend son cours lorsque, pour une cause quelconque, la réserve légale est descendue au-dessous de cette fraction.

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice de l'exercice diminué des pertes antérieures et des sommes portées en réserve en application de la loi ou des statuts, et augmenté du report bénéficiaire.

Sur ce bénéfice, l'assemblée générale prélève, ensuite, les sommes qu'elle juge à propos d'affecter à la dotation de tous fonds de réserves facultatives, ordinaires ou extraordinaires, ou de reporter à nouveau.
Il sera prélevé la somme nécessaire pour servir à toutes les actions sans distinction, l'intérêt au taux de six pour cent par an, de leur montant nominal libéré et non amorti ; cet intérêt ne sera pas cumulatif.

Le solde, s'il en existe, est réparti entre toutes les actions proportionnellement à leur montant libéré et non amorti.

Cependant, hors le cas de réduction de capital, aucune distribution ne peut être faite aux actionnaires lorsque les capitaux propres sont ou deviendraient à la suite de celle-ci inférieurs au montant du capital augmenté des réserves que la loi ou les statuts ne permettent pas de distribuer.
L'assemblée générale peut décider la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves facultatives soit pour fournir ou compléter un dividende, soit à titre de distribution exceptionnelle ; en ce cas, la décision indique expressément les postes de réserve sur lesquels les prélèvements sont effectués. Toutefois, les dividendes sont distribués par priorité sur le bénéfice distribuable de l'exercice.

Les pertes, s'il en existe, sont, après l'approbation des comptes par l'assemblée générale, inscrites à un compte spécial pour être imputées sur les bénéfices des exercices ultérieurs jusqu'à extinction.

Assemblées générales

Modes de convocation des assemblées générales : (art 37 des statuts) Elles sont convoquées soit par le Directoire ou, à défaut, par le Conseil de surveillance ou par les commissaires aux comptes, soit par un mandataire désigné par le Président du Tribunal de commerce statuant en référé à la demande d'un ou plusieurs actionnaires réunissant le dixième au moins du capital.

La convocation des assemblées est faite par une insertion dans un journal habilité à recevoir les annonces légales dans le département du lieu du siège social et en outre, si la société est réputée faire appel public à l'épargne, par une insertion dans le BALO, après envoi préalable de la copie de l'avis de réunion à l'AMF, trente jours au moins avant la date de l'assemblée.

Les actionnaires titulaires d'actions nominatives depuis un mois au moins à la date de l'insertion de l'avis de convocation sont, en outre, convoqués à toute assemblée, par lettre ordinaire ou, sur leur demande et à leurs frais, par lettre recommandée.

La convocation proprement dite doit, le cas échéant, être précédée d'un avis préliminaire de réunion, dans les conditions énoncées par l'article 130 du décret du 23 mars 1967.

Lorsqu'une assemblée n'a pu régulièrement délibérer, faute de réunir le quorum requis, la deuxième assemblée et, le cas échéant, la deuxième assemblée prorogée, sont convoquées dans les mêmes formes que la première et l'avis de convocation rappelle la date de la première et reproduit son ordre du jour.

Conditions d'admission : (article 39 des statuts) Tout actionnaire a le droit de participer aux assemblées générales et aux délibérations personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre de ses actions s'il s'agit d'une assemblée générale extraordinaire, sur simple justification de son identité et seulement s'il est propriétaire d'au moins dix actions s'il s'agit d'une assemblée générale ordinaire, dès lors que ses titres sont libérés des versements exigibles et inscrits en compte à son nom depuis cinq jours au moins avant la date de la réunion.

Toutefois, les actionnaires propriétaires d'un nombre d'actions inférieur à dix (10) peuvent se grouper pour atteindre le minimum prévu aux statuts et se faire représenter par l'un d'eux ou le conjoint de l'un d'eux conformément aux dispositions de l'article L 225-112 du code de commerce.

S'il possède des actions au porteur, il doit, cinq jours au moins avant cette date, déposer au siège social le récépissé constatant son inscription dans une banque, un établissement financier ou chez un agent de change. Ce délai peut être réduit par voie de mesure générale bénéficiant à tous les actionnaires.

Conditions d'exercice du droit de vote : (articles 41-15-13 des statuts) Le droit de vote attaché aux actions de capital ou de jouissance est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix. Toutefois, un vote double est conféré aux actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire.

Si des actions sont soumises à usufruit ou appartiennent indivisément à plusieurs personnes, le droit de vote attaché à l'action appartient à l'usufruitier dans les assemblées générales ordinaires et au nu-propriétaire dans les assemblées générales extraordinaires.

Cependant, les actionnaires peuvent convenir entre eux de toute autre répartition pour l'exercice du droit de vote aux assemblées générales. En ce cas, ils devront porter leur convention à la connaissance de la société par lettre recommandée adressée au siège social, la société étant tenue de respecter cette convention pour toute assemblée générale qui se réunirait après l'expiration d'un délai d'un mois suivant l'envoi de la lettre recommandée, le cachet de la poste faisant foi de la date d'expédition.

Si des actions font l'objet d'un gage, le droit de vote est exercé par le titulaire des titres. A cet effet, le créancier gagiste doit remettre au débiteur le certificat d'immobilisation des actions délivré par le teneur du compte.

Le vote s'exprime à main levée, ou par appel nominal, ou au scrutin secret, selon ce qu'en décide le bureau de l'assemblée ou les actionnaires. Les actionnaires peuvent aussi voter par correspondance.

Conditions d'acquisition de droits de vote multiples : (article 15 des statuts) Un vote double est conféré aux actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire.

Seuil statutaire devant être déclaré à l'émetteur : (article 15 des statuts) Toute personne physique ou morale qui vient à posséder un nombre d'actions de la société de plus de 1 % du nombre total des actions doit, dans le délai de quinze jours à compter du franchissement de ce seuil de participation, informer la société du nombre total d'actions qu'elle possède.
Cette obligation s'applique à chaque franchissement de ce pourcentage.

En cas de non respect de cette obligation de déclaration de prise de participation, l'actionnaire sera, dans les conditions et limites définies par la loi, privé du droit de vote pour les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée.

RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LE CAPITAL

Conditions de modifications du capital

Augmentation du capital social : (article 9 des statuts) Le capital social est augmenté par tous moyens et selon toutes modalités prévues par la loi. L'assemblée générale extraordinaire, sur le rapport du Directoire, est seule compétente pour décider l'augmentation du capital.

Les actionnaires ont, proportionnellement au montant de leurs actions, un droit de préférence à la souscription des actions de numéraire émises pour réaliser une augmentation de capital.

Les actionnaires peuvent renoncer à titre individuel à leur droit préférentiel.
Le droit à l'attribution d'actions nouvelles aux actionnaires, à la suite de l'incorporation au capital de réserves, bénéfices ou primes d'émission, appartient au nu-propriétaire, sous réserve des droits de l'usufruitier.

En représentation des augmentations de capital, il peut être créé des actions de priorité jouissant d'avantages par rapport à toutes autres actions sous réserve des dispositions légales réglementant le droit de vote.

Réduction - amortissement du capital social : (article 11 des statuts) La réduction du capital est autorisée ou décidée par l'assemblée générale extraordinaire qui peut déléguer au Directoire tous pouvoirs pour la réaliser. En aucun cas, elle ne peut porter atteinte à l'égalité des actionnaires.
La réduction du capital social à un montant inférieur au minimum légal ne peut être décidée que sous la condition suspensive d'une augmentation de capital destinée à amener celui-ci à un montant au moins égal à ce montant minimum, sauf transformation de la société en société d'une autre forme.

En cas d'inobservation de ces dispositions, tout intéressé peut demander en justice la dissolution de la société.

Toutefois, le tribunal ne peut prononcer la dissolution, si au jour où il statue sur le fond, la régularisation a eu lieu.

Le capital peut être amorti conformément aux dispositions de la loi.

Capital social

Le capital social est de 3 174 112 Euros. Il est divisé en 1 587 056 actions d'un montant nominal de 2 Euros.

Capital autorisé mais non émis

Les actionnaires réunis en assemblée générale extraordinaire les 6 juin 2001 et 28 mai 2003 ont autorisé le Directoire à consentir à certains dirigeants et cadres de la société et des sociétés liées, des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles de la société à émettre à titre de son augmentation de capital.

Les principales caractéristiques des plans d'options de souscription d'actions sont résumées dans le tableau suivant :

Date de l'assemblée ayant autorisé les options	Date du Directoire ayant attribué les options	Nombre d'options attribuées	Nombre d'options annulées *	Nombre d'options restantes	Point de départ d'exercice des options	Prix d'exercice par action
6 juin 2001	17 décembre 2001	26 000	0	26 000	17 décembre 2005**	75,75 €
28 mai 2003	10 juin 2003	55 000	6 880	48 120	10 juin 2008	72,00 €

* options perdues compte tenu du départ du Groupe, de certains bénéficiaires (selon règlement du plan de stock options).
** levée de 25 291 options en date du 31 janvier 2006 et augmentation de capital corrélative de 50 582 €.

Compte tenu de l'augmentation de capital intervenue à la suite de la levée des 25 291 options, en date du 31 janvier 2006, ayant fait l'objet d'une décision du Directoire en date du 13 février 2006, le capital social s'élève à ce jour à la somme de 3 174 112 Euros.

Le montant nominal de l'augmentation de capital susceptible d'être réalisée après la levée des options ayant fait l'objet d'une autorisation en date du 28 mai 2003, pourrait atteindre 96 240 € à compter du 10 juin 2008 (48 120 actions nouvelles de 2 € de nominal).

Capital potentiel

Le capital au 31 décembre 2005 est de 3 123 530 Euros, divisé en 1 561 765 actions de 2 Euros de nominal chacune.
Le nombre total des droits de vote est à la même date de : 2 537 800.

Le capital social de SAMSE a été augmenté à la suite de la levée de 25 291 options en date du 31 janvier 2006 et a été porté à 3 174 112 Euros, divisé en 1 587 056 actions de 2 Euros de nominal chacune.

Le capital pourrait être augmenté de l'allocation, à certains salariés du Groupe, de 48 120 options de souscription d'actions nouvelles attribuées dans le cadre d'un plan d'options d'actions voté le 28 mai 2003 qui pourront être exercées à compter du 10 juin 2008.

Le capital potentiel relatif à ce plan d'options de souscription d'actions, ainsi que le taux de dilution maximum du capital correspondant figurent dans le tableau suivant :

	Nombre d'actions	Montant (en €)
Capital social au 31/12/2005	1 561 765	3 123 530
Capital social au 31/01/2006	1 587 056	3 174 112
Options donnant droit à souscription d'actions à compter du 10/06/2008 jusqu'au 10/06/2010	48 120	96 240
Capital potentiel	1 635 176	3 270 352
Taux de dilution maximum	**2,94 %**	

Tableau d'évolution du capital

Au 31 décembre 1998, le capital social de la société SAMSE s'élevait à 16 801 100 Frs, divisé en 336 022 actions de 50 F de nominal chacune.

Il a ensuite évolué comme suit :

Nature de l'opération Date	Nombre d'actions		Augmentation de capital	Montant du capital social
	Emises	Total		
Augmentation de capital du 07/12/1999 à la suite de la fusion absorption de la société MATECO	197	336 219	9 850 F	16 810 950 F
Conversion du capital en euros du 07/12/1999 avec incorporation d'une somme prélevée sur le poste « autres réserves » pour arrondir la valeur nominale des actions à 8 €	---	336 219	832 666,52 F	2 689 752 €
Division par 4 du nominal des actions et échange des actions de 8 € contre de nouvelles actions de 2 € de nominal en date du 06/06/2001	1 344 876 de 2 € de nominal	1 344 876	---	2 689 752 €
Augmentation de capital du 06/09/2001 en faveur des salariés adhérents du PEE PARTICIPATION SAMSE	10 501	1 355 377	21 002 €	2 710 754 €
Augmentation de capital du 08/09/2003 dans le cadre du plan d'options de souscription d'actions « Eureka » de 1998	44 740	1 400 117	89 480 €	2 800 234 €
Augmentation de capital du 16/12/2003 réservée à CRH EUROPE BV	161 000	1 561 117	322 000 €	3 122 234 €
Augmentation de capital du 23/12/2004 suite à la fusion absorption de la société SAM	648	1 561 765	1 296 €	3 123 530 €
Augmentation de capital du 13/02/2006 dans le cadre du plan d'options de souscription d'actions de 2001	25 291	1 587 056	50 582 €	3 174 112 €
Division du nominal de l'action par deux sous réserve d'approbation par l'assemblée générale du 19 mai 2006	1 587 056	3 174 112	---	3 174 122 €

Répartition du capital

Evolution de la répartition du capital

Les modifications du capital de la société au cours des trois derniers exercices sont reprises dans les tableaux ci-après :

En 2002 :

	Actions détenues	% du capital	Droits de vote	% Droits de vote
Nominatifs :				
- DUMONT INVESTISSEMENT	747 928	55,19	1 495 856	64,30
- CRH EUROPE BV	152 000	11,21	304 000	13,07
- SALVEPAR	91 904	6,78	179 600	7,72
- BANQUE DE VIZILLE	30 728	2,27	30 728	1,32
- DIVERS	25 366	1,87	10 600	0,46
Sous-total :	**1 047 926**	**77,32**	**2 020 784**	**86,87**
Porteurs :				
- EXANE	102 312	7,55	102 312	4,40
- ING BK NV	79 000	5,83	79 000	3,40
- TRICOLORE RENDEMENT	48 756	3,60	48 756	2,09
- STOCK PICKING FRANCE	36 000	2,65	36 000	1,55
- STE DE PARTICIPATION DES ARDENNES	18 232	1,34	18 232	0,78
- DIVERS	23 151	1,71	21 191*	0,91
Sous-total :	**307 451**	**22,68**	**305 491**	**13,13**
TOTAL	**1 355 377**	**100,00**	**2 326 275**	**100,00**

* 1960 actions auto-détenues par SAMSE n'ont pas droit de vote.

En 2003 :

	Actions détenues	% du capital	Droits de vote	% Droits de vote
Nominatifs :				
- DUMONT INVESTISSEMENT	810 419	51,91	1 558 347	61,43
- CRH EUROPE BV	313 000	20,05	465 000	18,33
- SALVEPAR	91 904	5,89	183 808	7,25
- DIVERS	43 473	2,78	29 151	1,15
Sous-total :	**1 258 796**	**80,63**	**2 236 306**	**88,16**
Porteurs :				
- TRICOLORE RENDEMENT	50 002	3,20	50 002	1,97
- EXANE	35 000	2,24	35 000	1,38
- I DE FRANCE DYNAMISME	34 320	2,20	34 320	1,35
- STOCK PICKING FRANCE	27 997	1,79	27 997	1,10
- ING BK NV	27 000	1,73	27 000	1,07
- FCP ACTIONS FCE	21 255	1,36	21 255	0,84
- DIVERS	106 747	6,85	104 787*	4,13
Sous-total :	**302 321**	**19,37**	**300 361**	**11,84**
TOTAL	**1 561 117**	**100,00**	**2 536 667**	**100,00**

* 1960 actions auto-détenues par SAMSE n'ont pas droit de vote.

En 2004

	Actions détenues	% du capital	Droits de vote	% Droits de vote
Nominatifs :				
- DUMONT INVESTISSEMENT	810 419	51,89	1 558 347	61,41
- CRH EUROPE BV	313 000	20,04	465 000	18,32
- SALVEPAR	91 904	5,88	183 808	7,24
- BANQUE DE VIZILLE	34 115	2.19	34 115	1,34
- Divers	42 419	2,72	28 582	1,13
Sous-total :	**1 291 857**	**82,72**	**2 269 852**	**89,44**
Porteurs :				
- IRATY	52 320	3,35	52 320	2,06
- TRICOLORE RENDEMENT	50 002	3,20	50 002	1,97
- BNP PARIBAS FRANCE	35 000	2,24	35 000	1,38
- STOCK PICKING FRANCE	27 900	1,79	27 900	1,10
- Divers	104 686	6,70	102 726*	4,05
Sous-total :	**269 908**	**17,28**	**267 948**	**10,56**
TOTAL	**1 561 765**	**100,00**	**2 537 800**	**100,00**

* 1960 actions auto-détenues par SAMSE n'ont pas droit de vote.

Répartition actuelle du capital

Le nombre total des droits de vote existant au 7 avril 2006 est de 2 685 287.

La répartition du capital et des droits de vote est la suivante :

	Actions détenues	% du capital	Droits de vote	% Droits de vote
Nominatifs :				
- DUMONT INVESTISSEMENT	812 419	51,20	1 560 347	58,11
- CRH EUROPE BV	313 000	19,72	626 000	23,31
- BANQUE DE VIZILLE	48 925	3,08	83 040	3,09
- Divers	42 054	2,64	47 202	1,76
Sous-total :	**1 216 398**	**76,64**	**2 316 589**	**86,27**
Porteurs :				
- IRATY	52 320	3,30	52 320	1,95
- FCP CENTIFOLIA	44 000	2,77	44 000	1,64
- STOCK PICKING FRANCE	32 688	2,06	32 688	1,22
- EXANE	17 000	1,07	17 000	0,63
- Divers	224 650	14,16	222 690*	8,29
Sous-total :	**370 658**	**23,36**	**368 698**	**13,73**
TOTAL	**1 587 056**	**100,00**	**2 685 287**	**100,00**

* 1960 actions auto-détenues par SAMSE n'ont pas droit de vote.

A la connaissance de la société, il n'existe pas d'actionnaires autres que ceux qui sont dans le tableau ci-dessus qui détiennent plus de 1 % du capital ou des droits de vote de la société.

Le 3 avril 2006, DNCA FINANCE a informé la société SAMSE du franchissement à la hausse du seuil de 2 % du capital de la société SAMSE par le FCP CENTIFOLIA, à la suite d'une acquisition en bourse en date du 31 mars 2006.

Le 13 avril 2006, le Groupe LCF ROTHSCHILD a informé la société SAMSE du franchissement à la baisse du seuil de 2 % du capital de la société SAMSE par le FCP TRICOLORE RENDEMENT, qui ne détient plus aucune action, à la suite d'une cession de titres sur le marché.

La société DUMONT INVESTISSEMENT est la société Holding créée à l'occasion du R.E.S. (Rachat de l'Entreprise par les Salariés) en 1988. Les principaux actionnaires sont les suivants :

- Salariés(*) et FCP des salariés	858 970 actions	soit 55,00 %
- Familles	531 000 actions	soit 34,00 %
- Divers	171 795 actions	soit 11, 00 %

(*) Y compris Patrice Joppé et Paul Bériot

18 207 actions SAMSE, détenues par les salariés ou anciens salariés et acquises au titre de la participation des salariés antérieurement au 31 décembre 1987, représentent environ 1,17 % des 1 561 765 actions composant le capital social au 31 décembre 2005 (les salariés sont principalement actionnaires de la société holding DUMONT INVESTISSEMENT).
Au 7 avril 2006, ces actions au nombre de 18 073 du fait des ventes intervenues depuis le 31 décembre 2005, représentent environ 1,14 % des 1 587 056 actions composant le capital social.

Le Fonds commun de placement (FCP) créé dans le cadre de la participation attribuée au titre de l'exercice 2000 (participation exceptionnellement versée en actions SAMSE) détient 8 131 actions SAMSE, représentant 0,52 % du capital.

La société SAMSE a mis en place deux programmes de rachat d'actions.

Le premier, autorisé par l'assemblée générale mixte du 6 juin 2001, a fait l'objet d'une note d'information visée par la Commission des Opérations de Bourse sous le numéro de visa 01-539 en date du 10 mai 2001.
Il a donné lieu à l'achat par la société de 1 960 titres, représentant 0,13 % du capital.
En prenant comme référence le cours au 31/12/2004, soit 116 euros, la valeur de marché du portefeuille d'actions propres s'élève à 227 360 euros.

Le deuxième, autorisé par l'assemblée générale mixte du 16 décembre 2003, a fait l'objet d'une note d'information visée par la Commission des Opérations de Bourse sous le numéro de visa 03-1034 en date du 20 novembre 2003.
Aucune action n'a été achetée au titre de ce programme.

La société SAMSE envisage de confier à un prestataire de service, la mise en œuvre d'un contrat de liquidité en 2006, conforme à la charte de déontologie de l'AFEI. Un nouveau programme de rachat sera soumis à l'autorisation de la prochaine assemblée générale des actionnaires.

DESCRIPTIF DU PROGRAMME DE RACHAT D'ACTIONS SOUMIS A L'AUTORISATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 19 MAI 2006

Etabli en application des articles 241-1 et suivants du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, le présent document a pour objet de décrire les objectifs et modalités du programme de rachat d'actions ainsi que ses incidences estimées sur la situation des actionnaires de la société, soumis à l'autorisation de l'assemblée générale mixte des actionnaires du 19 mai 2006.

Synthèse des principales caractéristiques de l'opération

Emetteur : SAMSE

Titres concernés : actions ordinaires SAMSE, admises aux négociations sur le marché EUROLIST D'EURONEXT Paris, Compartiment B (code ISIN FR 0000060071)

Pourcentage de rachat maximum de capital dont l'autorisation est demandée à l'assemblée générale du 19 mai 2006 : 2 %

Prix d'achat unitaire maximum : 120 € (après division par deux du nominal de l'action selon décision de l'assemblée générale du 19 mai 2006)

Objectif unique : la régularisation du cours de bourse de l'action de la société, par intervention systématique à contre tendance dans le cadre d'un contrat de liquidité.

Durée du programme : 18 mois à compter de la date de l'assemblée générale mixte du 19 mai 2006, soit jusqu'au 19 novembre 2007.

BILAN DES PROGRAMMES PRECEDENTS

Dans le cadre du programme du rachat d'actions autorisé par l'assemblée générale mixte du 6 juin 2001, la société a fait l'acquisition de 1 960 actions (soit 3 920 actions après division du nominal de l'action). En revanche, la société n'a pas fait usage de l'autorisation accordée par l'assemblée générale mixte du 16 décembre 2003 pour effectuer des transactions de régularisation du cours.
En conséquence, à ce jour, 3 920 actions sont détenues dans le cadre des précédents programmes de rachat d'actions.

La société n'a pas eu recours à des produits dérivés.

Tableau de déclaration synthétique

Déclaration de l'émetteur des opérations réalisées sur ses propres titres au 18 mai 2006

Pourcentage de capital auto-détenu de manière directe et indirecte :	0,12 %
Nombre d'actions annulées au cours des 24 derniers mois :	Aucune
Nombre de titres détenus en portefeuille :	3 920
Valeur comptable du portefeuille :	151 578 €
Valeur de marché du portefeuille :	296 156 €

	Flux bruts cumulés		Positions ouvertes au jour de la publication du descriptif du programme	
	Achats	Ventes/transferts	Positions ouvertes à l'achat	Positions ouvertes à la vente
Nombre de titres	3 920	N.C.	N.C.	N.C.
Echéance maximale moyenne			N.C.	N.C.
Cours moyen de la transaction	38,67	N.C.		
Prix d'exercice moyen	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.
Montants	151 578	N.C.		

N.C. : non concerné.

OBJECTIF UNIQUE DU PROGRAMME DE RACHAT D'ACTIONS ET UTILISATION DES ACTIONS RACHETEES

SAMSE souhaite disposer de la possibilité de mettre en œuvre un programme de rachat d'actions ayant pour objectif unique d'assurer, en tant que de besoin, la régularisation des cours de son titre par intervention sur le marché, systématiquement à contre tendance. Dans ce cadre, SAMSE n'envisage pas l'annulation des titres qu'elle serait amenée à détenir par voie de rachat sur le marché, ces titres ayant vocation à se voir cédés sur le marché quand celui-ci le permet.

CADRE JURIDIQUE

Ce programme s'inscrit dans le cadre des dispositions des articles L 225-209 et suivants du code de commerce, ainsi que du Règlement européen n°2273/2003 du 22 décembre 2003, pris en application de la Directive 2003/6/CE du 28 janvier 2003, dite Directive « Abus de marché », entrée en vigueur depuis le 13 octobre 2004.

La résolution proposée à l'assemblée générale mixte du 19 mai 2006, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises en matière ordinaire (onzième résolution) est rédigée comme suit :

Onzième résolution (*Autorisation au Directoire pour procéder à l'achat d'actions de la société)*. - L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport du Directoire et du descriptif du programme,

Autorise le Directoire, conformément aux dispositions des articles L 225-209 et suivants du code de commerce, à procéder à l'achat des actions de la société, avec pour objectif unique de régulariser le cours de bourse de l'action de la société dans le cadre d'un contrat de liquidité conclu avec un prestataire de services d'investissement, agissant dans les conditions prévues par cette pratique de marché, conformément au détail du programme de rachat d'actions, prévu par l'article 241-2 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers.

Elle décide que les actions rachetées en application de la présente autorisation ne pourront pas être annulées sauf décision contraire qui pourrait être prise par une assemblée générale tenue postérieurement à ce jour.

Les achats et les ventes d'actions effectués en vertu de cette autorisation seront exécutés dans les conditions suivantes :

- le nombre de titres pouvant être acquis ne pourra pas être supérieur à 2 % du capital de la société, ce qui correspond à ce jour à un nombre de 63 482 actions de 1 € de nominal (sous réserve de l'adoption des résolutions relatives à la division du nominal de l'action),
- le prix maximal d'achat est fixé à 120 € (prix après division du nominal sous réserve de l'adoption des résolutions relatives à la division du nominal de l'action). Ce prix est fixé sous réserve des ajustements liés aux éventuelles opérations sur le capital de la société. Compte tenu du prix maximal d'achat ainsi défini, le montant maximal global des achats ne pourra excéder 7 617 840 €,
- l'acquisition ou la cession des titres pourra être effectuée par tous moyens et de toutes manières dans le respect de la réglementation.

La présente autorisation est conférée au Directoire pour une durée de dix-huit mois à compter de ce jour.

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au Directoire avec faculté de subdélégation au Président du Directoire, dans les conditions prévues par la loi, pour décider de la mise en œuvre de la présente autorisation, passer tous ordres de bourse, conclure tous accords, effectuer toutes formalités et déclarations (en particulier, conformément à la réglementation en vigueur, auprès de l'Autorité des Marchés Financiers) et d'une manière générale faire le nécessaire pour l'application de la présente résolution.

MODALITES

1 - Part maximale du capital à acquérir et montant maximal des fonds destinés à la réalisation du programme

La part maximale du capital que SAMSE se propose d'acquérir est de 2 % des actions composant le capital, soit 63 482 actions.
En conséquence, le montant maximal de l'investissement, dans l'hypothèse d'achat des 63 482 actions au prix maximal de 120 €, s'élèverait à 7 617 840 €.
Compte tenu de ses objectifs de régularisation du marché de son titre, la société souhaite utiliser cette autorisation, par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité qui agira pour son compte conformément aux pratiques de marché agréées par l'AMF.

Compte tenu des 3 920 actions déjà détenues (0,12 % du capital), la société SAMSE a la possibilité d'acquérir 59 562 actions, soit 1,88 % du capital, représentant un montant de 7 147 440 € sur la base du prix maximum d'achat de 120 €.

La société SAMSE se réserve la possibilité d'utiliser l'intégralité du programme autorisé et s'engage à rester en permanence dans la limite de détention directe ou indirecte de 2 % de son capital.

2 - Durée et calendrier du programme de rachat

Ces rachats d'actions seront réalisés pour une durée de 18 mois soit jusqu'au 19 novembre 2007.

3 - Financement du programme de rachat

Les rachats seront financés sur les liquidités de la société.

REPARTITION DU CAPITAL DE LA SOCIETE

Le tableau de répartition du capital figure en page 30 du présent document de référence.

INTENTION DE LA PERSONNE CONTROLANT L'EMETTEUR

Il n'est pas dans l'intention de la société DUMONT INVESTISSEMENT de céder des actions dans le cadre du programme de rachat d'actions de SAMSE.

EVENEMENTS RECENTS

La société a publié au *Bulletin des Annonces Légales Obligatoires* le 9 mai 2006, le chiffre d'affaires du 1er trimestre 2006 dont le communiqué financier est consultable sur le site de SAMSE (www.samse.fr).
La société a également publié au *Bulletin des Annonces Légales Obligatoires* le 15 février 2006, le chiffre d'affaires consolidé au 31 décembre 2005.

PERSONNE ASSUMANT LA RESPONSABILITE DU DESCRIPTIF DU PROGRAMME

A ma connaissance, les indications du descriptif correspondent à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leur jugement sur le programme de rachat d'actions propres de SAMSE. Elles ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Jean-Marie BERNARD
Président du Directoire

Il n'existe ni nantissement d'actions de la société inscrites au nominatif pur, ni nantissement d'actions de filiales significatives.

Il n'existe ni pacte, ni convention d'actionnaires.

Il n'existe aucune clause, aucune convention avec une société cotée ou une filiale significative non cotée susceptible d'avoir un impact significatif sur le cours du titre.

MARCHE DES TITRES DE SAMSE

Marché réglementé sur lequel sont admis les titres de la société

Les actions composant le capital social de la société SAMSE sont cotées sur l'EUROLIST d'EURONEXT Paris (code ISIN FR0000060071).

Evolution des cours depuis janvier 2004

Les cours et valeurs des transactions portant sur les actions de la société sont récapitulés dans le tableau figurant ci-après :

Mois	Volume des transactions		Cours le plus haut	Cours le plus bas	Moyenne du mois
	En titres	En capitaux (milliers)			
janv-04	2 355	203,87	90,00	85,00	87,59
févr-04	52 873	4 758,62	92,00	90,00	90,57
mars-04	3 311	298,21	92,00	89,50	90,17
avr-04	1 354	123,27	96,50	90,00	91,48
mai-04	576	57,94	108,00	91,15	98,24
juin-04	290	28,49	102,00	95,00	98,14
juil-04	725	76,28	113,00	95,00	103,78
août-04	156	15,03	101,00	93,60	96,39
sept-04	778	77,04	101,00	95,05	97,79
oct-04	1 033	112,15	114,00	101,20	110,19
nov-04	1 102	121,20	113,90	102,20	110,85
déc-04	2 034	229,80	117,00	111,00	113,44
janv-05	105 785	12 194,64	136,00	116,00	127,54
févr-05	28 971	4 180,00	155,00	131,10	142,69
mars-05	9 662	1 350,00	142,50	136,50	140,38
avr-05	3 740	512,47	140,00	129,10	137,75
mai-05	951	129,01	139,00	130,50	136,29
juin-05	18 051	2 421.17	149.80	130.00	139.76
juil-05	587	84.79	145.00	141.00	143.85
aôut-05	10 174	1 428.42	145.00	139.90	143.20
sept-05	6 667	940.97	144.00	140.00	141.27
oct-05	2 198	315.48	146.00	139.00	142.99
nov-05	7 969	1 061.00	139.00	130.30	135.63
dec-05	2 466	323.56	135.80	125.00	131.58
janv-06	7 120	926.31	133.50	129.00	130.70
fev-06	7 106	977.79	143.00	126.10	133.66
mars-06	46 717	6 696.38	164.70	136.60	144.67
avril-06	4 634	724.11	159.00	153.00	157.16
mai-06	4 521	685.63	159.90	145.70	153.65

Source Euronext Paris Sa

Cours de l'action

Le cours de l'action se situait :
- Au 6 janvier 2005 (premier jour de cotation de l'année) : 116,00 €
- Au 30 décembre 2005 (dernier jour de cotation de l'année) : 133,50 €

Les cours extrêmes durant l'exercice 2005 ont été les suivants :
- Plus haut : 155,00 € le 17 février 2005
- Plus bas : 116,00 € le 06 janvier 2005

Données boursières

	2005	2004	2003
Nombre de titres	1 561 765	1 561 765	1 561 117
Dividende par action	3.00	2,50	2,00*
Dividende net	4 685295	3 904 413	2 813 651**
Taux de distribution: bilan social maison mère		33,06%	38,38%
Taux de distribution: bilan consolidé groupe		24,53%	22,18%
Cours de fin d'année	133.50	116,00	89,50
Plus haut	155.00 (le 17/02)	117,00 (le 23/12)	103,00 (le14/08)
Plus bas	116.00 (le 06/01)	85,00 (le 15/01)	60,25 (le 02/05)
Volume moyen mensuel en titres	16 435.08	5 549	13 720
Volume moyen mensuel en capitaux (en K€)	2 225.66	508,49	1 156,85
Capitalisation boursière au 31 décembre (en K€)	208 496	181 165	139 720
Variation par rapport à l'année précédente	**+ 15.09 %**	**+ 29,66 %**	**+ 21,3 %**

* 2,00 € sur 1 400 117 actions existantes et 0,0833 € sur 161 000 actions nouvelles (calcul au prorata temporis : jouissance des actions nouvelles le 16/12/2003), soit un dividende moyen par action de 1,80 €.
** soit 2 800 234 € (1 400 117 actions) + 13 417 € (161 000 actions – jouissance au 16/12/2003)

DIVIDENDES

Politique de distribution :

Les dividendes des cinq derniers exercices sont récapitulés dans les tableaux figurant ci-après :
(rappel : le montant nominal de l'action a été divisé par quatre : décision de l'assemblée générale extraordinaire du 6 juin 2001 et par deux : décision de l'assemblée générale extraordinaire du 19 mai 2006).

Exercice	2005	2004 Normes IFRS	2004 Normes françaises	2003	2002	2001
dividende / action en €	3,00 (1)	2,50	2,50	2,00 (2)	1,92	1,84
dividendes versés en €	4 685 295	3 904 413	3 904 413	2 813 651 (3)	2 602 324	2 493 894
Comptes sociaux en €						
résultat net	13 709 334	11 423 100	11 809 818	7 330 213	7 877 086	7 669 863
% du résultat net social distribué	**34,18**	**34,18**	**33,06**	**38,38**	**33,04**	**32,52**
Comptes consolidés en €						
résultat net consolidé	24 454 628	17 339 441	17 377 793	13 225 501	11 902 706	11 416 568
% du résultat net consolidé	**19,16**	**22,52**	**22,47**	**21,27**	**21,86**	**21,84**
Comptes consolidés en €						
résultat net part du Groupe	22 061 061	15 605 715	15 913 939	12 687 633	11 383 043	11 017 716
% du résultat net part du groupe	**21,24**	**25,02**	**24,53**	**22,18**	**22,86**	**22,64**

(1) Soit un dividende de 1,50 € par action après division par deux du nominal de l'action.
(2) Dividende de 2,00 € versé aux actions ayant droit à un dividende entier au titre de l'exercice 2003 (soit 1 400 117 actions). Les actions créées à l'occasion de l'augmentation de capital réservée à CRH EUROPE BV (soit 161 000 actions), ont jouissance au 16/12/2003. Il leur a donc été versé un dividende prorata temporis, soit : 161 000 actions x 2,00 € x 15/360.
(3) Dividende total versé y compris le dividende versé aux 161 000 actions nouvelles souscrites par CRH EUROPE BV (dividende prorata temporis).

La politique de distribution de dividendes pour l'exercice 2006 devrait être identique à celle des exercices précédents.

Les dividendes sont prescrits dans les formes et délais légaux, soit cinq ans à compter de leur date de mise en paiement. Passé ce délai, ils sont versés à l'administration fiscale.

Au titre de l'exercice 2005, la huitième résolution de l'assemblée générale ordinaire du 19 mai 2006 prévoit le versement d'un dividende de 3,00 € par action (soit 1,50 € sous réserve de l'approbation par l'assemblée de la division par deux du nominal de l'action).

POLITIQUE DE COMMUNICATION FINANCIERE

Les documents relatifs à la société et devant être mis à la disposition des actionnaires conformément à la réglementation applicable peuvent être consultés au siège social de la société et pour certains d'entre eux sur le site internet www.samse.fr, ainsi que sur le site d'EURONEXT.

Ils sont envoyés à tout actionnaire qui en fait la demande.

Agenda 2006 :

9 mai 2006	Chiffre d'affaires du premier trimestre
19 mai 2006	Assemblée générale
21 juin 2006	Versement du dividende
9 août 2006	Chiffre d'affaires du deuxième trimestre
25 septembre 2006	Résultat semestriel 2006
8 novembre 2006	Chiffre d'affaires du troisième trimestre

RAPPORT SUR LE GROUPE EN 2005

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET CONJONCTURE

Les secteurs du bâtiment et des Travaux Publics ont continué à bénéficier d'une bonne activité en 2005, enregistrant à nouveau une progression du nombre de permis de construire et des mises en chantier.
Tout comme en 2004, l'activité des magasins de bricolage a connu un contexte plus difficile, marqué par une concurrence accrue, sur un marché en faible croissance (+ 1,1 %, source Banque de France).

STRUCTURE DU GROUPE

Les principales modifications du périmètre du Groupe intervenues en 2005 figurent dans le tableau ci-dessous.

Date	Acquisition	Cession	% du capital détenu par la sté détentrice	Société détentrice	Activité
Janvier 2005	1 % de SAS DIDIER		2 %	SAMSE	Négoce de matériaux
Mars 2005		40 % de SAS SCM	0 %	SAMSE	Négoce de matériaux
Avril 2005	60 % de SCI POUSSON COSNE		100 %	DORAS	Négoce de matériaux
Juin 2005	44,17 % de SAS BLANC MATERIAUX		77,50 %	SAMSE	Négoce de matériaux
Juillet 2005	16,60 % de SARL GET ELECTRIC		33 %	SAMSE	Négoce de matériaux
Juillet 2005	9 % de SAS BRICOLAGE BOIS DU VERNE		9 %	LA BOITE A OUTILS	Bricolage
Août 2005	49 % de SARL COMPTOIR FROMENT		49 %	LA BOITE A OUTILS	Bricolage
Octobre 2005	39,76 % de SCI DU CARREFOUR DE CHESNES		39,76 %	REMAT	Négoce de matériaux

ACTIVITE

Le chiffre d'affaires de SAMSE, société mère, atteint 398,6 M€, en progression de 4,18 % par rapport à l'exercice 2004.
Hors redistribution plate-forme, cette progression aurait été de 2,39 %.

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe s'est élevé à 779,5 M€, en progression de 16,82 % sur l'exercice précédent.

La répartition par activité est la suivante (chiffres en millions d'euros : M€)

ACTIVITE	CA HT 2005	% d'évolution sur 2004	
		A périmètre comparable	A périmètre non comparable
Négoce de matériaux	627,1	2,15	21,66*
Bricolage	152,4	0,38	0,38
TOTAL GROUPE	**779,5**	**1,80**	**16,82**

* DORAS a été consolidé sur l'année pleine en 2005 contre 6 mois en 2004 (consolidation à compter du 1er juillet 2004).

RESULTATS DE SAMSE

La comparaison entre les exercices 2005 et 2004 tient compte des retraitements effectués en application des règlements CRC n° 2002-10 et 2004-06 sur les actifs.

Les produits d'exploitation atteignent 407,8 M€, en progression de 4,56 % sur l'exercice précédent.
Les charges d'exploitation se situent à 389,3 M€, en progression de 4,38 % par rapport à l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort à 18,4 M€ contre 17 M€ l'exercice précédent (+ 8,43 %).

Après un résultat financier positif de 1,55 M€ (principalement constitué de dividendes en provenance des filiales), le résultat courant atteint 20,04 M€ contre 18,04 M€ l'an dernier (+ 11,05 %).

Après un résultat exceptionnel de 0,88 M€, une participation des salariés de 1,31 M€ et un impôt sur les sociétés de 5,90 M€, le résultat net s'établit à 13 709 334,04 € en progression de 20,01 % par rapport au résultat 2004.

RESULTATS DES FILIALES

DORAS : au cours de l'exercice 2005, DORAS a réalisé un chiffre d'affaires de 189,9 M€. Ce chiffre est en augmentation par rapport à celui de l'exercice précédent au cours duquel il avait atteint 1 M€.
Cette très importante augmentation provient de l'absorption par transmission universelle de patrimoine de sociétés filiales, à compter du 1er janvier 2005. En 2004, le chiffre réalisé par ces sociétés s'élevait à 197,9 M€.

Le total des produits d'exploitation de l'exercice s'élève à 196,8 M€, celui des charges correspondantes à 189,7 M€. L'exploitation s'est traduite par un bénéfice de 7 M€.
Le résultat financier est une perte de 0,4 M€. Le résultat courant se situe à 6,6 M€.
Compte tenu du résultat exceptionnel de 0,3 M€, de l'impôt sur les sociétés de 2,4 M€ et de la participation des salariés de 0,4 M€, l'exercice se traduit par un bénéfice de 3 636 987 €.

CHRISTAUD : l'année 2005 a été marquée par l'ouverture de trois nouvelles agences : à Saint-Quentin Fallavier, Clermont-Ferrand et La Motte Servolex.
Le chiffre d'affaires s'établit à 14,2 M€ en progression de 15,5 % par rapport à l'exercice précédent.
Le résultat d'exploitation augmente de 24,5 %. Il se situe à 1,5 M€ contre 1,2 M€ l'an dernier.
Le résultat net s'élève à 1 186 482 €, soit une augmentation de 27,6 % par rapport à l'exercice précédent.

CELESTIN MATERIAUX a réalisé un chiffre d'affaires de 10,6 M€ contre 9,1 M€ l'exercice précédent.
Le résultat courant progresse de 34,7 % et le résultat net ressort à 614 761 € (+ 38,6 %).

LAUDIS a enregistré une augmentation de son chiffre d'affaires de 66,4 % ; il ressort à 3,9 M€. Le résultat d'exploitation progresse de 65,6 % et le résultat net se situe à 112 728 € (+ 68,6 %).

BOIS MAURIS ODDOS : le chiffre d'affaires diminue de 1,7 % : il s'établit à 27,4 M€ contre 27,9 M€ l'exercice précédent (sur l'exercice 2004, l'agence de Sallanches a été exploitée durant quatre mois par BOIS MAURIS ODDOS ; le fonds de commerce a ensuite été cédé à SAMSE).
Les produits d'exploitation s'élèvent à 28,1 M€ contre 28,6 M€, l'exercice précédent tandis que les charges d'exploitation atteignent 26,7 M€ contre 27,7 M€ en 2004.
Le résultat d'exploitation ressort à 1,4 M€ contre 0,9 M€ l'an dernier (+ 56,9 %).
Le résultat net se situe à 865 459 € (+ 32,2 %).

REMAT : le chiffre d'affaires marque une hausse de 11,8 % par rapport à l'exercice 2004 : il s'établit à 7,8 M€ contre 7 M€.
Le résultat d'exploitation s'améliore fortement : il ressort à 0,4 M€ contre 0,2 M€ l'an dernier (+ 90,7 %).
Le résultat net se situe à 328 507 € (+ 25,6 %).

RENE DE VEYLE enregistre une progression importante de son résultat financier, provenant principalement de la cession de titres DUMONT INVESTISSEMENT**.**
Le résultat net s'établit à 453 186 € (+ 227,88 %).

LA BOITE A OUTILS : le chiffre d'affaires a progressé de 1,3 % par rapport à 2004 et atteint 153 M€.
Le résultat d'exploitation diminue de 27,3 % et se situe à 6,4 M€ contre 8,8 M€ l'exercice précédent.

Le résultat financier s'élève à - 0,1 M€ contre un résultat positif de 0,4 M€ en 2004.
Le reclassement des escomptes fournisseurs en diminution des achats ainsi que la dépréciation financière sur le compte courant d'une filiale ont détérioré ce résultat.

Après un résultat exceptionnel positif de 5 M€ (qui provient principalement de la cession de l'ancien magasin de Comboire), une participation des salariés de 1,1 M€ et un impôt de 3,5 M€, le résultat net se situe à 6 566 115 € (+ 38,6 %).

DES IDEES : le chiffre d'affaires s'établit à 0,8 M€ (chiffre d'affaires réalisé sur 8 mois, à partir du 25 avril 2005, date d'ouverture du magasin).
Le résultat de l'exercice se solde par une perte de 255 150 €, provenant principalement de charges liées à l'ouverture du magasin.

BTP DISTRIBUTION : le chiffre d'affaires atteint 8,53 M€ contre 8,52 M€ l'an dernier. Le résultat d'exploitation atteint 0,5 M€ (+ 24,5 %). Le résultat net est de 335 454 € (+ 28 %).

SAM BTP : le chiffre d'affaires s'établit à 5,7 M€, soit une progression de 10,9 % sur l'exercice précédent. Le résultat d'exploitation s'élève à 0,20 M€ contre 0,17 M€ en 2004.
L'exercice se solde par un bénéfice de 122 675 € (+ 31,9 %).

BLANC MATERIAUX : le chiffre d'affaires augmente de 15,9 % et s'établit à 3,8 M€.
Le résultat d'exploitation de 0,26 M€ en 2004 s'élève à 0,31 M€, soit une progression de 15,8 %.
Le résultat net se situe à 203 756 € (+ 14,6 %).

RESULTATS DES PRINCIPALES SOCIETES DU GROUPE (en K€)

Sociétés contrôlées par le Groupe	Résultat net 2005	Résultat net 2004
SAMSE	13 709	11 810
SCINV	3 104	1 705
CHRISTAUD	1 186	930
CELESTIN MATERIAUX	615	444
LAUDIS	113	67
BOIS MAURIS ODDOS	865	655
REMAT	329	260
RENE DE VEYLE	453	138
BTP DISTRIBUTION	335	262
SAM BTP	123	93
BLANC MATERIAUX	203	177
LA BOITE A OUTILS	6 566	4 737

RESULTAT CONSOLIDE

Les états financiers consolidés du Groupe SAMSE sont établis en conformité avec les normes comptables internationales (normes IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2005.
Les états financiers consolidés du Groupe SAMSE sont présentés pour la première fois en normes IFRS pour les exercices clos au 31 décembre 2005 et pour comparaison, au 31 décembre 2004.

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe s'élève à 779,5 M€, en progression de 16,8 %, principalement du fait de l'intégration de la société DORAS, consolidée sur l'année pleine en 2005, contre 6 mois en 2004.
Hors impact de la société DORAS, la progression ressort à + 1,8 %.

Le résultat opérationnel courant s'établit à 34,91 M€ contre 30,12 M€ en 2004 (+ 15,90 %).

Le résultat opérationnel (39 M€) enregistre une plus-value de 4,2 M€, provenant de la cession d'un ancien magasin de LA BOITE A OUTILS dont l'activité a été déplacée sur un autre site pour agrandissement.

La quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence apporte une contribution de 1,467 M€.

Le résultat net revenant à l'entreprise consolidante (part du Groupe) s'établit à 22,06 M€ contre 15,60 M€ l'exercice précédent (+ 41,36 %).

Analyse du résultat consolidé par activité

	Chiffre d'affaires 2005	Chiffre d'affaires 2004	% variation	Résultat opérationnel courant 2005	Résultat opérationnel courant 2004	% variation
Groupe négoce SAMSE (1)	436,1	418,9	+ 4,1	24,4	18,5	+ 31,5
Groupe DORAS (2)	191,0	194,9	- 2,0	5,3	3,8	+ 39,4
Groupe Bricolage (3)	152,4	151,8	+ 0,4	5,2	8,1	- 35,5
Total Groupe SAMSE	779,5	765,6	+ 1,8	34,9	30,9	+ 12,9

(1) Société SAMSE et ses filiales négoce
(2) Société DORAS et ses filiales, retraitées sur 12 mois en 2004
(3) Société LA BOITE A OUTILS et ses filiales

FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Compte tenu de son domaine d'activité, notre société n'a pas de frais liés à la recherche et au développement.

INVESTISSEMENTS DE L'EXERCICE

Principaux investissements 2005

L'investissement total du Groupe s'est élevé à 38 294 K€ dont 18 518 K€ pour SAMSE et 19 776 K€ pour les filiales.

Investissements réalisés par SAMSE

Le directoire a conduit une politique de renouvellement et de développement lui permettant notamment la maîtrise de l'immobilier d'exploitation.

(en K€)

Investissements opérationnels		**17 779**
Immobilisations incorporelles	833	
Terrains et constructions	11 685	
Matériels et outillages	1 078	
Installations et agencements mobiliers	1 161	
Matériels de transport	2 224	
Matériel de bureau, informatique et mobilier	798	
Investissements financiers		**739**
SAS LA BOITE A OUTILS	445	
SAS BLANC MATERIAUX	222	
SARL GET ELECTRIC	30	
SAS DIDIER	12	
SAS MAT APPRO	30	
Investissement total SAMSE société mère		**18 518**

Investissements réalisés par les filiales

LA BOITE A OUTILS	7 302	
DORAS	6 704	
SCI PERCE NEIGE (LA BOITE A OUTILS Seynod)	2 707	
SAS DES IDEES	1 214	
BOIS MAURIS ODDOS	695	
REMAT	559	
CELESTIN MATERIAUX	203	
CHRISTAUD	155	
AUTRES	237	
Investissement total filiales		**19 776**
Investissement total Groupe		**38 294**

Les investissements réalisés par SAMSE ont concerné principalement l'immobilier : extension de la plate-forme logistique de Brezins (+ 12 000 m² pour 6 M€), l'agrandissement ou la rénovation des agences de Corbas, Ruoms, Privas, Château-Arnoux et Chambéry.

Les investissements réalisés par DORAS ont également concerné des rénovations de plusieurs agences : Seurre, Arbois, Besançon, Moulin Engilbert, Dijon, Decize, Beaune, Langres et Saint Satur.

LA BOITE A OUTILS a procédé à une transformation complète de ses magasins de Chambéry et d'Annecy (au travers de la SCI PERCE NEIGE).
Elle a augmenté ses participations financières du fait de la création de la SAS DES IDEES, de la prise de participation dans la SARL COMPTOIR FROMENT (Montélimar) et dans la SAS BRICOLAGE BOIS DU VERNE (Montceau les Mines).

Principaux investissements en cours de réalisation

Le budget d'investissement de l'exercice 2006 est de 49 000 K€. Il concerne principalement des projets immobiliers :

SAMSE :

- Rénovation de l'agence de Gap (1 700 K€)
- Transfert de l'agence de Pusignan (2 000 K€)
- Rénovation des agences de Privas (900 K€), Sisteron (710 K€), St Julien en Genevois (650 K€)
- Création d'une agence spécialiste carrelage (600 K€).

LA BOITE A OUTILS :

- Ouverture de magasins à Crolles (2 500 K€), Montceau les Mines (1 900 K€) et Romans (1 300 K€).

DORAS :

- Réfection complète de l'agence de Chenôve (4 300 K€)
- Rénovation de l'agence de Langres (1 300 K€)
- Rénovation de l'agence de Saint Satur (600 K€).

Les autres investissements concernent principalement :

- Les agencements immobiliers (4 350 K€)
- Le matériel de transport (2 600 K€)
- Le matériel de manutention et de stockage (2 500 K€)
- Le matériel informatique et logiciels (1 700 K€).

Les investissements seront financés par des emprunts à moyen terme (5 et 7 ans) à hauteur de 20 000 K€.

ENDETTEMENT DU GROUPE

L'endettement brut consolidé se situe à 142 450 K€. Compte tenu d'une trésorerie active (disponibilités et valeurs mobilières de placement) de 62 394 K€, l'endettement net se situe à 80 056 K€.
Cet endettement net représente 48,92 % du montant des capitaux propres qui atteignent 163 645 K€.

PERSPECTIVES D'AVENIR

Le chiffre d'affaires du premier trimestre 2006 figure dans le tableau ci-dessous :
(en milliers d'euros)

	1er trimestre 2006	1er trimestre 2005	% variation
Activité négoce	136 950	124 923	9,63
Activité bricolage	32 814	31 986	2,59
Total	169 764	156 909	8,19

L'activité du premier trimestre 2006 ressort en progression de 8,19 % par rapport au premier trimestre 2005.
A périmètre comparable, la croissance ressort à + 7,03 %, dont + 8,49 % en négoce et + 1,35 en bricolage.

Notre objectif 2006 prévoit une progression de notre chiffre d'affaires d'environ 4 %.

L'exercice 2006 sera consacré à la poursuite de l'intégration de DORAS et à l'amélioration de la rentabilité dans le Bricolage.

RESPONSABILITE SOCIALE

LES COLLABORATEURS

Le Groupe a la particularité d'avoir ses 3 436 collaborateurs (au 31/12) répartis sur des sites multiples :
1 588 en négoce SAMSE répartis sur 75 agences plus le siège de Grenoble et les établissements de logistique (Brezins),
727 chez DORAS répartis sur 47 agences plus le siège de Dijon,
1 121 en bricolage répartis sur 22 magasins plus le siège de Grenoble.

Effectif total	Au 31/12/2004		Au 31/12/2005	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
SAMSE	1094	346	1 051	337
AUTRES STES NEGOCE	146	35	163	37
BRICOLAGE	698	425	720	401
DORAS	549	212	525	202
Total	**3 505**		**3 429**	

Politique de ressources humaines

Le Groupe a une politique de ressources humaines claire et largement concertée avec les instances représentatives du personnel.

Les embauches en CDI sont privilégiées. Les CDD ne concernent que les remplacements ou des surcroîts temporaires d'activité (importants en zone de montagne l'été).
Tous les recrutements sont effectués en interne. Le personnel étant considéré comme la ressource la plus stratégique du Groupe, cette tâche ne peut être externalisée.

Des stages de connaissance de l'entreprise sont organisés afin de faire découvrir le Groupe aux nouveaux entrants ainsi qu'un nouveau module de formation initiale de base.
La promotion interne est encouragée et organisée. Tous les postes vacants sont publiés sur intranet.
Une politique équivalente est mise en place chez DORAS.

Les recrutements externes sont décentralisés en agence pour l'ensemble des personnels logistiques (chauffeurs et magasiniers) et administratifs.

Représentation du personnel

Le Groupe insiste sur la nécessité d'avoir des représentants du personnel dans chaque établissement.
Le négoce est décentralisé en Comités d'établissements départementaux, dirigés par le Directeur de Région.
Les Comités d'établissements élisent leurs représentants au Comité Central Inter Entreprises (UES négoce).
Deux Délégués syndicaux (CGT et CFE-CGC) sont désignés au niveau de l'UES SAMSE.

Une UES a été constituée afin de regrouper l'ensemble des agences et sociétés DORAS et a permis en 2005 la représentation du personnel sur un schéma calqué sur SAMSE.
Quatre délégués syndicaux ont été désignés (CGT, CGT-FO, CFDT, CFE-CGC).

Le bricolage regroupe en un seul Comité d'Etablissement les représentants de l'ensemble des magasins. Deux délégués syndicaux (CFDT, CFTC) sont désignés.

Une politique de concertation, de transparence, d'écoute et de dialogue tant avec les Comités d'Etablissement qu'avec les Délégués syndicaux permet au Groupe d'avoir un climat social sain.

Organisation

Les établissements du Groupe sont organisés, en fonction des 35 heures, pour permettre le meilleur service à la clientèle.
La saisonnalité des ventes en négoce (de 1 à 1,5 en plaine, mais de 1 à 6 en montagne) crée des contraintes organisationnelles réelles, dont la gestion constitue un vrai savoir-faire du Groupe.
Chaque agence, chaque magasin, constitue un établissement autonome doté de ressources propres. Mais chacun travaille également en réseau avec les établissements proches, permettant ainsi, outre un parfait maillage du territoire, une optimisation des moyens.

Hygiène et sécurité

Le Groupe continue son effort :
- en investissant dans des équipements modernes et adaptés et dans la formation,
- en soutenant les équipes de terrain par deux spécialistes (un pour le négoce et un pour le bricolage).

Une réelle politique de prévention est mise en place dans chacun des établissements. Il convient de rappeler que ces établissements sont destinés à recevoir des publics très variés, représentant autant de risques qu'il faut maîtriser :
- clients professionnels, comme particuliers,
- fournisseurs,
- transporteurs,
- personnels.

Tous les établissements sont aujourd'hui dotés d'un plan de circulation et de prévention. Les documents uniques de sécurité sont en place partout, ainsi que des CHSCT dans les établissements ayant atteint les 50 collaborateurs.

L'intégralité des personnels caristes, chauffeurs, grutiers, conducteurs de nacelles élévatrices, a été formée ces dernières années et les renouvellements sont effectués.
Malgré cette politique, le secteur du magasinage reste notre risque le plus sérieux.
Fumer est strictement interdit à l'intérieur des locaux, sauf dans des pièces adaptées et désignées. Des points sécurisés sont également conçus pour les stockages extérieurs.

L'ENVIRONNEMENT

Le Groupe SAMSE n'engendre pas de risque particulier inhérent à son activité. Toutefois, le Groupe est soucieux du respect de l'environnement et a décidé de poursuivre un certain nombre d'actions.

Architecture et Environnement

Le Groupe prend en compte, pour la construction de chaque nouveau magasin ou agence, l'intégration architecturale du bâtiment dans le paysage.
Pour les sites les plus anciens, des programmes de rénovation et de modernisation sont élaborés.

Gestion des déchets

Les agences du Groupe intègrent une démarche consistant à améliorer le tri des emballages et déchets. Les sites les plus importants sont équipés d'un compacteur pour valoriser les cartons et plastiques. Des bennes permettent de trier les déchets.

Les transports

Le Groupe a mis en œuvre des actions afin de réduire l'impact environnemental lié aux transports.
Ainsi, la création du « Réseau Grand Lyon » a permis l'optimisation des transports de plusieurs agences grâce à une meilleure organisation des charges et des tournées.

L'énergie

Que ce soit dans les agences SAMSE, les magasins LA BOITE A OUTILS ou les bureaux, les consommations d'énergie restent relativement faibles, comparées à celles d'autres activités de négoce.
Les nouveaux magasins et agences sont conçus dans un objectif de faible consommation d'énergie : isolation performante, menuiserie à double-vitrage, aérotherme au gaz, etc.

Les produits

Le Groupe SAMSE est sensible à la qualité et à la sécurité des produits qu'il distribue.
Il référence par préférence les matériaux qui ne nuisent pas à la qualité de l'environnement.
Les produits référencés sont sélectionnés par des commissions constituées de spécialistes : le choix des produits se fait sur des critères de qualité/prix, mais également sur les performances réelles des produits, et notamment en matière de respect de l'environnement et de réduction des nuisances.

LES VALEURS

L'approche décentralisée du management et de la gestion des équipes constitue, à la fois une nécessité d'organisation et une force, une richesse d'initiatives.

Que ce soit dans le négoce ou dans le bricolage, les équipes vivent à proximité de leurs clients.
La décentralisation permet à chacun, à son niveau de responsabilité, d'exprimer ses talents au sein d'équipes restreintes.

Quel que soit le niveau de responsabilité, à tous niveaux du Groupe, les hommes et femmes du Groupe partagent les mêmes valeurs :
- de travail : goût de l'engagement, de l'effort, du travail bien fait, du service au client,
- de responsabilité : appuyé sur de larges délégations de pouvoirs, le Groupe fait confiance à la capacité de chacun, à son niveau, de prendre les bonnes décisions,
- de partage : du savoir (intense effort de formation aux métiers, à la sécurité,), du pouvoir (concertation, délégation et responsabilisation), de l'avoir (primes sur résultats individuels, intéressement au résultat collectif de l'équipe, participation aux fruits de l'expansion de la société, incitations à investir en actions du groupe via des FCP abondés, carte salarié permettant de bénéficier de réductions sur les achats de matériaux).

SAMSE, DORAS et LA BOITE A OUTILS, bien insérées dans les tissus économiques et sociaux locaux, s'impliquent dans la vie locale :
- en sponsorisant des équipes sportives locales ou régionales
- en soutenant des efforts locaux.

GESTION DES RISQUES

FACTEURS DE RISQUES

Risques de marché

Le Groupe est normalement exposé aux risques de taux d'intérêt et de liquidité. La gestion de ces risques est centralisée au niveau de la direction administrative et financière.

Risques de taux

Le risque de taux est suivi de manière régulière par la direction administrative et financière du Groupe et par le responsable du service trésorerie, en coordination avec les différentes banques partenaires.

Encours des dettes et des actifs financiers au 31 décembre 2005 :

	JJ à 1an	1an à 5 ans	Au-delà	TOTAL
Passifs financiers dont	31 361	76 116	34 973	142 450
Taux fixe	4 983	8 977	1 723	15 683
Taux variable	26 378	67 139	33 250	126 767
Position nette avant gestion	26 378	67 139	33 250	126 767
Hors bilan (swaps de taux)	2 608	18 842	1 432	22 882
Position nette après gestion	23 770	48 297	31 818	103 885

Une hausse des taux d'intérêts de 1 % majorerait le coût de l'endettement du Groupe SAMSE de 238 K€.

Risques de liquidité

Le Groupe SAMSE est peu exposé au risque de liquidité.

Au terme de certains emprunts le Groupe s'est engagé à maintenir les covenants suivants :

- Endettement net / Fonds propres, inférieur ou égal à un.
- Endettement net / Capacité d'autofinancement, inférieur ou égal à trois.

Au 31 décembre 2005, ces ratios sont respectés :

- Endettement net / Fonds propres = 0,49
- Endettement net / Capacité d'autofinancement = 2,10.

Par ailleurs, les sociétés du Groupe disposent, pour compléter la gestion de leur trésorerie, de découverts autorisés pour un montant global de 45 877 K€. Au 31 décembre 2005, 4 219 K€ soit 9,2 % de ces découverts étaient utilisés.

Risques sur actions

Au 31 décembre 2005, le Groupe SAMSE possède des actions propres dans le cadre du programme de rachat des actions propres (visa COB n° 01-539 en date du 10 mai 2001), autorisé par l'assemblée générale des actionnaires du 6 juin 2001 ; la société est propriétaire, au 31 décembre 2005, de 1960 actions propres. A cette date, les actions sont valorisées à leur valeur historique, soit 152 K€. Leur valeur boursière au 31 décembre 2005, est égale à 262 K€.

Les valeurs mobilières du Groupe sont représentées essentiellement par des SICAV monétaires pour un montant de 38 782 K€, évaluées au 31 décembre 2005 à 38 885 K€.

Risque de change

Le risque de change lié à l'exportation est non significatif (chiffre d'affaires inférieur à 1 % du chiffre d'affaires consolidé).

Risques juridiques

Facteurs de dépendance

Le Groupe SAMSE n'est dépendant à l'égard d'aucun brevet, licence ou contrat d'approvisionnement susceptibles d'avoir une incidence notable sur la situation financière, l'activité, le résultat ou le patrimoine du Groupe.

Litiges

Dans la gestion courante de ses activités, le Groupe SAMSE est sujet à divers litiges ou contentieux dont la société estime qu'ils n'entraîneront aucun coût significatif ou n'auront aucune incidence notable sur la situation financière, l'activité, le résultat ou le patrimoine du Groupe.
De plus il n'existe aucun litige ou arbitrage, susceptible d'avoir, ou ayant eu dans un passé récent, une incidence notable sur la situation financière, l'activité, le résultat ou le patrimoine du Groupe.

Risques spécifiques liés aux activités du Groupe

Risques du crédit clients

L'activité négoce du Groupe SAMSE est exposée au risque de non recouvrement de ses créances clients. Au 31 décembre 2005, les créances clients de l'activité négoce représentent 19,1 % du chiffre d'affaires consolidé de l'activité et la provision pour dépréciation des comptes clients 7,4 % des créances brutes. Ces indicateurs sont en amélioration par rapport à 2004.

La gestion du risque est assurée en interne et décentralisée dans les agences et les régions, à travers les responsables crédit clients. Les responsables crédit clients utilisent des prestations de surveillance financière, d'assurance-crédit (SFAC) et de garanties de paiement, auxquelles ils sont formés de façon régulière à travers des stages de formation interne menés par le crédit manager et la direction juridique et sociale. Le suivi du risque global est assuré par le crédit manager du Groupe en relation avec la comptabilité clients.

La gestion des contentieux, sous la responsabilité de la direction juridique et sociale est assurée en interne et centralisée au siège par le service contentieux composé de cinq juristes. Les affaires sont suivies individuellement et les actions en justice sont menées en collaboration avec un cabinet d'avocats.

La gestion du risque clients est assuré par la société SAMSE pour l'ensemble des filiales du Groupe à l'exception de DORAS qui dispose de son propre service, basé à Dijon, assurant ainsi une meilleure proximité clients.

Risques liés aux actifs d'exploitation

- Les tènements immobiliers

Le Groupe SAMSE détient, en pleine propriété ou via des sociétés civiles immobilières où il est majoritaire, la majorité de ses points de vente.

Certains autres points de vente du Groupe sont exploités soit à travers des baux commerciaux, soit à travers des baux à construction. Ces baux sont suivis par le service juridique immobilier, rattaché au secrétariat général.

TENEMENTS IMMOBILIERS PROPRIETE DU GROUPE			
SAMSE	Brezins (bureaux) Grenoble (siège) Bourg d'Oisans La Mure Monestier de Clermont Seyssins Vif La Tour du Pin Moirans St Marcellin Annecy Annemasse	Bellegarde St Genis-Pouilly St Julien en Genevois Ville la Grand Aix les Bains Albertville Bourg St Maurice La Motte Servolex Moutiers St Jean de Maurienne St Pierre d'Albigny Corbas	La Tour de Salvagny Lyon Pusignan St Genis Laval St Quentin Fallavier Briançon Chateauvieux Gap électricité Barcelonnette Digne Le Pouzin Valence
DORAS	Corbigny Décize Montluçon Moulins Engilbert Cosne s/ Loire Nevers St Eloi St Satur Chenove Dijon Dole	Arbois Besançon Montbéliard Noidans les Vesoul Pontarlier Vesoul Is sur Tille Ste Colombe s/ Seine Langres Villegusien le Lac	Cluny Gueugnon Le Creusot Macon Montceau les Mines Beaune Lons le Saunier Seurre Verdun s/ Doubs
LA BOITE A OUTILS	Echirolles Froges (50 %) Seyssins Annecy Annemasse	Cluses Sallanches St Genis Pouilly St Julien en Genevois Le Pont de Beauvoisin	L'Isle d'Abeau St Jean de Maurienne Briançon
BOIS MAURIS ODDOS	Annecy	Argonay	Echirolles
CHRISTAUD	Echirolles Annecy	Albertville	La Motte Servolex
CELESTIN	Irigny	Chassieu	
BTP DISTRIBUTION	Haguenau (60 %)		

TENEMENTS FAISANT L'OBJET DE BAUX COMMERCIAUX (propriétaires extérieurs au groupe SAMSE)			
SAMSE	Crolles St Egrève Champier Flumet	La Motte Servolex Margencel Thonon les Bains Guillestre	Annonay Montpezat Uzer Vallon Pont d'Arc
DORAS	Bourges Neuilly l'Evèque St Usage Baume les Dames	Faverois Chalindrey Fain les Montbard Crottet	Nuits St Georges Chenove
CHRISTAUD	Valence	Clermont-Ferrand	Argonay
LA BOITE A OUTILS	Montélimar (40 %)	La Tour du Pin	
BLANC MATERIAUX	Colmars Les Alpes	La Mure Argens	
BOIS MAURIS ODDOS	Briançon		
LAUDIS	Avignon		
REMAT	St Quentin Fallavier (40 %)		
DES IDEES	Bassens		
SAM BTP	Fegersheim (60 %)		

TENEMENTS MIXTES
(propriété et location)

SAMSE	St Martin d'Hères Modane Le Pont de Beauvoisin Meximieux	Gap Veynes Château-Arnoux Sisteron	Aubenas Joyeuse Ruoms
LA BOITE A OUTILS	St Jean de Moirans St Martin d'Hères	Bassens Décines	Valence
DORAS	Nevers Jonction		
BOIS MAURIS ODDOS	Seyssins		
REMAT	St Jean de Moirans		

TENEMENTS FAISANT L'OBJET DE BAUX A CONSTRUCTION

SAMSE	Vienne	Embrun	Privas
DORAS	Nevers Jonction		
LA BOITE A OUTILS	Albertville	Gap	

TENEMENTS FAISANT L'OBJET DE CREDIT-BAUX

SAMSE	Brezins (plate-forme)	Sallanches

IMMEUBLES DE PLACEMENT

SAMSE	Chignin (ancienne agence)		
DORAS	Riom	Chatenay le Royal	Saint Eloi
CELESTIN	Irigny		

- Les stocks

Les stocks consolidés au 31 décembre 2005 représentent 15,7 % du chiffre d'affaires du Groupe. Les stocks font l'objet d'un suivi et d'un contrôle mensuel basé sur des indicateurs mis en place au niveau Groupe. Ces indicateurs sont calculés pour chaque point de vente ainsi que pour la plate-forme logistique.

Les stocks sont constitués de gammes de produits permanents. Le risque d'invendus sur les produits en stock fait l'objet d'une provision représentant 6,8 % de la valeur brute des stocks au 31 décembre 2005. Ces indicateurs sont en amélioration par rapport à l'année 2004.

- Le système d'information

Le Groupe a renforcé sa politique de sécurité avec la création en novembre 2005 d'un poste de responsable de la sécurité des systèmes d'information. Ce point est détaillé dans le rapport du Président du conseil de surveillance.

Risques liés à la construction immobilière pour livraison à nous-mêmes

Les risques issus de l'activité de construction immobilière de certaines de nos agences ou magasins sont gérés, de manière centralisée, par le service technique, en liaison avec le secrétariat général et la direction juridique.

Au sein du service technique, un architecte et deux conducteurs de travaux, gèrent les risques liés à la construction : dépôt des demandes d'autorisations administratives, couverture du risque de construction, réclamation aux sous-traitants intervenant sur les programmes, la souscription des polices. Les franchises ou exclusions de garantie sont conformes aux usages.
Il convient cependant de noter que la société SAMSE, étant à la fois maître de l'ouvrage et maître d'œuvre, ne peut pas souscrire à l'assurance dommages ouvrages, qui n'est cependant pas obligatoire compte tenu des seuils atteints (chiffre d'affaires et nombre de salariés).

Risques liés aux investissements futurs

Le Groupe SAMSE est exposé aux risques inhérents aux opérations de développement. Tous les projets de croissance externe et interne sont présentés et validés en directoire et en conseil de surveillance. Le Groupe a recours à des conseils extérieurs sur des problématiques particulières, tels que les aspects juridiques et financiers.

Pour améliorer la gestion des risques, un nouveau modèle d'évaluation du retour sur investissement a été initié en 2005 et soumis au conseil de surveillance. Il sera opérationnel sur l'année 2006 selon des modalités en cours de validation.

Risques liés à la sécurité des personnes et des biens

Les points de vente du Groupe sont soumis à la législation des établissements recevant du public (ERP). Afin de répondre aux obligations réglementaires qui en découlent et pour assurer la sécurité des ses employés et des clients sur les sites, le Groupe SAMSE a mis en place, depuis cinq ans, deux responsables de la sécurité, soit un par activité.
Ces deux responsables ont pris en charge la réalisation et la mise en place de la documentation obligatoire pour chaque unité de travail : dossier d'évaluation des risques, protocole de sécurité pour les opérations de chargement et de déchargement, protocole de sécurité pour l'enlèvement des bennes à déchets. Ils ont

également réalisé la formation incendie, mis en place et organisé le suivi des formations d'habilitation de conduite et de manutention des matériels industriels.
Des référents sécurités pour chaque région et chaque point de vente sont en cours de désignation et de formation afin de compléter ce dispositif de gestion des risques et de mettre en œuvre des questionnaires d'audit de sécurité.

D'autre part, les règles de sécurité, spécifiques à la plate-forme logistique, sont centralisées par le responsable sécurité de l'activité négoce en liaison avec le référent sécurité du site.

Concernant le siège social du Groupe, des formations incendie et secouriste du travail sont organisées régulièrement. En 2005, un exercice d'évacuation du bâtiment a été réalisé.

S'agissant d'un travail de proximité, DORAS gère de manière autonome la sécurité des personnes et des biens sur ses sites, en utilisant l'expertise du Groupe SAMSE.

Enfin, le Groupe est doté de comités d'Hygiène, Sécurité et Conditions de travail qui participent à l'amélioration de la gestion de ces risques.

Risques industriels et environnementaux

Le Groupe SAMSE présente essentiellement un risque de type industriel et environnemental, lié au stockage de certaines matières dangereuses sur sa plate-forme logistique. Le site est soumis à la législation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE). Le respect de cette réglementation est assuré par un référent sécurité sur le site avec l'appui de l'expertise du responsable sécurité de l'activité négoce. De plus, la plate-forme a obtenu la certification APSAD suite au sprinklage du site.

Par ailleurs, les agences, les magasins et les centres administratifs du Groupe sont soumis à la réglementation du traitement des déchets inscrite dans la loi du 15 juillet 1975. Afin de mieux répondre à ces obligations et d'aller vers une valorisation de nos déchets, un audit externe a été lancé début 2006. Il a pour objectif de déterminer les volumes traités ainsi que leur nature. En interne, un support pédagogique, destiné aux chefs de parc, a été réalisé par le service communication afin de présenter les obligations légales auxquelles les sites sont soumis et les outils qui sont mis à leur disposition pour y répondre. Ces processus sont coordonnés et animés par les responsables sécurité des deux activités du Groupe et leurs relais sur le terrain.

Les sociétés du Groupe SAMSE n'ont fait l'objet d'aucune condamnation et n'ont eu à verser aucune indemnité au titre des réglementations liées à l'environnement au cours de l'exercice écoulé. Elles n'ont eu aucune provision à constituer au titre des risques liés à l'environnement.

ASSURANCES ET COUVERTURES DES RISQUES

Stratégie de couverture des risques du Groupe

La politique en matière de stratégie de couverture des risques est centralisée au niveau du Groupe et sous la responsabilité de la direction juridique. Au cours l'exercice 2005, DORAS a poursuivi sa politique de couverture et les contrats en cours.
Une étude visant à rapprocher les différents contrats est prévue en 2006 avec pour objectif une harmonisation et une amélioration du rapport couverture/coût au 1er janvier 2007.

La direction juridique a pour mission de détecter, d'analyser, de couvrir et d'intervenir en amont de tous les risques identifiés. Son expertise a permis la mise en place d'une stratégie de couverture répartie entre prévention, auto-assurance et assurance des risques identifiés.

La stratégie de couverture des risques du Groupe est basée d'une part sur une politique active de prévention quant à la sécurité des biens et des personnes et d'autre part sur une politique d'assurance et d'auto-assurance.

La stratégie de gestion des éventuels sinistres du Groupe SAMSE est basée sur la gestion directe de ceux-ci, en partenariat avec la compagnie d'assurance. Cette politique permet de réagir au mieux dès la gestation d'un éventuel sinistre et donc soit de le régler immédiatement, soit de le gérer dans l'optimisation active du risque potentiel. Les procédures sont également gérées directement, en partenariat mais sans subrogation à la compagnie. Cette politique assure au Groupe sa performance dans les résultats de la gestion des divers sinistres.

Le Groupe SAMSE n'a pas de compagnie d'assurance ou de réassurance « captive ».

Politique de prévention

La politique de prévention est un élément important de la stratégie de couverture des risques dans le domaine de la sécurité des personnes et des biens.

Cette politique de prévention est mise en œuvre au travers de la formation des personnels. Les programmes de formation sont établis en fonction des obligations légales liées à la conduite de matériels industriels et des besoins recensés par les responsables sécurité à travers d'audits sur le terrain ou suite à des accidents du travail. Ainsi le Groupe a mis en place des formations concernant les gestes et les postures de travail ou le magasinage en sécurité.

Politique d'assurance et d'auto-assurance

Les risques identifiés par la direction juridique sont assurés par sept polices conclues avec des compagnies d'assurances, dont la notoriété est reconnue.

Le Groupe SAMSE utilise l'expertise de cabinets de courtage spécialisés. Cette pratique permet d'obtenir un bon rapport qualité/prix et d'assurer les grands risques avec une limitation contractuelle d'indemnité calculée en fonction du sinistre maximum possible.

La politique d'assurance du Groupe est d'assurer l'ensemble des risques de gravité, c'est-à-dire ceux qui peuvent mettre en péril un établissement et de s'auto-assurer pour les risques de fréquence pour les montants inférieurs à la franchise.
Cette politique permet d'une part de ne pas surcharger le coût d'une police par des sinistres de fréquence de faible montant et d'autre part de responsabiliser les utilisateurs dans leurs pratiques en s'appuyant sur la politique de prévention et sur l'affectation réelle du coût des sinistres dans les résultats des agences.

Le niveau de couverture du programme d'assurance de 2005 est identique au niveau de 2004. Ce niveau est revu chaque année avec le partenariat et l'expertise de nos courtiers.

Le cumul des primes d'assurance pour 2005 s'élève à 2 424 K€, soit une diminution de 3,4 % par rapport à 2004. Elles représentent 0,31 % du chiffre d'affaires consolidé.

Le programme d'assurance 2006, négocié à la fin de l'exercice 2005, est stable en terme de volume de primes et de niveau des garanties.

Couverture des dommages matériels et pertes d'exploitation

- Le Groupe SAMSE hors DORAS

Le contrat d'assurance souscrit auprès des AGF, selon le principe de garantie « tous risques sauf », couvre pour l'essentiel les risques d'incendie, dégâts des eaux, risques électriques, vol…..ainsi que les pertes d'exploitation consécutives aux sinistres garantis, pour les sites de LA BOITE A OUTILS, SAMSE Saint-Martin d'Hères et la plate-forme de Brezins.
Les critères de souscription tiennent compte de l'offre du marché de l'assurance dans les limites usuelles. Un partenariat fructueux est mis en place avec la compagnie, dont l'expertise est sollicitée dès la conception de nouveaux bâtiments permettant ainsi une optimisation des risques et des investissements de prévention.

La compagnie a accepté de porter la couverture maximale par sinistre à 30 M€ pour la plate-forme de Brezins, sans hausse de prime. Elle est de 19,5 M€ pour les autres établissements.

La franchise, de 15 K€ pour les sinistres de fréquence (vol, dégâts des eaux, risques électriques …), rend le Groupe auto-assureur de près de 90 % d'entre eux. La franchise est de 75 K€ pour l'incendie.

Un recensement de la valeur des actifs et des marges brutes générées par l'exploitation de ces actifs est réalisé annuellement. Les capitaux assurés au titre de ce contrat représentent un montant supérieur à 222 M€ en 2005.

- Le Groupe DORAS

Le contrat d'assurance également souscrit, selon le principe de garantie « tous risques sauf », couvre pour l'essentiel les risques d'incendie, ainsi que les pertes d'exploitation consécutives aux sinistres garantis.
Les critères de souscription tiennent compte de l'offre du marché de l'assurance.

Un recensement de la valeur des actifs et des marges brutes générées par l'exploitation de ces actifs est réalisé annuellement.

Couverture du risque de responsabilité civile

Le contrat de responsabilité civile souscrit comprend deux volets : la responsabilité civile chef d'entreprise et la responsabilité civile produit.
La responsabilité civile chef d'entreprise couvre les dommages corporels, matériels et immatériels causés aux tiers du fait de l'activité du Groupe. La couverture maximale est de 6,5 M€ par sinistre. Les principales sous-limites concernent les dommages matériels et immatériels consécutifs et la responsabilité après livraison.

La responsabilité civile produit couvre les obligations de garanties énoncées dans le code civil et se rapportant aux activités du Groupe. Ces litiges sont gérés d'une manière très intégrée par le Groupe. La direction juridique et sociale prend en charge la gestion des litiges et garde la maîtrise de toutes les procédures éventuellement engagées en partenariat étroit avec la compagnie.
Le montant du risque est déterminé et provisionné suivant des règles Groupe dans les comptes sociaux des différentes entités concernées. La politique menée induit une excellente maîtrise de ce risque et une sinistralité quasi inexistante.

Il convient de noter que ce risque était assuré auprès de la compagnie AVIVA, laquelle a dénoncé le contrat au décembre 2005, compte tenu de sa décision de se retirer de ce marché.
Un nouveau contrat vient d'être souscrit à effet du 1er janvier 2006 auprès de la compagnie CAMACTE à de nouvelles conditions. Il faut noter que cette résiliation, sans raison tenant au risque ou à l'économie du contrat, fait perdre au Groupe le bénéfice de sa capitalisation et l'oblige à se représenter sur un marché extrêmement étroit.

En ce qui concerne DORAS, le risque de responsabilité civile (responsabilité civile d'exploitation et décennale produit), fait l'objet d'une couverture d'assurance souscrite auprès de la compagnie L'AUXILIAIRE.

Couverture des autres domaines

En complément des couvertures ci-dessus, le Groupe souscrit aux assurances obligatoires comme celles concernant les flottes de véhicules ou les déplacements professionnels des salariés du Groupe avec leur véhicule privé.
Les dirigeants du Groupe SAMSE bénéficient des garanties du programme d'assurance des mandataires sociaux.

PASSAGE AUX NORMES IAS/IFRS

Les états financiers consolidés du Groupe SAMSE sont établis en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'adopté par l'Union Européenne et publié au Journal Officiel de l'Union Européenne au 31 décembre 2005.

Le référentiel IFRS comprend les normes IFRS, les normes IAS (International Accounting Standards) ainsi que leurs interprétations IFRIC (International Financial Reporting Interprétations Committee).

Les normes comptables ont été appliquées avec effet rétroactif dans le bilan d'ouverture à la date de transition (1er janvier 2004), à l'exception de certaines exemptions facultatives prévues dans la norme IFRS 1.
Les normes, interprétations et amendements à des normes existantes et applicables aux exercices comptables ouverts à compter du 1er janvier 2006 n'ont pas été retenus par anticipation au 31 décembre 2005.

Les états financiers consolidés du Groupe SAMSE sont présentés pour la première fois en normes IFRS pour les exercices clos aux 31 décembre 2005 et 2004.
L'exercice clos au 31 décembre 2004 établi en normes françaises a fait l'objet d'un document de référence visé par l'Autorité des Marchés Financiers (visa numéro R.05-106 du 5 juillet 2005). Dans ce document figurent tous les éléments d'analyse des états financiers consolidés du Groupe SAMSE pour les exercices 2004 et 2003.

GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

L'organisation de la société en mode de Directoire et Conseil de surveillance, adopté depuis janvier 2000 par SAMSE, permet, conformément à la loi, de réaliser une dissociation entre les fonctions de direction et gestion et celles de contrôle et de supervision.
Il est précisé que la société se conforme au régime de gouvernement d'entreprise en vigueur en France.

COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT DES ORGANES DE DIRECTION ET DE CONTROLE A LA DATE DU PRESENT DOCUMENT

Il n'existe aucun lien familial entre les organes de direction et de contrôle. En application des nouvelles dispositions du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers résultant de la transposition de la directive européenne « Prospectus », il est précisé qu'à la connaissance de la société, aucun des membres du directoire ou du conseil de surveillance n'a au cours des cinq dernières années fait l'objet d'une condamnation prononcée pour fraude, ou n'a été associé à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation.
En outre, aucune condamnation et/ou sanction publique officielle n'a été prononcée à leur encontre par une autorité statutaire ou réglementaire et aucun tribunal ne les a empêchés d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ni d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur.

Le Directoire

Jean-Marie BERNARD (Président)

Date du premier mandat : 1er avril 2006
Date de fin de mandat : 31 janvier 2008
Nombre d'actions SAMSE détenues : 0

François BERIOT

Date du premier mandat : 31 janvier 2004
Date du dernier renouvellement : 31 janvier 2006
Date de fin de mandat : 31 janvier 2008
Nombre d'actions SAMSE détenues : 2 280

Jean-Jacques CHABANIS

Date du premier mandat : du 31 janvier 2000 au 1er janvier 2005
Date du deuxième mandat : 1er avril 2006
Date de fin de mandat : 31 janvier 2008
Nombre d'actions SAMSE détenues : 3 300

Philippe GERARD

Date du premier mandat : 31 janvier 2004
Date du dernier renouvellement : 31 janvier 2006
Date de fin de mandat : 31 janvier 2008
Nombre d'actions SAMSE détenues : 3 300

Olivier MALFAIT

Date du premier mandat : 31 janvier 2000
Date du dernier renouvellement : 31 janvier 2006
Date de fin de mandat : 31 janvier 2008
Nombre d'actions SAMSE détenues : 3 340

Bernard PUEL

Date du premier mandat : 31 janvier 2000
Date du dernier renouvellement : 31 janvier 2006
Date de fin de mandat : 31 janvier 2008
Nombre d'actions SAMSE détenues : 3 540

Jérôme THFOIN

Date du premier mandat : 2 janvier 2003
Date du dernier renouvellement : 31 janvier 2006
Date de fin de mandat : 31 janvier 2008
Nombre d'actions SAMSE détenues : 0

Le Directoire, instance collégiale décisionnaire de la société, composé de sept membres nommés pour une durée de deux ans, assure la direction, l'animation et la gestion de la société. Il élabore les grandes lignes de la politique générale de SAMSE, définit les orientations opérationnelles et financières, à l'exception des pouvoirs expressément attribués au conseil de surveillance et aux actionnaires par la loi. Il arrête les comptes sociaux et consolidés annuels et semestriels.
Les mesures soumises à l'approbation du conseil de surveillance sont exposées ci-après dans le paragraphe «conseil de surveillance ».

Le Directoire se réunit aussi souvent que le nécessite la conduite des affaires (neuf réunions en 2005).

Le conseil de surveillance

Patrice JOPPE (Président)

Date du premier mandat : 31 janvier 2000
Date du dernier renouvellement : AG 2004
Date de fin de mandat : AG 2006
Nombre d'actions SAMSE détenues : 360

Gaston CHAPPELLAZ

Date du premier mandat : 31 janvier 2000
Date du dernier renouvellement : AG 2004
Date de fin de mandat : AG 2006
Nombre d'actions SAMSE détenues : 1 300

Jean-Yves JEHL de MENORVAL

Date du premier mandat : 31 janvier 2000
Date du dernier renouvellement : AG 2004
Date de fin de mandat : AG 2006
Nombre d'actions SAMSE détenues : 106

Société CRH EUROPE BV

Date du premier mandat : 31 janvier 2000
Date du dernier renouvellement : AG 2004
Date de fin de mandat : AG 2006
Nombre d'actions SAMSE détenues : 313 000

Société DUMONT INVESTISSEMENT

Date du premier mandat : 31 janvier 2000
Date du dernier renouvellement : AG 2004
Date de fin de mandat : AG 2006
Nombre d'actions SAMSE détenues : 812 419

Le conseil de surveillance, composé de cinq membres, nommés pour une durée de deux ans, remplit une fonction de contrôle et de surveillance.
Le conseil de surveillance vérifie que les questions importantes sont convenablement préparées et débattues et mesure la contribution effective de chaque membre aux travaux du conseil de surveillance, du fait de sa compétence et de son implication dans les délibérations.

Il est consulté sur toutes les décisions stratégiques du Groupe, notamment sur les opérations de développement (croissance externe et interne). Il joue le rôle d'un organe de consultation qui permet d'échanger et de confronter les opinions des différentes instances de l'entreprise (dirigeants, partenaires économiques, salariés).
Il exerce le contrôle permanent de la gestion de la société par le directoire, opère les vérifications et les contrôles qu'il juge opportuns.

Il autorise les conventions réglementées. Il tient de la loi certaines attributions précises (nomination des membres du directoire et fixation de leur rémunération, choix du Président du Directoire, cooptation des membres du conseil de surveillance, répartition des jetons de présence …).

Conformément à l'article 21 des statuts, il autorise préalablement la conclusion par le directoire des opérations suivantes :

- cautions, avals et autres garanties,
- les ventes d'immeubles par nature, les cessions totales ou partielles de participations et les constitutions de sûretés.

Le comité de direction

Le comité de direction réunit, chaque semaine, certains membres du directoire et directeurs fonctionnels en charge des affaires juridiques et sociales, de l'organisation et des méthodes et des ressources humaines.

Il a pour vocation de mettre en œuvre les décisions du directoire selon les avis émis par le conseil de surveillance.

Les comités spécifiques

Le conseil de surveillance, pour exercer sa mission de surveillance et de contrôle conformément aux dispositions légales, a institué des comités, composés de membres choisis en fonction de leur expérience. L'organisation et le fonctionnement de ces comités sont établis par le conseil de surveillance.
Ces comités rendent compte de leur action aux membres du conseil de surveillance.

Comité des rémunérations

Le comité des rémunérations, composé de trois membres (Mme Marie-Claude Guicherd, M. Hugues Joppé, M. Patrice Joppé) a pour mission d'apprécier l'ensemble des rémunérations et avantages perçus par les dirigeants.
Le comité des rémunérations se réunit au minimum une fois par an pour faire des propositions et des recommandations au conseil de surveillance, lequel fixe les rémunérations des membres du directoire.

Comité d'audit

Le comité d'audit, est composé de Messieurs Patrice Joppé, Gaston Chappellaz, Olivier Malfait, Bernard Puel, Philippe Denece, Robert Dutreuil, Valérie Chavanne, auditeur interne, le cabinet Odicéo et le cabinet BBM & Associés. Il a pour mission :

- d'analyser, en présence de la Direction Générale et des commissaires aux comptes, les états financiers diffusés par la société et d'en approfondir certains éléments avant leur présentation au conseil de surveillance.
- de s'assurer de la pertinence et de la fiabilité des procédures en vigueur dans la société et de veiller à leur mise en œuvre effective.
- d'orienter les travaux de l'auditeur interne.
- d'examiner les honoraires des commissaires aux comptes et d'apprécier les conditions de leur indépendance.

Le comité s'est réuni trois fois en 2005. En sa séance du 23 mars 2006, il a procédé à l'analyse des résultats consolidés et des résultats sociaux de l'exercice 2005.

Comité d'investissements

Lors du conseil de surveillance du 23 mars 2006, un comité d'investissements a été constitué ; il se compose de Messieurs Hugues Joppé, Gaston Chappellaz et Philippe Denece.
Il se réunira au moins une fois par an pour examiner les demandes d'investissements élaborées par les différents directeurs de régions ; il veillera au respect de la procédure d'investissements mise en place sur 2005 et détaillant les responsabilités des différents acteurs ainsi que la procédure d'approbation des demandes d'investissements.

Mandats et fonctions exercés durant les cinq derniers exercices

Nom du mandataire	2005	2004	2003	2002	2001
Paul BERIOT Président du Directoire (jusqu'au 31/03/06)	**Président du Directoire** : SA Samse, SA Doras (depuis le 27/04/05) **Président** : SAS La Boîte à Outils, SAS SCInv. **Directeur Général** : SAS La Boîte à Outils (jusqu'au 31/03/06). **Directeur Général Délégué** : SA Dumont Investissement (jusqu'au 31/03/06), SA G.Doras (jusqu'au 27/04/05). **Gérant** (jusqu'au 31/03/06) : SCI Célestin Chassieu, SCI Le Bourg, SCI Porte de Savoie, SCI Du Vieux Port. **Administrateur** : SA Dumont Investissement (jusqu'au 31/03/06), SA Ets René de Veyle (jusqu'au 31/03/06), SA Tc-Hp (jusqu'au 31/03/06), SA Bois Mauris Oddos (jusqu'au 31/03/06), SAS Simc, SAS Société Creusoise de Matériaux (jusqu'au 31/03/05). **Représentant permanent de Samse au conseil** : SA G.Doras (jusqu'au 27/04/05).	**Président du Directoire** : SA Samse. **Président Directeur Général** : SA La Boîte à Outils (jusqu'au 26/05/04). **Président** : SAS La Boîte à Outils (depuis le 26/05/04), SAS SCInv. **Directeur Général Délégué** : SA Dumont Investissement, SA G.Doras (depuis le 05/06/04). **Gérant** : SCI Célestin Chassieu, SCI Le Bourg, SCI Porte de Savoie, SCI Du Vieux Port. **Administrateur** : SA Dumont Investissement, SA La Boîte à Outils (jusqu'au 26/05/04), SA Samse-Bmd (jusqu'au 23/12/04), SA Ets René de Veyle, SA Plattard Négoce (jusqu'au 10/05/04), SA Tc-Hp, SA Bois Mauris Oddos, SAS Simc (depuis le 30/11/04), SAS Société Creusoise de Matériaux (depuis le 30/06/04). **Représentant permanent de Samse au conseil** : SA Sam (jusqu'au 23/12/04), SA G.Doras.	**Président du Directoire** : SA Samse. **Président Directeur Général** : SA La Boîte à Outils. **Président** : SAS SCInv (depuis le 17/12/03). **Directeur Général Délégué** : SA Dumont Investissement. **Gérant** : SCI Célestin Chassieu, SCI Le Bourg, SCI Porte de Savoie, SCI Du Vieux Port. **Administrateur** : SA Dumont Investissement, SA La Boîte à Outils, SA Samse-Bmd, SA Ets René de Veyle, SA Plattard Négoce, SA Tc-Hp, SA Bois Mauris Oddos, SA Sam (jusqu'au 22/12/03). **Représentant permanent de Samse au conseil** : SA Ets Benet (devenus Sam le 22/12/03), SA G.Doras (depuis le 07/07/03).	**Président du Directoire** : SA Samse, SA Dumont Investissement (jusqu'au 31/05/02). **Président Directeur Général** : SA La Boîte à Outils, SA Dumollard Matériaux (jusqu'au 03/05/02), SA Bmi (jusqu'au 03/05/02). **Directeur Général Délégué** : SA Dumont Investissement (depuis le 31/05/02). **Gérant** : SCI Célestin Chassieu, SCI Le Bourg, SCI Porte de Savoie, SCI Du Vieux Port. **Administrateur** : SA Dumont Investissement (depuis le 31/05/02), SA La Boîte à Outils, SA Bert Matériaux (jusqu'au 29/11/02), SA Dumollard Matériaux (jusqu'au 29/11/02), SA Samse-Bmd, SA Ets René de Veyle, SA Plattard Négoce, SA Tc-Hp, SA Bois Mauris Oddos, SA Sam (depuis le 28/05/02), SA Simc. **Représentant permanent de Samse au conseil** : SA Ets Benet, SA Deguerry Samse (jusqu'au 17/12/02). **Représentant permanent de Samse au conseil de surveillance** : MCD (Matériaux de Construction Distribution – jusqu'au 16/12/02).	**Président du Directoire** : SA Samse, SA Dumont Investissement. **Président Directeur Général** : SA La Boîte à Outils, SA Dumollard Matériaux, SA Bmi. **Gérant** : SCI Célestin Chassieu, SCI Le Bourg, SCI Porte de Savoie, SCI Du Vieux Port. **Administrateur** : SA La Boîte à Outils, SA Bert Matériaux, SA Dumollard Matériaux, SA Samse-Bmd, SA Ets René de Veyle, SA Plattard Négoce, SA Tc-Hp, SA Bmi, SA Simc. **Représentant permanent de Samse au conseil** : SA Ets Benet, SA Deguerry Samse.

Nom du mandataire	2005	2004	2003	2002	2001
Jean-Marie BERNARD Président du Directoire (depuis le 01/04/06)	**Membre du Directoire de Directeur Général** : SA Samse (jusqu'au 31/03/06).				
François BERIOT Membre du Directoire	**Membre du Directoire :** SA Samse. **Administrateur** : SA Bois Mauris Oddos.	**Membre du Directoire :** SA Samse (depuis le 31/01/04).			
Jean-Jacques CHABANIS Membre du Directoire et Directeur Général (depuis le 01/04/06)	**Membre du conseil de surveillance** : SA Samse (du 30/03/05 au 31/03/06). **Président** : SAS La Formule des Artisans (jusqu'au 16/02/06), SAS Des Idées, SAS La Boîte à Outils (depuis le 25/05/05). **Directeur Général** : SAS Entrepôt du Bricolage Froment, SAS La Boîte à Outils (jusqu'au 25/05/05). **Directeur Général Délégué** : SA Dumont Investissement. **Co-gérant** : SCI Entrepôt Froment. **Administrateur** : SA Remat, SA Tc-Hp, SAS Société Creusoise de Matériaux (jusqu'au 31/03/05). **Représentant permanent de Samse au conseil de surveillance** : MCD (Matériaux de Construction Distribution).	**Membre du Directoire et Directeur Général** : SA Samse. **Président** : SAS La Formule des Artisans (depuis le 17/11/04), SAS Des Idées (depuis le 28/10/04). **Directeur Général** : SAS Entrepôt du Bricolage Froment (depuis le 17/12/04), SAS La Boîte à Outils (depuis le 26/05/04). **Directeur Général Délégué** : SA Dumont Investissement, SA La Boîte à Outils (jusqu'au 26/05/04). **Co-gérant** : SCI Entrepôt Froment. **Administrateur** : SA La Boîte à Outils (jusqu'au 26/05/04), SA Remat, SA Tc-Hp, SAS Société Creusoise de Matériaux (depuis le 30/06/04). **Représentant permanent de Samse au conseil de surveillance** : MCD (Matériaux de Construction Distribution).	**Membre du Directoire et Directeur Général** : SA Samse. **Directeur Général Délégué** : SA Dumont Investissement, SA La Boîte à Outils. **Gérant** : SCI Entrepôt Froment. **Administrateur** : SA La Boîte à Outils, SA Remat, SA Tc-Hp. **Représentant permanent de Samse au conseil de surveillance** : MCD (Matériaux de Construction Distribution).	**Membre du Directoire et Directeur Général** : SA Samse, SA Dumont Investissement (jusqu'au 31/05/02). **Directeur Général Délégué** : SA Dumont Investissement (depuis le 31/05/02), SA La Boîte à Outils. **Administrateur** : SA La Boîte à Outils, SA Dumollard Matériaux (jusqu'au 29/11/02), SA Remat, SA Roch Matériaux (jusqu'au 29/11/02), SA Tc-Hp. **Représentant permanent de La Boîte à Outils au conseil** : SA Bert Matériaux (jusqu'au 29/11/02). **Représentant permanent de Samse au conseil de surveillance** : MCD (Matériaux de Construction Distribution – depuis le 16/12/02).	**Membre du Directoire et Directeur Général** : SA Samse, SA Dumont Investissement. **Directeur Général Délégué** : SA La Boîte à Outils. **Administrateur** : SA Dumollard Matériaux, SA Remat, SA Roch Matériaux, SA Tc-Hp. **Représentant permanent de La Boîte à Outils au conseil** : SA Bert Matériaux.
Philippe GERARD Membre du Directoire	**Membre du Directoire :** SA Samse. **Administrateur** : SA Bois Mauris oddos.	**Membre du Directoire :** SA Samse (depuis le 31/01/04).			

Nom du mandataire	2005	2004	2003	2002	2001
Olivier MALFAIT Membre du Directoire et Directeur Général	**Membre du Directoire et Directeur Général** : SA Samse. **Président Directeur Général** : SA G.Doras (jusqu'au 27/04/05). **Directeur Général Délégué** : SA Dumont Investissement. **Gérant** : SCI Charpieu, SCI Roussillon, SCI Dunoyer Dumont, SCI Saône, SCI Valmar, SCI Le Mas. **Co-gérant** : SCI Le Carreau, SCI Maliflor II. **Administrateur** : SA Remat, SA G.Doras (jusqu'au 27/04/05), SA Prémalliance, SA Francheville Matériaux (depuis le 30/06/05). **Membre du conseil de surveillance** : SA Doras (depuis le 27/04/05). **Représentant permanent de Samse au conseil** : SA Christaud, SA Bois Mauris Oddos. **Représentant permanent de Doras, gérant** : SNC Doras Billon (jusqu'au 30/06/05), SNC Gd Services (jusqu'au 30/06/05).	**Membre du Directoire et Directeur Général** : SA Samse. **Président Directeur Général** : SA G.Doras (depuis le 05/06/04). **Directeur Général Délégué** : SA Dumont Investissement. **Gérant** : SCI Charpieu, SCI Roussillon, SCI Dunoyer Dumont, SCI Saône, SCI Valmar, SCI Maliflor II, SCI Le Mas. **Co-gérant** : SCI Le Carreau. **Administrateur** : SA Remat, SA Sam (jusqu'au 23/12/04), SA La Boîte à Outils (jusqu'au 26/05/04), SA G.Doras (depuis le 05/06/04), SA Prémalliance. **Représentant permanent de Samse au conseil** : SA Christaud, SA Bois Mauris Oddos, SA Deguerry-Samse (jusqu'au 07/05/04). **Représentant permanent de Doras, gérant** : SNC Doras Billon, SNC Gd Services. **Représentant permanent de G.Doras, Président** : SAS Doras Matériaux, SAS Doras Bouvet-Ponsar, SAS Doras Associés, SAS Doras Pousson, SAS Doras Raynaud, SAS Doras Clément, SAS Doras Centre Auvergne, SAS La Location.	**Membre du Directoire et Directeur Général** : SA Samse. **Directeur Général Délégué** : SA Dumont Investissement. **Gérant** : SCI Charpieu, SCI Roussillon, SCI Dunoyer Dumont, SCI Saône, SCI Valmar, SCI Maliflor II, SCI Le Mas. **Co-gérant** : SCI Le Carreau. **Administrateur** : SA Remat, SA Sam (jusqu'au 22/12/03), SA Ets Benet (devenus Sam le 22/12/03), SA La Boîte à Outils (depuis le 22/05/03), SA Prémalliance. **Représentant permanent de Samse au conseil** : SA Christaud, SA Bois Mauris Oddos, SA Deguerry-Samse.	**Membre du Directoire et Directeur Général** : SA Samse, SA Dumont Investissement (jusqu'au 31/05/02). **Directeur Général Délégué** : SA Dumont Investissement (depuis le 31/05/02). **Président Directeur Général** : SA Dumollard Matériaux (du 03/05/02 au 29/11/02). **Gérant** : SCI Charpieu, SCI Roussillon, SCI Dunoyer Dumont, SCI Saône, SCI Valmar, SCI Maliflor II, SCI Le Mas. **Co-gérant** : SCI Le Carreau. **Administrateur** : SA Mauris Bois et Dérivés (jusqu'au 04/12/02), SA Remat, SA Roch Matériaux (jusqu'au 29/11/02), SA Sam (depuis le 28/05/02), SA Ets Benet (depuis le 28/05/02), SA Prémalliance. **Représentant permanent de Samse au conseil** : SA Christaud, SA Bois Mauris Oddos, SA Oddos (jusqu'au 04/12/02), SA Deguerry-Samse (depuis le 17/12/02).	**Membre du Directoire et Directeur Général** : SA Samse, SA Dumont Investissement. **Gérant** : SCI Charpieu, SCI Roussillon, SCI Dunoyer Dumont, SCI Saône, SCI Valmar. **Co-gérant** : SCI Le Carreau. **Administrateur** : SA Mauris Bois et Dérivés, SA Remat, SA Roch Matériaux. **Représentant permanent de Samse au conseil** : SA Christaud, SA Oddos, SA Bmi.

Nom du mandataire	2005	2004	2003	2002	2001
Bernard PUEL Membre du Directoire et Directeur Général	**Membre du Directoire et Directeur Général** : SA Samse. **Directeur Général Délégué** : SA Dumont Investissement. **Administrateur** : SA Bois Mauris Oddos, SA Log-Eau, SA Tc-Hp. **Représentant permanent de Samse au conseil** : SAS Simc.	**Membre du Directoire et Directeur Général** : SA Samse. **Directeur Général Délégué** : SA Dumont Investissement. **Administrateur** : SA Bois Mauris Oddos, SA Log-Eau, SA Tc-Hp, SA Sam (jusqu'au 23/12/04). **Représentant permanent de Samse au conseil** : SA La Boîte à Outils (jusqu'au 26/05/04), SA Simc (jusqu'au 30/11/04), SAS Simc (depuis le 30/11/04).	**Membre du Directoire et Directeur Général** : SA Samse. **Directeur Général Délégué** : SA Dumont Investissement. **Administrateur** : SA Bois Mauris Oddos, SA Tc-Hp, SA Sam (jusqu'au 22/12/03), SA Ets Benet (devenus Sam le 22/12/03), SA Podesta (depuis le 31/07/03). **Représentant permanent de Samse au conseil** : SA La Boîte à Outils, SA Simc.	**Membre du Directoire et Directeur Général** : SA Samse, SA Dumont Investissement (jusqu'au 31/05/02). **Directeur Général Délégué** : SA Dumont Investissement (depuis le 31/05/02). **Président Directeur Général** : SA Bois Mauris Oddos (depuis le 03/05/02). **Administrateur** : SA Bois Mauris Oddos, SA Dumollard Matériaux (jusqu'au 29/11/02), SA Tc-Hp, SA Roch Matériaux (jusqu'au 29/11/02), SA Sam (depuis le 28/05/02), SA Ets Benet (depuis le 28/05/02). **Représentant permanent de Samse au conseil** : SA La Boîte à Outils, SA Bert Matériaux (jusqu'au 29/11/02), SA Simc.	**Membre du Directoire et Directeur Général** : SA Samse, SA Dumont Investissement. **Administrateur** : SA Dumollard Matériaux, SA Tc-Hp, SA Roch Matériaux. **Représentant permanent de Samse au conseil** : SA La Boîte à Outils, SA Bert Matériaux, SA Simc.
Jérôme THFOIN Membre du Directoire	**Membre du Directoire** : SA Samse. **Directeur Général** : SAS Mat-Appro.	**Membre du Directoire** : SA Samse. **Directeur Général** : SAS Mat-Appro (depuis le 02/06/04). **Administrateur** : SA Simc (jusqu'au 30/11/04).	**Membre du Directoire** : SA Samse (depuis le 02/01/03). **Administrateur** : SA Simc.		

Nom du mandataire	2005	2004	2003	2002	2001
Patrice JOPPE Président du conseil de surveillance	**Président du conseil de surveillance** : SA Samse, SA Doras (depuis le 27/04/05). **Président du conseil d'administration** : SA Dumont Investissement. **Administrateur** : SA Christaud, SA Ets René de Veyle, SA Remat. **Membre du conseil de surveillance** : Banque Rhône Alpes.	**Président du conseil de surveillance** : SA Samse. **Président du conseil d'administration** : SA Dumont Investissement. **Administrateur** : SA La Boîte à Outils (jusqu'au 26/05/04), SA Christaud, SA Ets René de Veyle, SA Remat. **Membre du conseil de surveillance** : Banque Rhône Alpes.	**Président du conseil de surveillance** : SA Samse. **Président du conseil d'administration** : SA Dumont Investissement. **Administrateur** : SA La Boîte à Outils, SA Christaud, SA Ets René de Veyle, SA Remat. **Membre du conseil de surveillance** : Banque Rhône Alpes.	**Président du conseil de surveillance** : SA Samse, SA Dumont Investissement (jusqu'au 31/05/02). **Président du conseil d'administration** : SA Dumont Investissement (depuis le 31/05/02). **Administrateur** : SA La Boîte à Outils, SA Christaud, SA Ets René de Veyle, SA Remat. **Membre du conseil de surveillance** : Banque Rhône Alpes.	**Président du conseil de surveillance** : SA Samse, SA Dumont Investissement. **Administrateur** : SA La Boîte à Outils, SA Christaud, SA Ets René de Veyle, SA Remat. **Membre du conseil de surveillance** : Banque Rhône Alpes.
Gaston CHAPPELLAZ Membre du conseil de surveillance	**Administrateur** : SA Christaud. **Membre du conseil de surveillance** : SA Samse.	**Président Directeur Général** : SA Christaud (jusqu'au 26/05/04). **Administrateur** : SA Christaud. **Membre du conseil de surveillance** : SA Samse.	**Président Directeur Général** : SA Christaud. **Administrateur** : SA Christaud. **Membre du conseil de surveillance** : SA Samse.	**Président Directeur Général** : SA Christaud. **Administrateur** : SA Christaud. **Membre du conseil de surveillance** : SA Samse.	**Président Directeur Général** : SA Christaud. **Administrateur** : SA Christaud. **Membre du conseil de surveillance** : SA Samse.
Jean-Yves JEHL DE MENORVAL Membre du conseil de surveillance	**Membre du conseil de surveillance** : Samse.	**Membre du conseil de surveillance** : Samse.	**Membre du conseil de surveillance** : Samse.	**Membre du conseil de surveillance** : Samse.	**Membre du conseil de surveillance** : Samse.
CRH EUROPE BV Membre du conseil de surveillance	**Membre du conseil de surveillance** : SA Samse.	**Membre du conseil de surveillance** : SA Samse.	**Membre du conseil de surveillance** : SA Samse.	**Membre du conseil de surveillance** : SA Samse.	**Membre du conseil de surveillance** : SA Samse.
DUMONT INVESTISSEMENT Membre du conseil de surveillance	**Membre du conseil de surveillance** : SA Samse.	**Membre du conseil de surveillance** : SA Samse.	**Membre du conseil de surveillance** : SA Samse.	**Membre du conseil de surveillance** : SA Samse.	**Membre du conseil de surveillance** : SA Samse.

REMUNERATIONS ET AVANTAGES EN NATURE VERSES AUX MANDATAIRES SOCIAUX

Les principes de la rémunération des membres du directoire ainsi que son montant sont fixés par le comité des rémunérations et approuvés par le conseil de surveillance.
La rémunération se compose d'une partie fixe et d'une partie variable.

Au cours de l'année 2005, les rémunérations directes et indirectes versées par la société SAMSE, par la holding DUMONT INVESTISSEMENT et par toute autre filiale de la société aux mandataires sociaux de la société SAMSE, au titre de leur mandat et des fonctions qu'ils exercent dans l'ensemble des sociétés du Groupe, se sont élevées à 1 781 401 € et se répartissent de la façon suivante :

Rémunérations versées en 2005

Membres du Directoire	Partie fixe du salaire	Partie variable du salaire	Avantage en nature (c)	Jetons de présence	Total
Paul Bériot	252 505	301 139 (a)	2 340	1 092	557 076
François Bériot	75 074	24 312 (b)	2 984		102 370
Jean-Marie Bernard	153 338		1 662		155 000
Philippe Gérard	70 878	28 265 (b)	2 146		101 289
Olivier Malfait	134 616	93 737 (a)	1 784	2 738	232 875
Bernard Puel	134 472	105 696 (a)	1 940		242 108
Jérôme Thfoin	82 606	31 791 (a)	4 191		118 588
Membres du conseil de surveillance	**Partie fixe du salaire**	**Partie variable du salaire**	**Avantage en nature ***	**Jetons de présence**	**Total**
Jean-Jacques Chabanis	132 143	93 676 (a)	4 257	1 457	230 076
Patrice Joppé	18 300 (d)	-	-	5 805	24 105

(a) - Pour permettre une meilleure répartition entre la partie variable et la partie fixe du salaire, le comité des rémunérations a décidé d'augmenter les salaires fixes et de réduire la partie variable à compter du 1er janvier 2005. Cependant, cette modification concernant la partie variable, ne produira ses effets qu'à compter de 2006 : les rémunérations variables versées sur 2005 étant celles acquises au titre de l'exercice 2004, les rémunérations variables acquises au titre de 2005 étant versées en 2006.
- Intéressement calculé sur la base du résultat courant consolidé du Groupe ; les taux individuels étant définis par le comité des rémunérations.
(b) Selon une prime individuelle d'objectifs calculée sur la base de plusieurs critères (le résultat courant, le taux de marge, le taux de « couverture transports » et des critères qualitatifs non quantifiés).
(c) L'avantage en nature correspond à la mise à disposition d'un véhicule de fonction.
(d) Rémunération mensuelle de 1 525 €, au titre du mandat de Président du conseil d'administration DUMONT INVESTISSEMENT.

Les rémunérations versées en 2005 aux autres membres du conseil de surveillance ne se composent que des jetons de présence, selon le détail ci-dessous :

Gaston Chappellaz	(E)	3 086 €
Jean-Yves Jehl de Menorval	(E)	5 314 €
CRH EUROPE BV	(E)	5 314 €
Martine Villarino	(X)	1 543 €
Gérard Besson (Dumont Investissement)	(S)	2 657 €

(E) : Membre extérieur ; (X) : Secrétaire ; (S) : Membre salarié

Les jetons de présence sont répartis entre les membres du conseil de surveillance de la façon suivante :
- pour 50 % au prorata de la présence effective aux réunions du conseil de surveillance.
- pour 50 % uniformément entre les membres du conseil de surveillance, sans condition de présence.

Les jetons de présence versés aux membres du conseil de surveillance salariés ou anciens salariés sont réduits par moitié par rapport à ceux versés aux membres du conseil de surveillance extérieurs.
Les secrétaires de séance (Olivier Malfait ou Martine Villarino) bénéficient de 50 % des jetons de présence accordés au Président.

Rémunérations versées au cours de chacun des trois derniers exercices

Membres du directoire	2005	2004	2003
Paul Bériot	557 076	364 823	362 807
François Bériot	102 370	93 772	92 532
Jean-Marie Bernard	155 000	98 188	---
Philippe Gérard	101 289	90 810	87 830
Olivier Malfait	232 875	156 545	159 021
Bernard Puel	242 108	179 293	178 666
Jérôme Thfoin	118 588	117 914	122 604
Membres du conseil de surveillance			
Jean-Jacques Chabanis	230 076	155 721	164 419
Patrice Joppé	24 105	23 483	25 084

Engagements visés au 3ème alinéa de l'article L 225-102-1 du code de commerce

Il n'existe pas de régime de retraite, ni indemnité de départ spécifique au Président.

Intérêts des dirigeants dans le capital de SAMSE

Nombre d'actions détenues directement par les organes de direction et d'administration : 1 142 945.

Conformément à l'article 26 des statuts, chaque membre du conseil de surveillance doit, pendant la durée de son mandat, détenir au moins 10 actions de la société.

OPTIONS CONFEREES SUR LES ACTIONS DE SAMSE

Options de souscription d'actions consenties aux mandataires sociaux

INFORMATION SUR LES OPTIONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS			
Date d'assemblée	**Plan n ° 1**	**Plan n ° 2**	**Plan n ° 3**
Date du conseil d'administration ou du Directoire	Conseil d'administration du 04/02/1998	Directoire du 17/12/2001	Directoire du 10/06/2003
Nombre total d'actions pouvant être souscrites	50 000	26 000	55 000
Dont nombre total d'actions pouvant être souscrites par les mandataires sociaux	7 500	(1)10 000	(4)1 000
Dont nombre total d'actions pouvant être souscrites par les dix premiers attributaires salariés	10 920	(2)16 000	2 800
Point de départ d'exercice des options	04/02/2003	17/12/2005	10/06/2008
Date d'expiration	04/07/2003	17/12/2006	10/06/2010
Prix de souscription	32,40 €	75,75 €	72,00 €
Nombre d'actions souscrites au 31/12/2005	44 740 (souscription le 4/07/2003)	0	0
Options de souscription d'actions annulées	5 260	0	6 880
Options de souscription d'actions restantes au 31/12/2005	0	(3)26 000	48 120

(1) Mandataires sociaux bénéficiaires de 2 000 actions de souscription chacun : François Bériot, Jean-Jacques Chabanis, Philippe Gérard, Olivier Malfait, Bernard Puel.
(2) Actions pouvant être souscrites par huit attributaires salariés (8 × 2 000 actions)
(3) Options levées le 31 janvier 2006 à hauteur de 25 291.
(4) Mandataire social bénéficiaire de 1 000 actions de souscription : Jérôme Thfoin.

Aucune option n'a été levée au cours de l'exercice 2005 par :
- les mandataires sociaux,
- les salariés du Groupe non mandataires sociaux dont le nombre d'options attribuées est le plus élevé.

Attribution et exercice des options de souscription ou d'achat d'actions aux salariés non mandataires sociaux

Aucune option de souscription n'a été levée ou consentie au cours de l'exercice 2005.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

La société a conclu, au cours de l'exercice, de nouvelles conventions dans le cadre de l'article L 225-86 du code de commerce, qui sont énumérées dans le rapport spécial des commissaires aux comptes. Ledit rapport fait également mention des conventions antérieures.

PRETS ET GARANTIES ACCORDES AUX DIRIGEANTS

Il n'existe aucun prêt, aucune garantie accordé ou constitué par la société en faveur des membres du directoire ou du conseil de surveillance.
Il n'existe pas d'actif appartenant directement ou indirectement aux dirigeants de la société, exploités dans le cadre du Groupe.

SCHEMAS D'INTERESSEMENT DU PERSONNEL

Accord d'intéressement des salariés

Un accord d'intéressement (dans le cadre légal) des salariés aux résultats de la société a été conclu le 23 décembre 1982. Il a été renouvelé à plusieurs reprises et la dernière fois, en date du 29 juin 2004, après modifications.

Calcul

La prime est calculée par agence ou par regroupements d'agences correspondant au même bassin de chalandise, selon les objectifs de rentabilité (résultat courant) définis annuellement.

Accord de participation

Un accord de participation des salariés aux fruits de l'expansion est en place depuis le 1er janvier 1968. Il a été renouvelé à plusieurs reprises et la dernière fois, pour une durée de cinq ans, en date du 19 mars 2001.

Le calcul de la réserve spéciale de participation s'effectue conformément aux dispositions des articles 8 et 9 de l'ordonnance du 21 octobre 1986 et des textes pris ou à prendre pour son application (L 442-2 du code du travail).

Bénéficiaires

Les membres du personnel appelés à bénéficier de droits individuels au titre de la répartition de la réserve spéciale de participation afférente à un exercice, sont les salariés comptant dans l'entreprise trois mois d'ancienneté avant la fin de l'exercice concerné.

Modalités de gestion des droits attribués aux salariés

Les droits des salariés sont attribués soit :

1) sous la forme d'actions (ou de coupures d'actions) de la société DUMONT INVESTISSEMENT, société holding. Ces actions proviendront d'un rachat préalable effectué par la société SAMSE.

2) sous la forme d'actions (ou de coupures d'actions) de la société SAMSE,

3) par affectation au PEE "Participation SAMSE" créé à cet effet.

Le choix est fait annuellement, après consultation et avis du Comité Central Inter Entreprises.

L'opération d'attribution d'actions aura lieu à partir du 1er janvier suivant l'exercice considéré. La valeur retenue pour la distribution d'actions est évaluée à dire d'expert au 31 décembre de l'exercice considéré.
Sommes affectées au personnel au titre de l'intéressement et de la participation pour les cinq dernières années :

	Participation	Intéressement
2001	674 213 €	1 133 833 €
2002	607 241 €	1 259 150 €
2003	600 390 €	1 172 337 €
2004	1 339 433 €	1 877 256 €
2005	1 308 597 €	1 723 909 €

HONORAIRES VERSES AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES PAR LE GROUPE

Exercice couvert : 31 décembre 2005

Commissaires aux comptes	de la société mère						des filiales	
	Odicéo		BBM & Associés		Total			
	2005	2004	2005	2004	2005	2004	2005	2004
AUDIT								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés (1)	249 054	257 554	82 175	70 000	331 229	327 554	105 985	124 286
Sous-total	**249 054**	**257 554**	**82 175**	**70 000**	**331 229**	**327 554**	**105 985**	**124 286**
Part du total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
AUTRES PRESTATIONS (2)								
Autres (à préciser si > 10% des honoraires d'audit)	**N E A N T**		**N E A N T**				**N E A N T**	
Sous-total	-	-	-	-	-	-	-	-
Part du total								
TOTAL	**249 054**	**257 554**	**82 175**	**70 000**	**331 229**	**327 554**	**105 985**	**124 286**

(1) y compris les prestations d'experts indépendants ou du réseau à la demande du commissaire aux comptes dans le cadre de la certification des comptes.

(2) dans la mesure où la réglementation applicable à la société bénéficiaire de la prestation le permet.

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

(sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil de surveillance et les procédures de contrôle interne)

I - PREPARATION DU RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Pour l'élaboration du présent rapport, un projet a été soumis au comité d'audit dont les recommandations ont été prises en compte.
Le conseil de surveillance a été informé des conclusions du comité d'audit et de celles des commissaires aux comptes.

II - CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Le conseil de surveillance

En 2005, le conseil de surveillance s'est réuni quatre fois, avec un taux d'assiduité de ses membres de 78,33 %.

L'ordre du jour des réunions du conseil est élaboré par le Président, en concertation avec le secrétaire, en tenant compte des ordres du jour des réunions des comités spécialisés et des propositions des membres du conseil.

Au cours des réunions tenues en 2005, le conseil de surveillance a principalement procédé à l'examen des comptes, au contrôle permanent de la gestion du directoire et à l'appréciation des questions stratégiques, notamment en matière de développement et de croissance externe.

Il s'est également prononcé sur :

- Les conventions réglementées
- La cooptation d'un membre du conseil de surveillance
- Le renouvellement des membres du directoire.

Pour mettre en œuvre les principes du gouvernement d'entreprise, le conseil de surveillance a décidé de constituer en son sein deux comités spécialisés : un comité d'audit et un comité des rémunérations.

Les comités spécialisés : comité d'audit et comité des rémunérations

Ces comités, dont les membres sont choisis en fonction de leur expérience et désignés par le conseil de surveillance, sont présidés par le Président du conseil de surveillance.

Ils sont amenés à préparer certaines réunions du conseil de surveillance en examinant des points spécifiques. Un compte-rendu est établi et rapporté au conseil lui permettant d'être bien informé lors de ses prises de décision.

Le comité d'audit

Le comité d'audit s'est réuni trois fois, avant la tenue des conseils de surveillance et a convié les commissaires aux comptes, l'auditeur interne et certains directeurs du Groupe pour des exposés techniques.

Le comité des rémunérations

Le comité des rémunérations s'est réuni une fois au cours de l'année 2005. Ces réunions ont essentiellement porté sur les rémunérations attribuées aux membres du directoire.

III - PRINCIPALES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE

Objectifs du contrôle interne

Le Groupe SAMSE retient comme définition du contrôle interne, celle du Commitee of Sponsoring Organisations (Coso), communément admise sur le plan international :
« Le contrôle interne est un processus mis en œuvre par le conseil de surveillance, les dirigeants et le personnel de l'entreprise, afin de fournir une assurance raisonnable quant à la réalisation d'objectifs entrant dans les catégories suivantes :

- La réalisation et l'optimisation des opérations,
- La fiabilité des informations financières,
- La conformité aux lois et règlements en vigueur.

Quelle que soit la manière dont il est structuré et opéré, le contrôle interne ne peut cependant donner qu'une assurance raisonnable quant à l'atteinte des objectifs qu'il vise. Il ne peut notamment pas garantir que les risques qu'il vise à prévenir et à maîtriser sont éliminés ».

Afin d'assurer ces objectifs, le Groupe a engagé des efforts visant à améliorer la qualité du contrôle interne avec notamment :

- la revue des procédures existantes et la mise en place de nouvelles procédures avec des formats standardisés,
- la revue des délégations,
- la modification du système de validation et de transmission des règlements du Groupe (Protocole ETEBAC 5),
- la mise en place du comité d'audit, de l'audit interne et le suivi d'un programme de travail précis.

Environnement du contrôle interne

L'environnement du contrôle interne évolue et se structure afin d'accompagner le développement du Groupe SAMSE. Le Groupe a ainsi engagé le renforcement de son contrôle interne afin de mieux le structurer et de le faire évoluer vers une prise en compte du risque plus systématique tout en conservant son organisation de délégations de pouvoirs qui assure l'optimisation des opérations.

L'environnement du contrôle interne du Groupe s'appuie d'abord sur sa stratégie dont le principal moteur est la croissance de ses activités et la création de valeurs.
Cette stratégie est diffusée au sein des directions opérationnelles, organisées en région, par une gestion qui s'appuie sur des budgets annuels pour chaque entité (agence ou magasin) et des objectifs individuels.

L'environnement de contrôle s'appuie également sur le pilotage des investissements du Groupe avec notamment l'analyse détaillée et centralisée des demandes d'investissements à l'occasion de l'exercice budgétaire. Afin d'améliorer le processus de validation, une nouvelle procédure d'analyse et la création d'un comité d'investissements sont en cours de mise en place.

Acteurs

1 - Conseil de surveillance et les comités spécialisés

Les principes de fonctionnement de la société à directoire et conseil de surveillance, tels qu'ils sont définis par les dispositions légales et statutaires, organisent la séparation des fonctions de direction exercées par le directoire et celles de surveillance et de contrôle dévolues au conseil de surveillance.

Le conseil de surveillance a pour mission de nommer les membres du directoire et exerce le contrôle permanent de sa gestion de la société.

Dans le cadre de sa mission générale de contrôle et de surveillance et sans préjudice des dispositions légales relatives aux autorisations qui doivent être consenties par le conseil de surveillance (conventions réglementées, cautions, avals et garanties, cessions de participation ou de biens immobiliers, …), certaines opérations, en raison de leur nature doivent faire l'objet d'une autorisation préalable du conseil de surveillance : il s'agit notamment des opérations liées au développement (croissance externe), aux investissements et à la stratégie.

2 - Directoire et comité de direction

Le directoire, composé de sept membres au 31 décembre 2005, s'est réuni régulièrement sur l'année 2005.

Il est en charge de la gestion de la société, il la représente auprès de tout tiers et est compétent pour la détermination de sa stratégie opérationnelle et financière.
Le directoire est en charge du système de contrôle interne. Il définit les orientations du contrôle interne, supervise la mise en place de l'ensemble des éléments le composant et organise la délégation au sein de chaque direction.

Il est assisté dans la gestion de la société par le comité de direction, qui se réunit une fois par semaine. Le comité de direction est composé de certains membres du directoire et des directeurs fonctionnels en charge des affaires juridiques et sociales, de l'organisation et des méthodes et des ressources humaines.

Le directoire accorde également les délégations de pouvoirs à ses directeurs opérationnels afin d'assurer la réalisation et l'optimisation des opérations du Groupe. Leur responsabilité est formalisée par une définition claire de leur mission et de leurs objectifs, redéfinis annuellement et exprimés par les engagements budgétaires. Chaque direction opérationnelle est dotée de deux contrôleurs de gestion qui assurent le suivi de l'activité par l'analyse des indicateurs clés, diffusent les procédures en vigueur dans le Groupe et vérifient leur mise en application.

Les pouvoirs du directoire sont limités par les statuts en ce qui concerne les engagements liés aux opérations de croissance externe ou relevant de la stratégie.

3 - Autres acteurs clés

La direction administrative et financière

La direction administrative et financière assure la responsabilité de la gestion financière du Groupe. Elle met en œuvre les financements nécessaires et assure la gestion de la trésorerie.
La direction administrative et financière a la responsabilité du financement et du contrôle budgétaire des programmes d'investissements du Groupe. Les financements sont mis en place par l'ensemble de ses filiales. Toutefois, les filiales LA BOITE A OUTILS et DORAS peuvent mettre en place des financements propres à leur programme d'investissements.

La direction administrative et financière assure également la formalisation et la mise à jour des délégations de signature. Au cours de l'année 2005, elle a revu les délégations de signature afin de les rendre plus homogènes et plus centralisées au sein du Groupe.
Elle a engagé sur 2005 la mise à jour du progiciel de gestion de trésorerie. Cette nouvelle version permet de passer en échanges informatiques sécurisés avec les banques (protocole ETEBAC 5). Le déploiement se fera sur le premier trimestre 2006.

La direction comptabilité et gestion

La direction comptabilité et gestion assure le suivi régulier des opérations réalisées par le Groupe. Elle a pour mission d'élaborer et de diffuser les procédures comptables applicables au sein du Groupe, de veiller à leur adéquation avec les lois et normes comptables en vigueur. Elle a la responsabilité de l'établissement des comptes sociaux et consolidés. Elle pilote le reporting.

Elle s'appuie sur les services de comptabilité, basés au siège et sur les contrôleurs de gestion présents au siège et dans chaque direction régionale. Cette organisation permet d'assurer le contrôle interne du Groupe dans un contexte décentralisé.

La direction juridique et sociale

La direction juridique et sociale est chargée par le Groupe de l'identification, de la réduction des risques assurables et de leur couverture financière. Elle prend en charge le suivi des sinistres assurés. De plus, sur ces domaines, elle exerce une fonction support pour les agences du Groupe.

La direction juridique et sociale est également en charge de la diffusion et du respect des lois et règlements en matière de sécurité des biens et des personnes et en matière environnementale. A ce titre elle organise la prévention et la formation des personnels du Groupe.

Le secrétariat général

Le secrétariat général supervise la gestion immobilière et mobilière du Groupe. Celle-ci comprend la construction de nouveaux bâtiments sous la responsabilité d'un architecte salarié et la rénovation de bâtiments. La gestion des matériels d'exploitation est prise en charge par un service de trois personnes qui veille au respect des différentes législations applicables afin d'assurer la sécurité des biens et des personnes.

La direction de l'organisation et des méthodes

La direction de l'organisation et des méthodes a pour mission de mettre en œuvre un système d'information en adéquation avec les besoins et les moyens du Groupe. Elle est chargée de maintenir et de développer des applications internes, de superviser la cohérence de l'infrastructure et d'assurer l'exploitation des systèmes et réseaux.
La sécurité des systèmes et du réseau est préservée à l'aide de technologies avancées mises à niveau en 2005. Les applications importantes bénéficient de mesures de sauvegarde permettant de garantir un rétablissement des données en cas de dysfonctionnement.

Le contrôle interne a été renforcé au sein de cette direction en 2005 avec la création d'un poste de responsable de la sécurité des systèmes d'information. Cette création de poste a pour objectifs de centraliser cette fonction jusque là répartie sur plusieurs services de la direction organisation et méthodes afin de la rendre plus efficace, de mettre en cohérence la politique de sécurité avec les objectifs et les métiers du Groupe, de rationaliser les investissements et d'organiser la formation des personnels du Groupe à la sécurité informatique.

L'audit interne

L'audit interne est une activité indépendante directement rattachée au Président du conseil de surveillance.

Le poste d'auditeur interne a été créé en février 2005.

L'auditeur interne a pour mission d'assister le Président dans l'évaluation et l'amélioration de l'efficacité des systèmes de contrôle interne du Groupe. Dans ce cadre, il participe à la diffusion et à l'amélioration des procédures en veillant à leur bonne adaptation à la situation et à l'organisation.
L'auditeur interne procède à des missions ponctuelles, demandées par le comité d'audit, la direction générale ou la direction financière du Groupe.

L'auditeur interne a mené en 2005 des missions conjointes avec les auditeurs externes du Groupe. L'objectif est de mettre en place des synergies en terme de contrôle interne.

Information synthétique sur les procédures de contrôle interne

Dans le cadre de l'organisation formelle de son contrôle interne et du management des risques principaux dans les conditions fixées par la loi, le Groupe a entrepris de recenser et de formaliser les procédures existantes selon un format standard. De plus, la direction générale et le conseil de surveillance ont décidé la mise en place de processus de contrôle interne additionnels. Cette infrastructure de contrôle est en cours de réalisation.

Le Groupe établit et diffuse des règles internes et des procédures afin d'assurer que les principaux risques sont gérés conformément aux politiques et aux objectifs qu'il a définis. Ces règles et procédures sont complétées et mises à jour de manière régulière.

Les procédures les plus significatives ont pour objet :

D'assurer la fiabilité des informations financières et comptables

Pour assurer la qualité et la fiabilité des informations financières et comptables, le Groupe s'appuie d'une part sur un cadre de référence des principes et normes comptables, d'autre part sur un système de reporting des opérations des activités du Groupe. De plus, la qualité et la fiabilité des informations financières et comptables reposent sur un système d'informations financières intégrées (ERP), dont une partie des informations est interfacée.

La direction administrative et financière et la direction comptabilité et gestion sont responsables de la production, de la fiabilité et de l'analyse des informations financières diffusées à l'intérieur et à l'extérieur du Groupe.

La production de cette information repose sur des principes comptables qui répondent aux objectifs majeurs d'exhaustivité et de conformité de l'enregistrement des transactions, de cohérence dans la méthode d'enregistrement et dans l'établissement des états financiers.

La direction administrative et financière et la direction comptabilité et gestion sont notamment en charge :

- de l'établissement et de la diffusion des normes comptables Groupe visant à garantir la permanence et l'homogénéité des méthodes d'enregistrement des transactions ;
- de l'établissement, de la validation et de l'analyse des comptes semestriels et annuels, en social et en consolidé ;
- de l'établissement du budget annuel suivant une procédure commune, diffusée à l'ensemble du Groupe ;
- de l'établissement du reporting mensuel suivant une procédure et des formats identiques pour l'ensemble du Groupe ;
- du passage aux normes IFRS à compter du 1er janvier 2005 ;
- du pilotage et de l'évolution du système d'information financière du Groupe.

Le processus de préparation des états financiers relatifs aux comptes sociaux et consolidés

Les comptes annuels sont établis par la direction comptabilité et gestion. Les comptes sociaux sont arrêtés par le directoire et examinés par le conseil de surveillance, avant approbation par l'assemblée générale.
Des comptes intermédiaires sont établis semestriellement, selon le même processus pour les besoins de la consolidation.

Le service consolidation élabore les états consolidés sur la base des informations transmises par le service comptabilité générale. La remontée des informations est structurée de manière à garantir la permanence et l'homogénéité des méthodes d'enregistrement des transactions selon les principes comptables du Groupe : unicité du référentiel comptable, des méthodes et des règles de consolidation.

Le processus de reporting

Le processus de reporting est organisé autour d'un ensemble d'instrument dont la cohérence est assurée par la direction comptabilité et gestion et par les contrôleurs de gestion du siège et des régions.

Les règles et méthodes du reporting sont diffusées par la direction comptabilité et gestion. La fréquence du reporting est mensuelle et repose sur un système d'information intégré et performant. L'objectif est de fournir aux directions régionales ainsi qu'au directoire un suivi de la situation économique et financière du Groupe au regard des objectifs budgétaires et de l'historique. L'analyse de ces données est effectuée mensuellement par le directoire.

D'assurer la sécurité des personnes et des biens dans le respect des lois et des règlements pour prévenir les accidents

Le Groupe a développé une politique active en terme de sécurité des personnes et des biens sur ses sites. Les points de vente du Groupe sont soumis à la législation des établissements recevant du public (ERP). De plus, de part ses activités de négoce et de bricolage, les points de vente utilisent des matériels roulants pour le déchargement, le stockage et le chargement et reçoivent des livraisons de fournisseurs sur les points de vente aux heures d'ouverture.

Cette politique est mise en œuvre par les services sécurité des deux activités du Groupe, le service moyen matériel d'exploitation et le service des ressources humaines qui organise les formations.

La mise en oeuvre de cette politique est assurée par l'émission de notes clés d'organisation et par la mise à disposition de la documentation nécessaire visant à assurer :

- la conformité aux réglementations,
- la maîtrise des risques industriels,
- la gestion de l'hygiène, de la santé et de l'environnement,
- la formation et l'habilitation du personnel,
- la gestion des procédures d'exploitation et de maintenance.

Cette politique s'appuie sur la responsabilisation des directeurs et des responsables des différentes agences et magasins du Groupe.

Elle est accompagnée par des actions continues de sensibilisation et d'information des équipes à travers des formations spécifiques et par la diffusion de ces informations sur la sécurité, les accréditations et permis nécessaires à la conduite des matériels industriels et sur la maintenance des matériels sur le système Intranet du Groupe.

L'objectif de 2006 est d'améliorer l'application de ces procédures en analysant les incidents et accidents et en communiquant sur les résultats.

IV - LES EVOLUTIONS DU DISPOSITIF DE CONTROLE INTERNE

Le dispositif de contrôle interne du Groupe est dynamique et fait l'objet des adaptations nécessaires en fonction de l'évolution de la réglementation mais également de la stratégie et du développement du Groupe.

Dans ce cadre, le Groupe va entreprendre la formalisation d'une cartographie des risques afin d'améliorer son système de contrôle interne. La cartographie des risques permettra de synthétiser les risques identifiés et traités par le Groupe. Elle prendra en compte deux critères principaux que sont la probabilité d'occurrence des risques identifiés et leur impact potentiel en cas de survenance.

Par ailleurs le Groupe poursuit la formalisation et la diffusion des procédures et des bonnes pratiques notamment dans les domaines opérationnels avec la diffusion du manuel des procédures internes.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES (établi en application du dernier alinéa de l'article L.225-235 du code de commerce, sur le rapport du Président du conseil de surveillance pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière)

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la société SAMSE S.A. et en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L.225-235 du Code de Commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L.225-68 du Code de Commerce, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2005.

Sous la responsabilité du Conseil de Surveillance, il revient à la Direction de définir et de mettre en œuvre des procédures de contrôle interne adéquates et efficaces. Il appartient au Président de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société.

Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations données dans le rapport du Président concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux selon la doctrine professionnelle applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations et déclarations contenues dans le rapport du Président concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des objectifs et de l'organisation générale du contrôle interne, ainsi que des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, présentés dans le rapport du Président ;

- prendre connaissance des travaux sous-tendant les informations ainsi données dans le rapport.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du Président du Conseil de Surveillance, établi en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L.225-68 du Code de Commerce.

Fait à Seyssinet et Villeurbanne, le 2 mai 2006

Les Commissaires aux Comptes

Cabinet B.B.M. & Associés, représenté par Alain BRET

ODICEO, représenté par Jean-Pascal REY

OBSERVATIONS DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Mesdames, Messieurs,

Votre conseil s'est informé régulièrement de la marche des affaires et de l'activité de votre société et de son Groupe, conformément aux dispositions légales et statutaires. Il a procédé, dans le cadre de sa mission de surveillance, aux vérifications et contrôles qu'il a estimé nécessaires.

Votre conseil, réuni le 24 mars 2006, a examiné les comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2005, présentés par le directoire, ainsi que son rapport sur l'activité de la société et du Groupe au cours de cet exercice.
Les informations communiquées dans le rapport de gestion du directoire n'ont pas appelé d'observation particulière de sa part.

Le conseil a autorisé au cours de l'exercice, de nouvelles conventions. Les conventions nouvelles et celles approuvées antérieurement font l'objet d'un rapport spécial des commissaires aux comptes.

Le conseil de surveillance vous invite à approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2005 et à adopter les résolutions proposées par le directoire.
Parmi celles-ci se trouvent celles à caractère extraordinaire concernant la division du montant de la valeur nominale de l'action et la mise en harmonie des statuts avec les récentes dispositions législatives et celles à caractère ordinaire relatives à la situation des mandats des membres du conseil de surveillance et à l'autorisation donnée au directoire pour procéder à l'achat d'actions de la société.

Votre conseil, au nom des actionnaires, remercie tous les collaborateurs du Groupe SAMSE pour le travail réalisé et les résultats enregistrés au cours de l'exercice 2005.
Il remercie tous les clients pour leur attachement et leur fidélité.

COMPTES CONSOLIDES DU GROUPE SAMSE

TABLE DES MATIERES

BILAN CONSOLIDE 86
COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE 87
TABLEAU CONSOLIDE DES FLUX DE TRESORERIE 89
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES 90

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES 91

Note 01 -PRINCIPES COMPTABLES 91
Note 02 -PERIMETRE DE CONSOLIDATION ET EVOLUTION AU COURS DE L'ANNEE 100
Note 03 -TRANSITION AUX NORMES IFRS 102
Note 04 -ECARTS D'ACQUISITION 114
Note 05 -AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES 116
Note 06 -IMMOBILISATIONS CORPORELLES 117
Note 07 -TITRES MIS EN EQUIVALENCE 118
Note 08 -TITRES DE SOCIETES NON CONSOLIDES 119
Note 09 -AUTRES ACTIFS FINANCIERS IMMOBILISES 121
Note 10 -STOCKS DE MARCHANDISES 122
Note 11 -CLIENTS ET COMPTES RATTACHES 122
Note 12 -AUTRES CREANCES 122
Note 13 -DISPONIBILITES ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE 123
Note 14 -CAPITAUX PROPRES 123
Note 15 –PROVISIONS 125
Note 16 -IMPOTS SUR LES RESULTATS ET IMPOTS DIFFERES 126
Note 17 -PASSIFS FINANCIERS COURANTS ET NON COURANTS 128
Note 18 -FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES 130
Note 19 -AUTRES DETTES 131
Note 20 -CHIFFRE D'AFFAIRES 131
Note 21 -AUTRES PRODUITS DE L'ACTIVITE ORDINAIRE 132
Note 22 -CHARGES DE PERSONNEL 132
Note 23 -AUTRES PRODUITS ET CHARGES DE L'EXPLOITATION COURANTE 133
Note 24 -DEPRECIATION DES ECARTS D'ACQUISITION 134
Note 25 -AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNEL 134
Note 26 -PRODUITS DE TRESORERIE ET D'EQUIVALENTS DE TRESORERIE 134
Note 27 -COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER BRUT 134
Note 28 -AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS 134
Note 29 -FORMATION DU RESULTAT FINANCIER 134
Note 30 -QUOTE PART DE RESULTAT NET DES SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE 135
Note 31 -RESULTAT PAR ACTION 135
Note 32 –ENGAGEMENTS 136
Note 33 -INFORMATION SUR LES TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES 136
Note 34 -VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT LIE A L'ACTIVITE 137
Note 35 -FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENTS 138
Note 36 -DIVIDENDES VERSES AUX MINORITAIRES DES SOCIETES INTEGREES 138
Note 37 -INFORMATIONS PAR NATURE D'ACTIVITE 139
Note 38 -INFORMATIONS PAR SECTEUR GEOGRAPHIQUE 139
Note 39 -FORMATION DU RESULTAT CONSOLIDE 140
Note 40 -VARIATION DES CAPITAUX PROPRES 140

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES 141

BILAN CONSOLIDE
(en milliers d'euros)

	Notes	AU 31 DECEMBRE IFRS 2005 VALEUR NETTE	IFRS 2004 VALEUR NETTE	NORMES FRANCAISES 2004 VALEUR NETTE	NORMES FRANCAISES 2003 VALEUR NETTE
ACTIF NON COURANT		**204 354**	**190 601**	**174 613**	**140 361**
Ecarts d'acquisition	**04**	14 177	13 859	12 222	7 934
Autres immobilisations incorporelles	**05**	2 894	3 052	3 015	4 358
Immobilisations corporelles	**06**	169 150	160 885	147 651	101 683
Titres mis en équivalence	**07**	7 661	6 179	5 996	23 910
Titres de sociétés non consolidées	**08**	8 420	4 749	4 750	68
Autres actifs immobilisés	**09**	805	980	979	2 408
Impôts différés	**16**	1 247	897		
ACTIF COURANT		**329 746**	**310 901**	**313 112**	**198 993**
Stocks de marchandises	**10**	114 099	117 551	117 330	76 970
Clients et comptes rattachés	**11**	112 445	109 170	109 170	68 635
Autres créances	**12**	40 808	45 013	47 294	31 503
Disponibilités et équivalents de trésorerie	**13**	62 394	39 167	39 318	21 885
TOTAL DE L'ACTIF		**534 100**	**501 502**	**487 725**	**339 354**

	Notes	AU 31 DECEMBRE IFRS 2005	IFRS 2004	NORMES FRANCAISES 2004	NORMES FRANCAISES 2003
CAPITAUX PROPRES ET INTERETS MINORITAIRES		**163 645**	**139 779**	**129 497**	**115 814**
Capitaux propres	**14**	144 145	122 003	112 531	100 000
Intérêts minoritaires	**14**	19 500	17 776	16 966	15 814
DETTES NON COURANTES		**127 742**	**109 792**	**106 297**	**40 336**
Provisions	**15**	10 127	9 528	9 549	5 511
Impôts différés	**16**	6 526	7 511	3 995	1 841
Dettes à long terme	**17**	111 089	92 753	92 753	32 984
DETTES COURANTES		**242 713**	**251 931**	**251 931**	**183 204**
Fournisseurs et comptes rattachés	**18**	160 363	152 065	152 065	113 364
Autres dettes	**19**	50 989	51 784	51 784	34 108
Dettes à court terme	**17**	31 361	48 082	48 082	35 732
TOTAL DU PASSIF		**534 100**	**501 502**	**487 725**	**339 354**

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

(en milliers d'euros)

	Notes	AU 31 DECEMBRE IFRS 2005	IFRS 2004	NORMES FRANCAISES 2004	NORMES FRANCAISES 2003
Chiffre d'affaires	20	779 468	667 251	667 251	503 725
Autres produits de l'activité ordinaire	21	19 609	16 457	16 457	7 977
PRODUITS DE L'ACTIVITE ORDINAIRE		**799 077**	**683 708**	**683 708**	**511 702**
Achats consommés		551 979	468 984	469 958	352 195
Charges de personnel	22	109 785	93 577	91 403	72 590
Charges externes		58 306	52 956	52 956	37 463
Impôts et taxes		11 943	10 381	10 381	8 407
Dotations aux amortissements		19 742	16 234	19 163	14 506
Dotations aux provisions et dépréciations		13 544	12 411	12 411	5 348
CHARGES D'EXPLOITATION		**765 299**	**654 543**	**656 272**	**490 509**
RESULTAT D'EXPLOITATION		**33 778**	**29 165**	**27 436**	**21 193**
Autres produits et charges de l'exploitation courante	23	1 134	958	1 062	514
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		**34 912**	**30 123**	**28 498**	**21 707**
Taux de marge opérationnel courant		**4,48**	**4,51**	**4,43**	**4,31**
Dépréciation des écarts d'acquisition	24	63		655	396
Autres produits et charges opérationnels	25	4 217			
RESULTAT OPERATIONNEL		**39 066**	**30 123**	**27 843**	**21 311**
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	26	855	298	320	87
Coût de l'endettement financier brut	27	5 332	3 832	3 832	3 153
Coût de l'endettement financier net		**4 477**	**3 534**	**3 512**	**3 066**
Autres produits et charges financiers	28	912	870	1 783	1 247
RESULTAT FINANCIER	29	**-3 565**	**-2 664**	**-1 729**	**-1 819**
Charges d'impôt	16	12 513	11 699	11 223	6 920
Quote part du résultat net des sociétés mises en équivalence	30	1 467	1 580	1 424	654
Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession					
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession					
RESULTAT NET		**24 455**	**17 340**	**17 378**	**13 226**
part du Groupe		**22 061**	**15 606**	**15 914**	**12 688**
Intérêts minoritaires		**2 394**	**1 734**	**1 464**	**538**
Résultat par action	31	**14,14**	**9,99**	**10,19**	**8,13**
Résultat dilué par action	31	**13,83**	**9,88**	**10,06**	**8,07**

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

(en milliers d'euros)

EN % DU CHIFFRE D'AFFAIRES

AU 31 DECEMBRE
IFRS

	2005	% SUR C.A	2004 (1)	% SUR C.A
Chiffre d'affaires	779 468		667 251	
Autres produits de l'activité ordinaire	19 609		16 457	
PRODUITS DE L'ACTIVITE ORDINAIRE	**799 077**		**683 708**	
Achats consommés	551 979	70,81	468 984	70,29
Charges de personnel	109 785	14,08	93 577	14,02
Charges externes	58 306	7,48	52 956	7,94
Impôts et taxes	11 943	1,53	10 381	1,56
Dotations aux amortissements	19 742	2,53	16 234	2,43
Dotations aux provisions et dépréciations	13 544	1,74	12 411	1,86
CHARGES D'EXPLOITATION	**765 299**	**98,18**	**654 543**	**98,10**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**33 778**	**4,33**	**29 165**	**4,37**
Autres produits et charges de l'exploitation courante	1 134	0,15	958	0,14
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	**34 912**	**4,48**	**30 123**	**4,51**

2005 % C.A	2005 % ROC			2005		2004	
19,55	**15,03**	BRICOLAGE		**5 246**	**3,44**	**8 138**	**5,36**
55,95	**69,83**	NEGOCE	SAMSE	**24 381**	**5,59**	**18 540**	**4,43**
24,50	**15,14**	NEGOCE	DORAS	**5 285**	**2,77**	**3 445**	**3,57**

Dépréciation des écarts d'acquisition	63	0,01		
Autres produits et charges opérationnels	4 217	0,54		
RESULTAT OPERATIONNEL	**39 066**	**5,01**	**30 123**	**4,51**
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	855	0,11	298	0,04
Coût de l'endettement financier brut	5 332	0,68	3 832	0,57
Coût de l'endettement financier net	**4 477**	**0,57**	**3 534**	**0,53**
Autres produits et charges financiers	912	0,12	870	0,13
RESULTAT FINANCIER	**-3 565**	**-0,46**	**-2 664**	-0,40
Charges d'impôt	12 513	1,61	11 699	1,75
Quote part du résultat net des sociétés mises en équivalence	1 467	0,19	1 580	0,24
Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession				
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession				
RESULTAT NET	**24 455**	**3,14**	**17 340**	**2,60**
part du Groupe	**22 061**	2,83	**15 606**	2,34
Intérêts minoritaires	**2 394**	0,31	**1 734**	0,26
Résultat par action	**14,14**		**9,99**	
Résultat dilué par action	**13,83**		**9,88**	

(1) SC INV - 6 MOIS EN 2004 -

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE
(en milliers d'euros)

	AU 31 DECEMBRE			
			NORMES FRANCAISES	
	2005	2004	2004	2003
	IFRS			
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice			**10 873**	**13 039**
Flux de trésorerie lié à l'activité			**18 346**	**27 879**
Résultat net des sociétés consolidées	24 455	17 340	17 378	13 226
Part dans les résultats des sociétés mises en équivalence **(note 30)**	-1 467	-1 580	-1 424	-654
Amortissements et provisions	20 414	19 886	22 386	15 291
Variation des impôts différés	-1 506	-1 578	-2 054	-245
Résultat sur cessions d'actifs	-4 682	-669	-794	967
Charges liées au stock options	842	2 174		
Marge brute d'autofinancement	**38 056**	**35 573**	**35 492**	**28 585**
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	330	337	337	244
Variation du besoin en fonds de roulement (note 33)	**12 565**	**-17 564**	**-17 483**	**-950**
Flux de trésorerie généré par l'activité	**50 951**	**18 346**	**18 346**	**27 879**
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-32 909	-29 695	-29 695	-26 586
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	8 504	2 573	2 573	1 477
Acquisitions d'immobilisations financières	-283	-5 546	-5 546	-27
Diminution d'immobilisations financières	387	582	582	359
Incidence des variations de périmètre **(note 34)**	-689	-23 018	-23 018	-13 665
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissements	**-24 990**	**-55 104**	**-55 104**	**-38 442**
Dividendes versés aux actionnaires de la Société Mère	-3 904	-2 814	-2 814	-2 603
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées **(note 35)**	-349	-222	-222	-205
Augmentation de capital **Société Mère**		27	27	16 423
Emission d'emprunts	50 933	58 087	58 087	18 500
Remboursements d'emprunts	-27 592	-18 265	-18 265	-10 466
Remboursement crédit spot				-4 800
Reclassement crédit spot en trésorerie				-8 300
Reclassement des actions propres				-152
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	**19 088**	**36 813**	**36 813**	**8 397**
Trésorerie à La clôture de l'exercice			**10 928**	**10 873**
Augmentation ou diminution de la trésorerie	45 049	55		
Disponibilités et équivalents de trésorerie en début de période	10 928	10 873		
Disponibilités et équivalents de trésorerie en fin de période	55 977	10 928		

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES – PART DU GROUPE

		CAPITAL	PRIMES	ECARTS DE REEVALUATION	RESERVES CONSOLIDEES	RESULTAT DE L'EXERCICE	**CAPITAUX PROPRES**
Situation à la clôture du	31.12.2003	3 122	22 073	259	61 858	12 688	**100 000**
Inscription en réserves du résultat 2003					12 688	-12 688	
Résultat consolidé de l'exercice 2004						15 914	**15 914**
Variation de capital		1	26				**27**
Distributions effectuées					-2 815		**-2 815**
Variation écart de réévaluation				-18			**-18**
Impact net d'impôt de la provision pour médailles du travail					-577		**-577**
Impact normes IFRS au 01/01/04							
(1) **Sur capitaux propres**					**9 780**		**9 780**
Sur résultat 2004						**-308**	**-308**
Situation à la clôture du	31.12.2004	3 123	22 099	241	80 934	15 606	**122 003**
Inscription en réserves du résultat 2004					15 606	-15 606	
Résultat consolidé de l'exercice 2005					22 061		**22 061**
Distributions effectuées					-3 904		**-3 904**
Régularisation minoritaires					80		**80**
Impact CRC 2002-10					-420		**-420**
Retraitement stock options					842		**842**
Ajustement de juste valeur des titres					3 530		**3 530**
Retraitement IS différé sur titres MEQ					-47		**-47**
Situation à la clôture du	**31.12.2005**	**3 123**	**22 099**	**241**	**118 682**	**0**	**144 145**

(1) détail des impacts sur capitaux propres :

Immobilisations incorporelles	46
Immobilisations corporelles	7 883
Stock de marchandises	191
Impôts différés	-363
Actions propres	-151
Stock options	2 174
Total	**9 780**

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

Note 01 - PRINCIPES COMPTABLES

APPLICATION DES NORMES, REGLEMENTS ET INTERPRETATIONS DES NORMES

Les états financiers consolidés du Groupe SAMSE sont établis en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'adopté par l'Union Européenne et publié au Journal Officiel de l'Union Européenne au 31 décembre 2005.
Le référentiel IFRS comprend les normes IFRS, les normes IAS (International Accounting Standards), ainsi que leurs interprétations
IFRIC (International Financial Reporting Interprétations Committee).

Les normes comptables internationales ont été appliquées avec effet rétroactif dans le bilan d'ouverture à la date de transition (1er janvier 2004), à l'exception de certaines exemptions facultatives prévues dans la norme IFRS 1 et rappelées en note 03 relative à la transition aux normes IFRS.
Les normes, interprétations et amendements à des normes existantes et applicables aux exercices comptables ouverts à compter du 1er janvier 2006 n'ont pas été retenus par anticipation au 31 décembre 2005.

Les états financiers consolidés du Groupe SAMSE sont présentés pour la première fois en normes IFRS pour les exercices clos au 31 décembre 2005 et 2004.
L'exercice clos au 31 décembre 2004 établi en normes françaises a fait l'objet d'un document de référence visé par l'Autorité des Marchés Financiers (visa numéro R.05-106 du 5 juillet 2005). Dans ce document figurent tous les éléments d'analyse des états financiers consolidés du Groupe SAMSE pour les exercices 2004 et 2003.

PERIMETRE ET METHODES DE CONSOLIDATION

Périmètre

Les états financiers consolidés du Groupe SAMSE comprennent les comptes de la société SAMSE (maison mère) et de toutes ses filiales détenues majoritairement directement ou indirectement, les filiales détenues conjointement ainsi que les sociétés sous influence notable.

Le périmètre de consolidation du Groupe ainsi que son évolution au cours de l'exercice 2005 sont présentés en note 02.

Méthodes de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le Groupe a le contrôle exclusif ou majoritaire, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale avec constatation des droits des actionnaires minoritaires.
Le contrôle étant présumé lorsque le Groupe détient plus de 50 % des droits de vote, a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise ou le pouvoir de nommer (ou de révoquer) la majorité des membres du conseil d'administration (ou de l'organe de direction équivalent) ou de réunir la majorité des droits de vote aux réunions de cet organe, lorsque le contrôle est exercé par le conseil d'administration.

Lorsque le Groupe exerce une influence notable sur la gestion et la politique financière, les sociétés concernées font l'objet d'une mise en équivalence. L'influence notable étant présumée lorsque plus de 20 % des droits de vote sont détenus ou en fonction du pouvoir de décision détenu.

En cas de contrôle conjoint, les sociétés dans lesquelles est détenue une participation, font l'objet d'une intégration proportionnelle.
Le Groupe n'a pas retenu l'option de la norme IAS 31 qui conduit à comptabiliser les sociétés détenues conjointement selon la méthode de la mise en équivalence, et a maintenu la méthode de l'intégration proportionnelle.

Les titres de sociétés non significatives ou dans lesquelles le Groupe n'exerce pas d'influence notable sont classés en tant qu'actifs financiers disponibles à la vente et sont comptabilisés à leur juste valeur ; les gains et pertes résultant de cette évaluation sont comptabilisés en capitaux propres.

Engagements de rachat de minoritaires

Lorsqu'il existe des options croisées d'achat et de vente contractées avec un minoritaire sur des titres d'une société du Groupe, ces options sont considérées en substance comme des contrats fermes d'achats/ventes avec différé de paiement.
Cette position conduit à reconnaître dans les comptes une dette sur investissement correspondant à la valeur actualisée du prix d'exercice estimé de l'option de vente en contrepartie d'une diminution des intérêts minoritaires et de la constatation d'un écart d'acquisition.

Transactions internes

Les soldes et les transactions intra-Groupe ainsi que les profits latents résultant de transactions intra-Groupe sont éliminés dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés. Les pertes latentes résultant de transactions intra-Groupe ne sont éliminées que dans la mesure où il n'existe pas d'indication d'une éventuelle dépréciation. Les profits latents résultant de transactions avec des entreprises mises en équivalence sont éliminés au prorata de l'intérêt du Groupe dans ces entreprises et enregistrés en déduction de l'investissement. Les pertes latentes ne sont éliminées au prorata de l'intérêt du Groupe que dans la mesure où il n'existe pas d'indication d'une éventuelle dépréciation.

Intérêts minoritaires

Les intérêts minoritaires sont comptabilisés sur la base de la juste valeur des actifs nets acquis.
Les transactions avec des minoritaires sont traitées de la même manière que des transactions avec des tiers externes au Groupe.

Si les capitaux propres de fin de période d'une société consolidée sont négatifs, la part des intérêts minoritaires dans ces capitaux propres est prise en charge par le Groupe, sauf si les tiers ont une obligation expresse de combler leur quote-part de pertes. Si ces sociétés redeviennent bénéficiaires, la part du Groupe dans leur résultat est prise en compte par l'actionnaire majoritaire à hauteur des pertes comptabilisées antérieurement.

Ecarts d'acquisition

Lors d'une acquisition, les actifs et passifs sont comptabilisés à leur juste valeur dans un délai d'affectation de douze mois et rétroactivement à la date d'acquisition. Tout surplus du coût d'acquisition par rapport à la quote-part de l'acquéreur dans les justes valeurs des actifs et passifs identifiables acquis est comptabilisé en écart d'acquisition.
Toute différence négative entre le coût d'acquisition et la juste valeur des actifs nets identifiables acquis est directement affectée en résultat au cours de l'exercice d'acquisition.

Après la comptabilisation initiale, l'écart d'acquisition positif n'étant pas amorti mais soumis à un test de dépréciation, il est évalué à son coût diminué du cumul des pertes de valeur. (cf méthode concernant les dépréciations).

Les écarts d'acquisition concernant les sociétés consolidées par mise en équivalence sont classés dans le poste du bilan " Titres mis en équivalence ".

Impôts différés

La rubrique " charges d'impôts " sur le compte de résultat consolidé correspond à l'impôt exigible de chaque filiale consolidée, corrigé des impositions différées. Les impôts différés sont comptabilisés dans les capitaux propres lorsqu'ils proviennent d'éléments imputés en capitaux. Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable pour toutes les différences temporelles entre la base fiscale et la base comptable des actifs et passifs (analyse bilantielle).
Les actifs et passifs d'impôt différé doivent être évalués au taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et des réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.
Un actif et passif d'impôt différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles respectivement déductibles et imposables.
L'activation des impôts différés liés à des déficits fiscaux ou moins-values reportables est limitée à ceux dont la récupération est fortement probable, compte tenu de perspectives bénéficiaires.
Les actifs et passifs sont compensés lorsque les impôts sont prélevés par la même autorité fiscale et que les autorités fiscales locales l'autorisent.

Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou leur coût de production pour le Groupe. Ce coût comprend tous les coûts directement attribuables à la préparation de l'utilisation de ces incorporels ou à leur juste valeur à la date de regroupement d'entreprises. Il est diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur, le cas échéant.
Les autres immobilisations incorporelles comprennent essentiellement les marques et les logiciels qu'ils soient acquis ou développés en interne.
Les marques déposées ou acquises ont une durée d'utilité indéfinie car elles n'ont pas vocation à être cédées ou remplacées par une autre marque du Groupe. A ce titre, elles ne sont pas amorties.
Les logiciels créés en interne sont amortis sur leur durée d'utilité estimée. Les logiciels acquis sont amortis sur trois années.
Le mode d'amortissement et les durées d'utilité sont révisées au moins à la clôture de chaque exercice.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur, le cas échéant. Le coût d'acquisition inclut tous les coûts directement attribuables à sa création ou son acquisition et au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état pour permettre son exploitation de la manière prévue par la direction.
Les intérêts des emprunts relatifs à l'acquisition des immobilisations corporelles sont comptabilisés en charges. Ils ne sont pas immobilisés dans le coût de l'actif.
Les subventions d'investissements sont comptabilisées au passif du bilan, en tant que " produits différés " et réparties systématiquement, au compte de résultat, sur les exercices nécessaires à les rattacher aux coûts qu'elles sont supposées compenser.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé suivant le mode linéaire en fonction des composants identifiés et de leurs durées d'utilité effectives.

(1)	Constructions et aménagements selon les différents composants retenus	8 - 30 ans
	Matériels et outillages industriels	5 - 8 ans
	Matériels de transport	5 - 8 ans
	Agencements et aménagements mobiliers	6 - 10 ans
	Matériel de bureau	3 - 6 ans
	Matériel informatique	3 ans
	Mobilier de bureau	10 ans

(1) Les différents composants retenus sont les suivants :

Structure plate-forme et bâtiment	30 ans
Toîture	20 ans
Second œuvre	10 ans
Chauffage / Climatisation / Electricité	10 ans
Enrobés et clôture	8 ans

Le Groupe a retenu la valeur résiduelle pour deux catégories d'immobilisations corporelles : les matériels de manutention et les matériels de transport. Ces actifs sont destinés à être remplacés au terme de leur durée d'utilité, mais conservent une valeur de marché.

Le mode d'amortissement, les valeurs résiduelles et les durées d'utilité sont revues au moins à chaque fin de période annuelle.

Dépréciation des actifs

Le Groupe réalise régulièrement des tests de dépréciation sur la valeur des actifs suivants : écarts d'acquisition, autres immobilisations incorporelles et immobilisations corporelles.

D'une manière générale, ces tests consistent à rapprocher la valeur nette comptable des actifs de leur valeur recouvrable qui correspond au montant le plus élevé entre leur valeur vénale et leur valeur d'utilité, estimée par la valeur actuelle nette des flux de trésorerie futurs générés par leur utilisation.

Le déclenchement d'un test de dépréciation est réalisé généralement lorsqu'un indice de perte de valeur est mis en évidence notamment par une perte d'exploitation non conjoncturelle.

Ecarts d'acquisition

Pour réaliser le test, l'écart d'acquisition est réparti par Unités Génératrices de Trésorerie (UGT). Il y a perte de valeur lorsque la valeur nette comptable de l'unité ou groupe d'unités génératrices de trésorerie à laquelle il est affecté est supérieure à sa valeur recouvrable qui correspond au montant le plus élévé entre leur valeur vénale et leur valeur d'utilité, estimée par la valeur actuelle nette des flux de trésorerie futurs et de la rentabilité attendue de l'actif attaché à l'unité ou groupe d'unités.
Les dépréciations constatées sur les écarts d'acquisition revêtent un caractère irréversible et ne font donc pas l'objet d'une reprise de provision en résultat.
Le test de dépréciation est effectué une fois par an ou plus fréquemment si des évènements ou des changements de circonstances indiquent qu'il se peut qu'il se soit déprécié.

Autres immobilisations incorporelles

Pour les immobilisations incorporelles qui ne sont pas encore prêtes à être mises en service et pour les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée, la valeur recouvrable de ces immobilisations fait l'objet d'une estimation systématique respectivement à la clôture de chaque exercice et à tout moment au cours d'une période annuelle, à condition qu'il soit effectué au même moment chaque année.

Contrats de location-financement et locations simples

Les immobilisations faisant l'objet d'un contrat de location-financement ayant pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des avantages et les risques inhérents à la propriété sont comptabilisées à l'actif en immobilisations corporelles pour la valeur déterminée au contrat. La dette correspondante, nette des intérêts financiers est inscrite au passif.
Les immobilisations ainsi constatées sont amorties selon les mêmes critères retenus par le Groupe pour ses propres immobilisations.
Les paiements effectués au regard des contrats de locations simples sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Stocks

Les stocks sont évalués au plus bas de leur prix de revient réel ou de leur valeur nette de réalisation. Le prix de revient inclut les coûts d'acquisition et les autres coûts encourus pour amener le stock dans l'endroit et l'état où il se trouve.
Le prix de revient est calculé selon la méthode du coût moyen pondéré.
La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et la réalisation de la vente.

Créances et dettes d'exploitation

Les créances clients, les dettes fournisseurs et les autres créances et dettes sont comptabilisées à la valeur nominale compte tenu des échéances de paiement inférieures à trois mois.
Les créances clients font l'objet de dépréciation au cas par cas en fonction des risques encourus.

Paiement en actions

Les plans d'options de souscription d'actions sont valorisés à la juste valeur des services rendus et sont enregistrés en charge de personnel au compte de résultat sur les périodes d'acquisition des droits relatifs à ces plans.
La juste valeur des plans d'options est calculée en fonction de la valeur de marché estimée à la date d'octroi en tenant compte des bénéficiaires restant à la fin de la durée de vie de l'option.

Instruments financiers

a) Actifs financiers

La désignation et le classement des actifs financiers sont réalisés lors de la comptabilisation initiale et sont revus à chaque date de clôture.
Lors de la comptabilisation initiale, le Groupe comptabilise les actifs financiers à la date à laquelle le Groupe devient partie prenante dans les dispositions contractuelles de tels actifs financiers. Les actifs financiers sont évalués à leur juste valeur majorée des coûts directs de transactions lorsque ces actifs ne sont pas classés en tant qu'actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

A chaque clôture, le Groupe évalue s'il y a une indication objective de dépréciation. Par exemple, une baisse prolongée ou significative de la juste valeur en dessous du coût d'un actif financier est considérée comme un indicateur objectif de dépréciation.
Le Groupe gère plusieurs catégories d'instruments financiers, et leurs classements dépendent de la finalité de chaque acquisition.

Ces catégories sont détaillées comme suit :

1) Placements détenus jusqu'à leur échéance : il s'agit d'actifs financiers, autres que les instruments financiers non dérivés, assortis de paiements déterminés ou déterminables et d'une échéance fixe, que le Groupe a la ferme intention et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance.
Ils sont valorisés au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif et dépréciés en cas de pertes de valeur en contrepartie du compte de résultat.

2) Prêts et créances : il s'agit d'actifs financiers, autres que les instruments financiers non dérivés, à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif.
Valorisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, ils sont dépréciés en cas de pertes de valeur en contrepartie du compte de résultat.
Cette catégorie inclut les créances d'exploitation, les dépôts et cautionnements ainsi que les prêts.

3) Actifs financiers en juste valeur par résultat : il s'agit d'actifs financiers dont le Groupe a, dès l'origine, une intention de revente à court terme.
Les variations de juste valeur sont comptabilisées au compte de résultat sous la rubrique " autres produits et charges financières " dans la période au cours desquelles elles interviennent.
Cette catégorie regroupe les instruments dérivés de taux que le Groupe SAMSE utilise dans le but de couvrir les risques liés aux variations des taux d'intérêts qui peuvent intervenir dans le cadre des opérations courantes.

4) Actifs financiers disponibles à la vente : il s'agit des actifs financiers, autres que les instruments financiers dérivés, n'appartenant pas aux autres catégories.
Les variations de juste valeur sont enregistrées en capitaux propres dans la période au cours de laquelle elles interviennent, à l'exception des pertes de valeur relatives aux instruments de dettes.
Lorsque les actifs financiers disponibles à la vente sont vendus ou dépréciés, les ajustements cumulés de variations de juste valeur comptabilisés en capitaux propres sont transférés au compte de résultat.
En cas d'appréciation ultérieure de la valeur d'action classée en actifs disponibles à la vente, les pertes de valeur comptabilisées en résultat ne sont pas reprises en compte de résultat. En revanche, toute appréciation ultérieure de la valeur d'instruments de dettes classés parmi les actifs disponibles à la vente est comptabilisée en résultat.
Lorsque le Groupe est en droit de recevoir un paiement, les produits d'intérêts ou les dividendes liés aux instruments de capitaux propres sont enregistrés dans le compte de résultat à la rubrique " produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie ".

b) Emprunts et dettes financières

Les emprunts et dettes financières sont évalués initialement à la juste valeur de la contrepartie reçue, diminuée des coûts de transaction directement attribuables à l'opération. Par la suite, ils sont évalués à leur coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, la différence entre le coût et la valeur de remboursement étant comptabilisée dans le compte de résultat sur la durée de l'emprunt.

Les dettes financières à long terme comprennent la part des emprunts auprès des établissements de crédit et autres dettes financières diverses dont le terme est supérieur à un an.
Les dettes financières à court terme comprennent la part à court terme des emprunts auprès des établissements de crédit, des autres dettes financières ainsi que les concours bancaires et autres dettes à court terme.

c) Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur des actifs et passifs financiers négociés sur un marché actif est déterminée par référence au cours de bourse à la date de clôture dans le cas d'instruments financiers cotés.

L'évaluation de la juste valeur des autres instruments financiers, actifs ou passifs, qui ne sont pas cotés sur un marché actif, est fondée sur différentes méthodes d'évaluation et hypothèses déterminées par le Groupe en fonction des conditions de marché existant à la date de clôture.
L'utilisation d'hypothèses peut amener la direction du Groupe à procéder à certaines estimations qui sont susceptibles d'avoir une incidence sur les montants évalués et présentés des actifs et passifs financiers. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

d) Décomptabilisation

Le Groupe décomptabilise les actifs financiers lorsque les droits contractuels de recevoir les flux de trésorerie de ces actifs ont pris fin ou ont été transférés et lorsque le Groupe a transféré la quasi-totalité des risques et avantages liés à la propriété des actifs. Par ailleurs, si le Groupe ne transfère ni ne conserve la quasi-totalité des risques et avantages liés à la propriété, les actifs financiers sont décomptabilisés dès lors que le contrôle n'est pas conservé.
Les passifs financiers sont décomptabilisés lorsque les obligations contractuelles sont levées, annulées ou éteintes.

e) Equivalents de trésorerie

Les disponibilités et équivalents de trésorerie sont constitués par les valeurs mobilières de placement qui, à l'origine, ont une échéance inférieure ou égale à trois mois, par les comptes bancaires et les soldes de caisse.

Actions propres

Les actions conservées sont inscrites pour leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. En cas de cession de ces titres totalement ou partiellement, le résultat de cession est imputé directement dans les capitaux propres, et ne contribue donc pas au résultat.

Provisions

Une provision pour risques ou charges est constituée lorsqu'il existe une obligation à l'égard d'un tiers identifié dont le montant peut être estimé de manière fiable et qu'il est probable que cela se traduira par une sortie de ressources.

Engagements de retraite et assimilés : (cf note 15.3.)

Au sein du Groupe, les engagements de retraites regroupent les indemnités de fin de carrière du personnel en activité. Ils sont évalués selon la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode tient compte d'hypothèses d'espérance de vie, du taux de rotation du personnel, de l'évolution des salaires. Une actualisation des sommes à verser et un coefficient d'actualisation financière des paiements futurs sont appliqués. Les engagements sont intégralement provisionnés.

Cartes de fidélité :

Dans les magasins de bricolage, une provision pour garantie donnée au client est calculée sur la base de points acquis lors de ses achats successifs.
Dès que les points acquis sont convertis en bons d'achat, ces derniers sont immédiatement comptabilisés en réduction des ventes, et cette écriture est annulée si les bons d'achats ne sont pas utilisés dans les six mois.
Le calcul de la provision tient compte d'un taux de déperdition des points, de mutation de points de niveau à niveau (cf note 15.4.), et de transformation sur des bases statistiques des trois dernières années.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires et les autres produits de l'activité sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Ils sont évalués net des retours, remises et avantages commerciaux consentis dès lors que les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des produits ont été transférés à l'acheteur ou que le service a été rendu.
Le chiffre d'affaires comprend la vente de marchandises et diverses prestations liées à la vente.

Les autres produits de l'activité comprennent notamment les reprises de provisions de l'exploitation ; ainsi que divers produits qualifiés d'autres produits de l'activité pour les besoins du reporting de gestion.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation concourent à la détermination du résultat d'exploitation.
Cette notion de résultat d'exploitation est conservée, car toujours utilisée en gestion par le Groupe pour mesurer la performance de l'activité.

Les autres charges ou produits opérationnels dont notamment les éléments de cessions d'actifs qui n'entrent pas dans le cycle de l'exploitation courante à proprement parler concourent quant à eux à la détermination du résultat opérationnel courant.

Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel comprend l'ensemble des produits et charges autres que financier, la dépréciation éventuelle des écarts d'acquisition et les éléments de cession d'éléments d'actifs provenant d'immeubles de placement.

Résultat financier

Le résultat financier comprend les produits de trésorerie et équivalents de trésorerie, le coût de l'endettement financier brut ainsi que divers charges et produits.

Les escomptes de règlements obtenus des fournisseurs ne figurent plus en résultat financier; ils concourent dorénavant à la détermination du coût d'achat net des marchandises.

Résultat par action

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net (part du Groupe) par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice après déduction des actions conservées par le Groupe.

Le résultat dilué par action est calculé sur la même base de résultat net en prenant en compte dans le nombre moyen d'actions en circulation la conversion de l'ensemble des instruments dilutifs (plan d'options sur actions).
La méthode utilisée est celle du rachat d'actions au prix de marché.

Informations sectorielles

Un secteur est une composante distincte du Groupe, engagée dans la fourniture de produits ou services (secteur d'activité) ou dans la fourniture de produits et services au sein d'un environnement économique particulier (secteur géographique), et exposée à des risques et à une rentabilité différents des risques et de la rentabilité des autres secteurs.
Le premier et le deuxième niveau de l'information sectorielle du Groupe sont respectivement le << secteur d'activité >> et le << secteur géographique >>.

L'activité du Groupe s'articule autour de deux pôles, le négoce de matériaux de construction et le bricolage sur un même secteur géographique.

Les actifs sectoriels sont les actifs opérationnels utilisés par un secteur dans le cadre de ses activités opérationnelles.
Ils comprennent les écarts d'acquisition attribuables, les immobilisations incorporelles et corporelles, ainsi que les actifs courants utilisés dans les activités opérationnelles du secteur. Ils n'incluent pas les impôts différés, les autres participations ainsi que les créances et autres actifs financiers non courants.

Les passifs sectoriels sont les passifs résultant des activités d'un secteur, qui sont directement attribuables à ce secteur ou qui peuvent raisonnablement lui être affectés. Ils comprennent les passifs courants et non courants à l'exception des dettes financières et des impôts différés passifs.

Estimations

Lors de la préparation et de la présentation des états financiers, la direction du Groupe est amenée à exercer fréquemment son jugement afin d'évaluer ou d'estimer certains postes des états financiers. La probabilité de réalisation d'évènements futurs est aussi appréciée. Ces évaluations ou estimations sont revues à chaque clôture et confrontées aux réalisations afin d'ajuster les hypothèses.

Note 02 - PERIMETRE DE CONSOLIDATION ET EVOLUTION AU COURS DE L'ANNEE

PERIMETRE DE CONSOLIDATION

SAMSE

Sociétés détenues directement ou indirectement

- A - INTEGRATION GLOBALE

	2005 % de contrôle	2005 % d'intérêts	2004 % de contrôle	2004 % d'intérêts
LA BOITE A OUTILS	91,55	91,54	91,56	91,55
RENE DE VEYLE	99,93	99,93	99,93	99,93
CHRISTAUD	90,62	90,62	90,62	90,62
REMAT	99,82	99,82	99,82	99,82
TC-HP	99,93	91,48	99,93	91,49
BOIS MAURIS ODDOS	100,00	100,00	100,00	100,00
LOG-EAU	99,80	90,44	99,80	90,44
CELESTIN MATERIAUX	96,79	87,71	96,79	87,71
BLANC MATERIAUX	77,50	77,50		
BJD	69,99	64,07	69,99	64,08
LAUDIS	55,00	49,84	55,00	49,84
BTP DISTRIBUTION	52,00	52,00	52,00	52,00
SAM BTP	60,00	59,96	60,00	59,96
SC INV (GROUPE DORAS)	55,00	55,00	55,00	55,00
DES IDEES	84,00	76,90	84,00	76,91
SAONE	100,00	100,00	100,00	100,00
LE BOURG	100,00	100,00	100,00	100,00
VALMAR	100,00	100,00	100,00	100,00
PORTE DE SAVOIE	100,00	97,17	100,00	97,17
VIEUX PORT	100,00	99,99	100,00	99,99
CHASSIEU	100,00	100,00	100,00	100,00
CHARPIEU	100,00	99,93	100,00	99,93
DUNOYER DUMONT	100,00	100,00	100,00	100,00
ROUSSILLON	100,00	100,00	100,00	100,00
PERCE NEIGE	63,00	57,67	63,00	57,68
LE MAS	100,00	100,00	100,00	100,00
MALIFLOR II	100,00	100,00	100,00	100,00
BRANLY	60,00	60,00	60,00	60,00

- B - INTEGRATION PROPORTIONNELLE

MAT APPRO	50,00	50,00	50,00	50,00
ENTREPOT DU BRICOLAGE FROMENT	50,00	45,77	50,00	45,78
COMPTOIR FROMENT	49,00	44,86		
LE MAS DU PLAN	50,00	45,77	50,00	45,78

- C - MISE EN EQUIVALENCE

MATERIAUX SIMC	44,99	44,99	44,99	44,99
DEGUERRY SAMSE	35,07	35,07	35,07	35,07
FRANCHEVILLE MATERIAUX	35,15	35,13	35,15	35,13
LE CARREAU	20,00	17,70	20,00	17,70
ENTREPOT FROMENT	40,00	36,62	40,00	36,62
GETELECTRIC	33,00	33,00		
CARREFOUR DE CHESNES	39,76	39,69		

EVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION AU COURS DE L'ANNEE

Modifications significatives

	Date	Activité	Méthode de consolidation retenue
1° Acquisition complémentaire par SAMSE (Société mère)			
44,17% de la SAS BLANC MATERIAUX pour porter sa quote part de capital détenu à 77,50%	01/07/05	Négoce	Intégration globale
16,60% de la SARL GETELECTRIC pour porter sa quote part de capital détenu à 33,00%	01/07/05	Négoce	Mise en équivalence
2° Acquisition par la SAS LA BOITE A OUTILS			
49,00% de SARL COMPTOIR FROMENT	01/07/05	Bricolage	Intégration proportionnelle
3° Acquisition par la SA REMAT			
39,76% de la SCI CARREFOUR DE CHESNES	26/10/05	Négoce	Mise en équivalence
4° Acquisition complémentaire par la SA DORAS			
58,00% de la SCI POUSSON COSNE pour porter sa quote part de capital détenu à 100,00%	26/04/05	Négoce	Intégration globale
5° Cession de titres par SAMSE (Société mère)			
40,00% de la SAS SOCIETE CREUSOISE DE MATERIAUX (Sortie du périmètre)	30/03/05	Négoce	

Opération de restructuration interne

Fusion par transmission universelle de patrimoine de l'ensemble des sociétés opérationnelles du GROUPE DORAS L'ensemble de ces fusions s'inscrit dans le cadre des mesures de rationalisation et de simplification des structures du GROUPE, et n'ont pas de conséquences dans les comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2005; les impacts éventuels ayant été neutralisés.

Le périmètre du GROUPE SC INV au 31 décembre 2005 est le suivant :

	2005 % de contrôle	2005 % d'intérêts
- A - INTEGRATION GLOBALE		
DORAS	100,00	55,00
DES CYGNES	100,00	55,00
LABOURET	100,00	55,00
BELPARMAT	100,00	55,00
DES MERAUDES	100,00	55,00
LES MINES	100,00	55,00
LA BOUDEAUDE	100,00	55,00
IMMODOR	100,00	55,00
JURADOR	100,00	55,00
SABATIER	100,00	55,00
DES ESSARDS	100,00	55,00
DES ABATTOIRS	100,00	55,00
TETE AU LOUP	100,00	55,00
LA JONCTION	100,00	55,00
MONBOUTOT LA TOUR	100,00	55,00
DES CHENES	100,00	55,00
LE PETIT FORT	100,00	55,00
SAINT GEORGES	100,00	55,00
GUILLEMIER	100,00	55,00
LE PETIT BOUREY	100,00	55,00
LE VERNET	100,00	55,00
POUSSON COSNE	100,00	55,00
- B - MISE EN EQUIVALENCE		
DIJON BETON	23,28	12,80
BLAMAT	34,00	18,70
ESPACE +	20,00	11,00

Note 03 - TRANSITION AUX NORMES IFRS (en milliers d'euros)

1. Cadre réglementaire et principes généraux

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, le Groupe SAMSE établira ses états financiers consolidés à compter de l'exercice 2005 conformément aux normes comptables internationales applicables au 31 décembre 2005, avec un comparatif au titre de l'exercice 2004.

Afin de présenter les informations chiffrées ci-jointes, le Groupe SAMSE a procédé à l'identification des différentes normes ayant un impact dans les comptes consolidés retraités au 31 décembre 2004.

La date du 1er janvier 2004 ayant été retenue comme date de transition, les retraitements liés aux normes IFRS ont été effectués comme si elles avaient toujours été appliquées. Conformément à la norme IFRS 1, les exemptions facultatives suivantes ont été retenues :

. IFRS 3 Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises antérieurs au 01 janvier 2004 n'ont pas été retraités.

. IAS 16 Immobilisations corporelles

Le Groupe n'a pas retenu la Juste Valeur en tant que coût présumé, et a opté pour la méthode du coût historique amorti.

. IFRS 2 Paiements en actions et assimilés

Le Groupe a choisi d'appliquer cette norme aux plans de stock options émis après le 7 novembre 2002 et dont les droits ne sont pas acquis au 1er janvier 2005.

. IAS 32-39 Instruments financiers

Le Groupe appliquera cette norme à compter de l'exercice 2005.
Cependant, les titres d'autocontrôle ont été retraités en diminution des capitaux propres.

2. Retraitements IFRS

Les retraitements IFRS pris en compte et détaillés dans les différentes notes ci-après sont les suivants :

. IAS 1 Les états financiers ont été établis selon cette norme qui modifie sensiblement la présentation générale des comptes.

. IAS 2 Les stocks de marchandises étaient déjà évalués selon la méthode du coût moyen pondéré.
Le Groupe inclus désormais dans le coût d'acquisition les frais d'escomptes obtenus pour paiement comptant ainsi que les frais de logistique liés à l'utilisation de sa plate-forme de redistribution.

. IAS 12 Les impôts différés ont été pris en compte sur les ajustements réalisés à l'actif et au passif selon les critères définis par cette norme.

. IAS 16 Les immobilisations corporelles ont été retraitées selon la méthode du coût historique amorti.

. IAS 17 Les contrats en vigueur dans le Groupe sont des contrats de location simple, à l'exception des contrats de location financement (leasing immobilier) qui étaient déjà retraités dans les comptes consolidés en normes françaises.

. IAS 18 Le chiffre d'affaires du Groupe n'a pas été modifié par le changement de norme.

. IAS 19 Les engagements de retraites (IFC) sont pris en compte depuis l'exercice 1999.
Les médailles du travail sont comptabilisées depuis l'exercice 2004.

. IFRS 3 / IAS 36 Les écarts d'acquisitions ne sont plus amortis à compter du 1er janvier 2004.

. IAS 38 Les fonds commerciaux ont été reclassés en écarts d'acquisition.
Les tests de perte de valeur ont été réalisés au niveau de chaque U.G.T (unité génératrice de trésorerie).
Un goodwill négatif a été retraité en résultat.

. IAS 40 Les immeubles de placement ont été retraités au coût historique amorti.

IMPACT DES NORMES IFRS SUR LE BILAN D'OUVERTURE AU 1ER JANVIER 2004

		VALEURS NETTES				
			1ER JANVIER 2004			31/12/2004
	Notes	Normes françaises	**IMPACT DES IFRS** impact positif	impact négatif	Normes IFRS	Normes IFRS
ACTIF NON COURANT		**141 889**	**12 670**	**4**	**154 555**	**190 601**
Ecarts d'acquisition	**1**	7 934			7 934	13 859
Autres immobilisations incorporelles	**2**	4 358	50	4	4 404	3 052
Immobilisations corporelles	**3**	101 683	12 527		114 210	160 885
Titres mis en équivalence	**4**	23 910	27		23 937	6 179
Titres de sociétés non consolidées		68			68	4 749
Autres actifs immobilisés		2 408			2 408	980
Impôts différés	**6**	1 528	66		1 594	897
ACTIF COURANT		**197 465**	**346**	**314**	**197 497**	**310 901**
Stocks	**5**	76 970	346	163	77 153	117 551
Clients et comptes rattachés		68 635			68 635	109 170
Autres créances		29 975			29 975	45 013
Disponibilités et équivalents de trésorerie	**7**	21 885		151	21 734	39 167
TOTAL DE L'ACTIF		**339 354**	**13 016**	**318**	**352 052**	**501 502**
CAPITAUX PROPRES ET INTERETS MINORITAIRES		**115 814**	**8 406**	**260**	**123 960**	**139 779**
Capitaux propres	**8**	100 000	7 857	252	107 605	122 003
Intérêts minoritaires	**9**	15 814	549	8	16 355	17 776
DETTES NON COURANTES		**42 981**	**4 554**	**2**	**47 533**	**109 792**
Provisions	**10**	5 511		2	5 509	9 528
Impôts différés	**11**	1 841	4 554		6 395	7 511
Dettes à long terme		35 629			35 629	92 753
DETTES COURANTES		**180 559**			**180 559**	**251 931**
Fournisseurs et comptes rattachés		113 364			113 364	152 065
Autres dettes		33 751			33 751	51 784
Dettes à court terme		33 444			33 444	48 082
TOTAL DU PASSIF		**339 354**	**12 960**	**262**	**352 052**	**501 502**

Le bilan est présenté selon la norme IAS 1.51 révisée en 2003 qui impose d'opérer au bilan consolidé, la distinction entre les actifs courants et les actifs non courants.

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Capitaux propres au 01.01.04	Variation de capital	Résultat 2004	Dividendes distribués	Impact de la provision pour médailles du travail	Autres variations	Capitaux propres au 31.12.04
Normes françaises	**100 000**	**27**	**15 914**	**< 2 815 >**	**< 577 >**	**< 18 >**	**112 531**
Immobilisations incorporelles	46		< 18 >				28
Immobilisations corporelles	7 882		776				8 658
Stock de marchandises	191		23				214
Impôts différés	< 363 >		< 347 >				< 710 >
Stock options			< 2174 >			2 174	
Ecarts d'acquisition			1 501				1 501
Actions propres	< 151 >						< 151 >
Autres retraitements			< 222 >				< 222 >
quote part de résultat des sociétés mises en équivalence			153				153
Normes IFRS	**107 605**	**27**	**15 606**	**< 2815 >**	**< 577 >**	**2 156**	**122 003**

IMPACT DE L'ADOPTION DES NORMES IFRS SUR LE RESULTAT DE L'EXERCICE 2004

	Notes	31 DECEMBRE 2004 Normes françaises	IMPACT DES IFRS hors retraitements	Normes IFRS
Chiffre d'affaires	12	667 251		667 251
Autres produits de l'activité ordinaire		10 982		16 457
PRODUITS DE L'ACTIVITE ORDINAIRE		**678 233**		**683 708**
Achats consommés	13	469 958	< 974 >	468 984
Charges de personnel	14	91 403	2 174	93 577
Charges externes		52 956		52 956
Impôts et taxes		10 381		10 381
Dotations aux amortissements	15	19 163	< 1 866 >	16 234
Dotations aux provisions		5 873		12 411
CHARGES D'EXPLOITATION		**649 734**	**< 666 >**	**654 543**
RESULTAT D'EXPLOITATION		**28 499**	**666**	**29 165**
Autres produits et charges de l'exploitation courante	16	1 062	< 104 >	958
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		**29 561**	**562**	**30 123**
Amortissements des écarts d'acquisition	17	**655**	**< 655 >**	**0**
Autres produits et charges opérationnels				
RESULTAT OPERATIONNEL		**28 906**	**1 217**	**30 123**
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		298		298
Coût de l'endettement financier brut		3 832		3 832
Coût de l'endettement financier net		**3 534**		**3 534**
Autres produits et charges financiers	18	1 805	< 935 >	870
RESULTAT FINANCIER		**< 1729 >**	**< 935 >**	**< 2 664 >**
Charge d'impôt	19	11 223	476	11 699
Quote part du résultat net des sociétés mises en équivalence	20	1 424	156	1 580
Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession		**17 378**	**< 38 >**	**17 340**
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession				
RESULTAT NET		**17 378**	**< 38 >**	**17 340**
Part du Groupe		**15 914**	<308>	**15 606**
Intérêts minoritaires		**1 464**	270	**1 734**
Résultat par action		10,19		9,99
Résultat dilué par action		10,06		9,88

La présentation générale du compte de résultat respecte la recommandation du CNC n° 2004-R.02 du 27 octobre 2004 relative au format du compte de résultat, tableau des flux de trésorerie et tableau de variation des capitaux propres des entreprises sous référentiel comptable international.

Note 1 - Ecarts d'acquisition et fonds commerciaux

ACTIF NON COURANT				COMPTE DE RESULTAT	
Normes françaises NET AU 01.01.04	Impact des IFRS à l'ouverture	Mouvements année 2004	Normes IFRS NET AU 31.12.04	Impact des IFRS année 2004 Amortissements des écarts d'acquisition	fonds commerciaux reprises
7 934	-	5 925	13 859	655	980

Les écarts d'acquisition positifs ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test annuel de dépréciation.

Principe de détermination des unités auxquelles le goodwill est affecté :

> L'unité ou le groupe d'unités génératrice(s) de trésorerie retenu pour la détermination des pertes de valeur représente le niveau le plus fin auquel le goodwill est suivi pour les besoins du management interne.

Les fonds commerciaux acquis ou provenant d'écarts d'évaluation ont été regroupés avec les écarts d'acquisition.
Conformément au principe énoncé ci-dessus, ces fonds feront l'objet d'un test annuel de dépréciation.

Tests de dépréciations :

> Il y a perte de valeur du goodwill lorsque la valeur nette comptable de l'unité ou groupe d'unités génératrice(s) de trésorerie à laquelle il est affecté est supérieure à sa valeur recouvrable; c'est à dire au montant le plus élevé de la juste valeur nette des frais de cession ou de la valeur d'utilité déterminée notamment en fonction des perspectives de résultats futurs et de la rentabilité attendue de l'actif attaché à l'unité ou groupe d'unités.
>
> Sur la base de l'analyse réalisée pour l'exercice 2004, aucune dépréciation n'a été retenue.
>
> Si une perte de valeur avait été mise en évidence, celle ci aurait été imputée en priorité sur le goodwill sans possibilité de reprise (caractère irréversible) et présentée au sein du résultat opérationnel.

Note 2 - Autres immobilisations incorporelles

ACTIF NON COURANT				COMPTE DE RESULTAT
Normes françaises NET AU 01.01.04	Impact des IFRS à l'ouverture	Mouvements année 2004	Normes IFRS NET AU 31.12.04	Impact des IFRS année 2004 Amortissements des frais d'établissements dotations
4 358	46	< 1 352 >	3 052	< 32 >

Les normes IFRS interdisent de comptabiliser les frais d'établissements à l'actif.
A ce titre, un retraitement a été effectué à l'ouverture 2004 et au cours de l'exercice 2004, ces frais ont fait l'objet d'un amortissement global.

Note 3 - Immobilisations corporelles

ACTIF NON COURANT				COMPTE DE RESULTAT	
Normes françaises NET AU 01.01.04	Impact des IFRS à l'ouverture	Mouvements année 2004	Normes IFRS NET AU 31.12.04	Impact des IFRS année 2004 Amortissements des immobilisations dotations	reprises
101 683	12 527	46 675	160 885		894

Le groupe SAMSE a choisi d'utiliser la méthode du coût historique amorti (méthode rétrospective appliquée au 01/01/2004).

Les immobilisations sont amorties sur la base de leur durée d'utilité; c'est à dire leur durée d'utilisation jusqu'à leur remplacement, vente ou mise au rebut.
Les durées d'utilité ne sont pas figées; celles ci pourraient être ajustées pour tenir compte d'éventuelles modifications des conditions d'utilisation.

La méthode des composants a été retenue; en particulier sur les constructions dont chaque composant a une durée de vie propre.

Les écarts d'évaluation ont été affectés à un composant et amortis sur la durée résiduelle du bien.

Les leasings immobiliers ont été retraités de la même façon.

Note 4 - Titres mis en équivalence

ACTIF NON COURANT				COMPTE DE RESULTAT	
Normes françaises NET AU 01.01.04	Impact des IFRS à l'ouverture	Mouvements année 2004	Normes IFRS NET AU 31.12.04	Impact des IFRS année 2004 Amortissements des immobilisations dotations	reprises
23 910	27	< 17 758 >	6 179		

L'impact provient du retraitement des immobilisations des sociétés mises en équivalence.

Note 5 - Stocks

ACTIF COURANT				COMPTE DE RESULTAT	
Normes françaises NET AU 01.01.04	Impact des IFRS à l'ouverture	Mouvements année 2004	Normes IFRS NET AU 31.12.04	Impact des IFRS année 2004 Achats consommés positif	négatif
76 970	183	40 398	117 551	974	

Les stocks ont été évalués en tenant compte d'une part de l'incidence des escomptes obtenus et d'autre part des frais de logistique associés à l'exploitation de la plate-forme de distribution de matériaux du Groupe.

Le compte de résultat enregistre pour sa part le changement de méthode de comptabilisation des escomptes obtenus qui ont fait l'objet d'un transfert de produits financiers à achats consommés pour un montant de 935 K€ sans effet sur le résultat net mais au bénéfice du résultat opérationnel par rapport au résultat financier.

Note 6 - Impôts différés

ACTIF NON COURANT				COMPTE DE RESULTAT	
Normes françaises NET AU 01.01.04	Impact des IFRS à l'ouverture	Mouvements année 2004	Normes IFRS NET AU 31.12.04	Impact des IFRS année 2004 Impôts différés positif	négatif
1 528	66	< 697 >	897	50	

Note 7 - Disponibilités et équivalents de trésorerie

ACTIF COURANT			
Normes françaises NET AU 01.01.04	Impact des IFRS à l'ouverture	Mouvements année 2004	Normes IFRS NET AU 31.12.04
21 885	< 151 >	17 433	39 167

Le Groupe SAMSE détenait au 1er janvier 2004, 1960 actions propres pour une valeur historique de 151 K€. Conformément à la norme IAS 32, les capitaux propres ont été diminués de 151 K€, ainsi que le poste valeur mobilière de placement.

Notes 8 et 9 - Capitaux propres et intérêts minoritaires

Les capitaux propres et intérêts minoritaires au 01.01.04 enregistrent les impacts suivants :

	Capitaux propres	Intérêts minoritaires	TOTAL
retraitement des immobilisations incorporelles	46	-	**46**
retraitement des immobilisations corporelles	7882	549	**8431**
valorisation du stock de marchandises	191	< 8 >	**183**
retraitement des impôts différés	< 363 >		**< 363 >**
retraitement des actions propres	< 151 >		**< 151 >**
Total des impacts	**7605**	**541**	**8146**

Note 10 - Provisions

DETTES NON COURANTES				COMPTE DE RESULTAT	
Normes françaises NET AU 01.01.04	Impact des IFRS à l'ouverture	Mouvements année 2004	Normes IFRS NET AU 31.12.04	Impact des IFRS année 2004 positif	négatif
5 511	< 2 >	4 019	9 528	21	

Au 1er janvier 2004, les provisions intègrent un Goodwill négatif de 2 K€. Celui ci a fait l'objet d'une imputation dans les capitaux propres.

Au cours de l'exercice 2004, un Goodwill négatif a été constaté en résultat pour 21 K€.

Note 11 - Impôts différés

DETTES NON COURANTES				COMPTE DE RESULTAT	
Normes françaises NET AU 01.01.04	Impact des IFRS à l'ouverture	Mouvements année 2004	Normes IFRS NET AU 31.12.04	Impact des IFRS année 2004 positif	négatif
1 841	4 554	1 116	7 511		476

Note 12 - Chiffre d'affaires

Le montant net du chiffre d'affaires résultant de la définition réglementaire, ne comprend pas l'ensemble des ressources courantes, en particulier certaines locations immobilières et les produits financiers.

	K€
Ventes de marchandises	655 272
Prestations de coopération commerciale	3 096
Camionnages sur ventes	3 533
Prestations de service	4 635
Commissions et courtages sur achats	24
Intérêts des créances commerciales	29
Frais de facturation sur créances commerciales	662
Chiffre d'affaires opérationnel	**667 251**

Note 13 - Achats consommés

La variation enregistrée dans les achats consommés (974 K€) provient :

- du reclassement du compte escomptes obtenus figurant en produits financiers pour un montant de 935 K€.
- du retraitement passé en variation de stock des escomptes obtenus pour un montant de < 57 > K€.
- du retraitement passé en variation de stock des frais de logistique de la plate-forme de distribution pour un montant de 96 K€.

Note 14 - Charges de personnel

Les stocks-options antérieurs au 7 novembre 2002 n'ont pas été retraités.

49 400 options de souscription d'actions pourront être exercées à compter du 10 juin 2008.

Pour l'année 2004, l'impact au compte de résultat représente une charge de 2 174 K€.

Cet impact a été calculé par différence entre le prix de souscription et le cours de bourse au 31 décembre 2004 pour les 49 400 options.

Note 15 - Dotations aux amortissements

La dotation aux amortissements enregistre une diminution de 1 866 K€.

Cette diminution provient de :

- la reprise d'amortissements des fonds commerciaux pour 980 K€.
- la dotation aux amortissements des frais d'établissements pour 32 K€.
- la reprise d'amortissements sur les écarts d'évaluation et leasings pour 24 K€.
- la reprise d'amortissements liés au retraitement rétrospectif de l'ensemble des immobilisations pour 894 K€.

Note 16 - Autres produits et charges de l'exploitation courante

Les autres produits et charges de l'exploitation courante enregistrent notamment la reprise de provision relative au goodwill négatif pour 21 K€ ; ainsi que le retraitement des plus ou moins values sur cession d'éléments de l'actif pour 125 K€ suite au calcul rétrospectif des immobilisations au 01.01.04.

Note 17 - Amortissements des écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition ont été intégralement repris en 2004 pour un montant de 655 K€.

Aucune dépréciation n'a par ailleurs été constatée.

Note 18 - Autres produits et charges financiers

Les escomptes obtenus sur achats (935 K€) précédemment comptabilisés en produits financiers sont désormais affectés en diminution des achats.

Note 19 - Charge d'impôt

La charge d'impôt liée à l'ensemble des retraitements ci-dessus représente un montant de 476 K€.

Note 20 - Quote part du résultat net des sociétés mises en équivalence

Le retraitement du résultat net des sociétés mises en équivalence impacte la quote-part de résultat pour un montant de 156 K€.

Note sur la trésorerie nette :

	Trésorerie à la clôture Bilan au 31 décembre 2004	Trésorerie à la clôture Bilan au 31 décembre 2003
Valeurs mobilières de placement	20 681	3 943
Disponibilités	18 485	17 790
Concours bancaires courants	< 28 238 >	< 10 860 >
TOTAL	**10 928**	**10 873**

Emprunts et dettes financières :	
Autres emprunts obligataires	3 213
Emprunts	78 589
Intérêts courus sur emprunts	520
Dettes diverses	609
Comptes courant d'associés	21 699
Agios bancaires	121
Dettes financières sur leasing	7 846
TOTAL	**112 597**

Endettement financier net :	
Emprunts et dettes financières	112 597
Trésorerie nette	10 928
TOTAL	**101 669**

	RATION D'ENDETTEMENT FINANCIER DU GROUPE EN 2004	
	Normes IFRS	**Normes françaises**
Capitaux propres	139 779	129 497
Endettement financier net	101 669	101 516
Ratio d'endettement financier (en %)	**72,74%**	**78,38%**

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

	31/12/2004 Normes Françaises	31/12/2004 Normes IFRS	IMPACT
			détail au compte de résultat
Résultat net des sociétés consolidées	17 378	17 340	-38
Part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	-1 424	-1 580	-156
Amortissements et provisions	22 386	19 886	-2 500
Variation des impôts différés	-2 054	-1 578	476
Résultat sur cessions d'actifs	-794	-669	125
Charges liées aux stock options		2 174	2 174
Marge brute d'autofinancement	**35 492**	**35 573**	**81**
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	337	337	
Variation du besoin en fonds de roulement	**-17 483**	**-17 564**	**-81**
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE	**18 346**	**18 346**	
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-29 695	-29 695	
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	2 573	2 573	
Acquisitions d'immobilisations financières	-5 546	-5 546	
Diminution d'immobilisations financières	582	582	
Incidence des variations de périmètre	-23 018	-23 018	
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	**-55 104**	**-55 104**	
Dividendes versés aux actionnaires de la Société Mère	-2 814	-2 814	
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	-222	-222	
Augmentation de capital **Société Mère**	27	27	
Emission d'emprunts	58 087	58 087	
Remboursements d'emprunts	-18 265	-18 265	
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	**36 813**	**36 813**	
Augmentation ou diminution de la trésorerie	**55**	**55**	
Disponibilités et équivalents de trésorerie en début de période	11 025	10 873	
Disponibilités et équivalents de trésorerie en fin de période	11 080	10 928	

Note 04 - ECARTS D'ACQUISITION

04.1. EVOLUTION DES ECARTS D'ACQUISITION

(en milliers d'euros)		Ecarts d'acquisition	Fonds commerciaux	Total
Valeur brute à l'ouverture de l'exercice		14 654	6 665	21 319
Augmentations/Acquisitions		54	350	404
Diminutions/Sorties		549		549
Mouvements de périmètre	Entrées	254	297	551
Virements	Sorties	25		
à la clôture de l'exercice		**14 388**	**7 312**	**21 700**
Amortissements/Dépréciations à l'ouverture de l'exercice		3 624	3 836	7 460
Dépréciation / pertes de valeur		63		63
Mouvements de périmètre				
Autres				
à la clôture de l'exercice		**3 687**	**3 836**	**7 523**
Valeur nette à l'ouverture de l'exercice		11 030	2 829	13 859
Valeur nette à la clôture de l'exercice		**10 701**	**3 476**	**14 177**

Cf note 03 - TRANSITION AUX NORMES IFRS note 1 écarts d'acquisition et fonds commerciaux

04.2. DETAIL DES ECARTS D'ACQUISITION A L'OUVERTURE ET A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

		Valeurs nettes		
		AU 01/01/2005	Dépréciation Perte de valeur	AU 31/12/2005
BOIS MAURIS ODDOS		125		125
SAMSE BMD	Société absorbée par SAMSE en 2004	88		88
REMAT		135		135
ROCH MATERIAUX	Société absorbée par SAMSE en 2002	167		167
SAM	Société absorbée par BENET en 2003	86		86
BENET	Société absorbée par SAMSE en 2004	1 599		1 599
SAMSE LECHENNE	Société absorbée par SAMSE en 2002	176		176
DORAS	Ajustement définitif de l'écart d'acquisition antérieur	7 968		7 419
LE MAS		19		19
BRANLY		5		5
LMC CHRISTAUD	Société absorbée par CHRISTAUD en 2002	10		10
LOG-EAU		91		91
TC-HP		237		237
BJD		63	63	0
ENTREPÔT DU BRICOLAGE FROMENT		176		176
MAS DU PLAN		8		8
MALIFLOR		52		52
LA BOITE A OUTILS	Modification du périmètre : Augmentation de capital			225
BLANC MATERIAUX	Modification du périmètre : Acquisition complémentaire de titres			13
BLANC MATERIAUX	Engagement rachat de minoritaires			16
COMPTOIR FROMENT	Entrée dans le périmètre			54
Total		**11 005**	**63**	**10 701**

L'écart d'acquisition initial de la société BJD acquise le 8 octobre 2004 a été entièrement déprécié au regard du résultat dégagé par cette société sur l'exercice 2005 et des perspectives de résultat futur.

Les écarts d'acquisition concernant les sociétés consolidées par mise en équivalence sont classés dans le poste du bilan " Titres mis en équivalence ".

Les écarts d'acquisition au 31 décembre 2005 se répartissent par secteur d'activité sur un même secteur géographique comme suit :

négoce	10 001
bricolage	700

Ces écarts d'acquisition sont affectés par unités ou groupe d'unités génératrices de trésorerie.

04.3. DETERMINATION DES ECARTS D'ACQUISITION DES SOCIETES ENTREES DANS LE PERIMETRE

	COMPTOIR FROMENT
Prix des titres	522
% acquis	49,00%
Situation nette sociale	778
Situation nette retraitée consolidée	954
Quote part de situation nette retraitée acquise	468
ECART D'ACQUISITION	**54**

04.4. DETERMINATION DES AUTRES ECARTS D'ACQUISITION LIEES AUX MODIFICATIONS DE PERIMETRE

	LA BOITE A OUTILS	BLANC MATERIAUX
Prix des titres	445	222
% acquis	0,02%	44
Situation nette sociale	33 024	395
Situation nette retraitée consolidée	34 707	475
Quote part de situation nette retraitée acquise	220	209
		(1)
ECART D'ACQUISITION	**225**	**13**

(1) hors engagement de rachat de minoritaires

04.5. DETAIL DES ECARTS DE PREMIERE CONSOLIDATIONAFFECTES ANTERIEUREMENT

	VALEUR BRUTE	VALEUR NETTE
FONDS COMMERCIAUX	**4 837**	**1 001**

Ces fonds commerciaux, issus d'écarts de première consolidation ont été regroupés avec les écarts d'acquisition.

Note 05 - AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(en milliers d'euros)			Frais d'établissements	Marques *	Logiciels, progiciels	**Total**
Valeur brute à l'ouverture de l'exercice			108	445	5 027	5 580
Augmentations/Acquisitions					877	877
Diminutions/Sorties					4	4
Mouvements de périmètre	Entrées	(1)			3	3
Virements			-41	-47	25	-63
à la clôture de l'exercice			**67**	**398**	**5 928**	**6 393**
Amortissements à l'ouverture de l'exercice			108		2 420	2 528
Dépréciation / perte de valeur					1 013	1 013
Reprise de dépréciation / perte de valeur			27		4	31
Mouvements de périmètre	Entrées				3	3
Virements			-14		0	-14
à la clôture de l'exercice			**67**		**3 432**	**3 499**
Valeur nette à l'ouverture de l'exercice				445	2 607	3 052
Valeur nette à la clôture de l'exercice			**0**	**398**	**2 496**	**2 894**

(1) logiciels acquis

* les marques figurant en autres immobilisations incorporelles ont une durée d'utilité indéfinie et à ce titre, elles ne sont pas amorties.
Ces marques n'ont pas vocation à être cédées. Elles concernent essentiellement des produits menuiserie élaborés et commercialisés par le Groupe.

Les tests de dépréciation mis en place n'ont pas révélés d'anomalies.
Ces tests permettent de vérifier si l'ensemble des éléments figurant en autres immobilisations incorporelles sont toujours utilisés et si leur utilité est démontrée.

Note 06 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(en milliers d'euros)		Terrains	Constructions	Installations techniques	Autres immobilisations corporelles	En cours, Avances et acomptes	**Total**
Valeur brute à l'ouverture de l'exercice		46 983	132 074	19 097	64 943	10 182	273 279
Augmentations/Acquisitions (1)		3 419	12 807	2 982	10 629	4 946	34 783
Diminutions/Sorties		1 655	9 018	987	3 400	3 477	18 537
Mouvements de périmètre	Entrées	24	127	129	425		705
Virements		13 966	-5 420	-414	-152	-7 917	63
à la clôture de l'exercice		**62 737**	**130 570**	**20 807**	**72 445**	**3 734**	**290 293**
Amortissements à l'ouverture de l'exercice		6 355	52 896	12 033	41 110		112 394
Dépréciation / perte de valeur		1 769	7 113	2 091	7 790		18 763
Reprise de dépréciation / perte de valeur		788	5 916	885	2 888		10 477
Mouvements de périmètre	Entrées		20	94	335		449
Virements		4 883	-4 257	-449	-163		14
à la clôture de l'exercice		**12 219**	**49 856**	**12 884**	**46 184**		**121 143**
Valeur nette à l'ouverture de l'exercice		40 628	79 178	7 064	23 833	10 182	160 885
Valeur nette à la clôture de l'exercice		**50 518**	**80 714**	**7 923**	**26 261**	**3 734**	**169 150**

(1) Parmi les entrées, figurent les éléments corporels d'un achat de fonds commercial pour 107 milliers d'euros.

06.1. ECARTS DE PREMIERE CONSOLIDATION AFFECTES

Les valeurs du bilan comprennent les écarts de première consolidation affectés selon détail ci-dessous :

	VALEUR BRUTE AU 01/01/05	ENTREES DANS LE PERIMETRE	SORTIES DU PERIMETRE	VALEUR BRUTE AU 31/12/05	VALEUR NETTE AU 31/12/05
Terrains	7 289	208		7 497	7 497
Constructions	13 289		-976	12 313	10 172
Total	**20 578**	**208**	**-976**	**19 810**	**17 669**

06.2. CONTRATS DE LOCATION FINANCEMENT (CREDIT-BAIL IMMOBILIER)

	Terrains	Constructions	Total
Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	**1 731**	**11 693**	**13 424**
Augmentations/Acquisitions		6 000	6 000
Diminutions/Sorties	308	1 935	2 243
à la clôture de l'exercice	**1 423**	**15 758**	**17 181**
Amortissements à l'ouverture de l'exercice		**3 433**	**3 433**
Dépréciation / perte de valeur		515	515
Reprise de dépréciation / perte de valeur		1 506	1 506
à la clôture de l'exercice		**2 442**	**2 442**
Valeur nette à l'ouverture de l'exercice	1 731	8 260	9 991
Valeur nette à la clôture de l'exercice	**1 423**	**13 316**	**14 739**

06.3. INFORMATION SUR LA DETTE DE CREDIT-BAIL IMMOBILIER

Valeur résiduelle de la dette à la clôture de l'exercice 13 178

Echéancier de la dette résiduelle à la clôture de l'exercice :

Moins d'1 an	1 410
De deux à cinq ans	7 339
Plus de cinq ans	4 429
Total	**13 178**

Note 07 - TITRES MIS EN EQUIVALENCE

07.1. VALEUR DES TITRES MIS EN EQUIVALENCE

à l'ouverture de l'exercice		**6 179**
Augmentations		1 139
Diminutions		106
Mouvements de périmètre	Entrées	614
Mouvements de périmètre	Sorties	190
Virements	Entrées	25
à la clôture de l'exercice		**7 661**

07.2. DETAIL DES TITRES MIS EN EQUIVALENCE

		AU 01/01/2005	AU 31/12/2005
MATERIAUX SIMC		3 778	4 442
DEGUERRY SAMSE		346	378
LE CARREAU		65	66
FRANCHEVILLE MATERIAUX		35	108
BLANC MATERIAUX	Passage de la mise en équivalence à l'intégration globale	189	
ENTREPÔT FROMENT		15	49
CARREFOUR DE CHESNES	Entrée dans le périmètre		534
GETELECTRIC	Entrée dans le périmètre		80
BLAMAT		45	46
DIJON BETON		1 598	1 954
ESPACE PLUS		1	4
SOCIETE CREUSOISE DE MATERIAUX	Sortie du périmètre	106	
POUSSON COSNE	Passage de la mise en équivalence à l'intégration globale	1	
Total		**6 179**	**7 661**

07.3. INFORMATIONS GENERALES SUR LES SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE

(en milliers d'euros)	% de détention	Capitaux propres avant résultat	Résultat de l'exercice	Dividendes reçus	Chiffre d'affaires
MATERIAUX SIMC	44,99	9 797	2 018	249	84 411
DEGUERRY SAMSE	35,07	1 119	216	23	5 990
LE CARREAU	17,70	34	44		44
FRANCHEVILLE MATERIAUX	35,13	6	119		5 624
CARREFOUR DE CHESNES	39,69	472	70		80
ENTREPÔT FROMENT	36,62	1 483	68		363
GETLECTRIC	33,00	200	80		1 366
BLAMAT	34,00	134	1		1 002
DIJON BETON	23,28	5 211	1 530	67	29 928
ESPACE PLUS	20,00			NS	

Note 08 - TITRES DE SOCIETES NON CONSOLIDES

08.1. INFORMATIONS GENERALES SUR LES TITRES DE SOCIETES NON CONSOLIDES

(en milliers d'euros)	% de détention	Capitaux propres avant résultat	Résultat de l'exercice	Valeur comptable des titres détenus	Dépréciation des titres	Valeur nette comptable des titres détenus	Chiffre d'affaires
DUMONT INVESTISSEMENT	7,15	22 618	1 971	8 208		8 208	2 170
DIDIER	2,00	1 726	348	24		24	14 313
BRICOLAGE BOIS DU VERNE	9,00	684	-360	45		45	1 690
MCD	28,58	282	329	15		15	3 979
ORNANS MATERIAUX	40,00			117	7	110	
DIVERS				18		18	
Total				**8 427**	**7**	**8 420**	

08.2. JUSTE VALEUR DES ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE

En fin d'exercice, les titres Dumont investissement ont été appréciés à leur juste valeur et le gain a été comptabilisé dans les capitaux propres pour un montant de 3 533 milliers d'euros.

08.3. EVOLUTION DES TITRES DE SOCIETES NON CONSOLIDES

Valeur brute à l'ouverture de l'exercice		**4 869**
Augmentations/Acquisitions		57
Diminutions/Sorties		2
Mouvements de périmètre	Sorties	30
Ajustement de juste valeur des titres par capitaux propres		3 533
à la clôture de l'exercice		**8 427**
Dépréciations à l'ouverture de l'exercice		**120**
Dotations		
Reprises		113
à la clôture de l'exercice		**7**
Valeur nette à l'ouverture de l'exercice		4 749
Valeur nette à la clôture de l'exercice		**8 420**

Note 09 - AUTRES ACTIFS FINANCIERS IMMOBILISES

(en milliers d'euros)	Créances sur participation (1)	Autres actifs financiers	Total
Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	713	283	996
Augmentations/Acquisitions	200	26	226
Diminutions/Sorties	393	52	445
Mouvements de périmètre		33	33
à la clôture de l'exercice	520	290	810
Dépréciations à l'ouverture de l'exercice		17	17
Dotations			
Reprises		12	12
à la clôture de l'exercice		5	5
Valeur nette à l'ouverture de l'exercice	713	267	980
Valeur nette à la clôture de l'exercice	**520**	**285**	**805**

(1) détail des créances sur participations :

Bricolage bois du verne	200
Francheville matériaux	305
Deguerry samse	3
Pbi	12
Total	**520**

09.1. ANALYSE PAR NATURE D'INSTRUMENTS FINANCIERS

	Valeur nette 2005	Valeur nette 2004
Placements détenus jusqu'à l'échéance		
Autres actifs financiers divers (dont dépôts et cautionnements)	285	267
Actifs financiers disponibles à la vente :		
Titres de participation non consolidés	8 420	4 749
Prêts, créances et dettes émis par l'entreprise :		
Créances sur participation	520	713
Total	**9 225**	**5 729**

Note 10 - STOCKS DE MARCHANDISES

(en milliers d'euros)	2005 Valeur brute	2005 Provision	2005 Valeur nette	2004 Valeur brute	2004 Provision	2004 Valeur nette
Marchandises négoce	89 726	7 407	82 319	94 180	7 484	86 696
Marchandises bricolage	32 661	881	31 780	31 800	945	30 855
Total	**122 387**	**8 288**	**114 099**	**125 980**	**8 429**	**117 551**

L'évolution de ce poste figure en note 34 concernant le détail de la variation du fonds de roulement lié à l'activité.

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré.

Une provision pour dépréciation, effectuée article par article, est calculée en tenant compte du taux de rotation du stock depuis le début de l'exercice et éventuellement de l'obsolescence liée à l'évolution des techniques utilisées.

Note 11 - CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

(en milliers d'euros)	2005 Valeur brute	2005 Provision	2005 Valeur nette	2004 Valeur brute	2004 Provision	2004 Valeur nette
Clients négoce	119 944	8 885	111 059	116 440	9 346	107 094
Clients bricolage	1 527	141	1 386	2 148	72	2 076
Total	**121 471**	**9 026**	**112 445**	**118 588**	**9 418**	**109 170**

L'évolution de ce poste figure en note 34 concernant le détail de la variation du fonds de roulement lié à l'activité.

La provision pour dépréciation des comptes clients a fait l'objet pour chaque société du Groupe, d'une appréciation au cas par cas en fonction des risques encourus.

Note 12 - AUTRES CREANCES

(en milliers d'euros)	2005 Valeur brute	2005 Provision	2005 Valeur nette	2004 Valeur brute	2004 Provision	2004 Valeur nette
Autres créances négoce	29 243	10	29 233	33 872	138	33 734
Autres créances bricolage	10 518		10 518	10 422		10 422
Charges constatées d'avance négoce	792		792	550		550
Charges constatées d'avance bricolage	265		265	307		307
Total	**40 818**	**10**	**40 808**	**45 151**	**138**	**45 013**

L'évolution de ce poste figure en note 34 concernant le détail de la variation du fonds de roulement lié à l'activité.

Note 13 - DISPONIBILITES ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

	AU 31/12/2005	AU 31/12/2004
Valeurs mobilières de placement négoce	30 950	20 335
Valeurs mobilières de placement bricolage	7 832	347
Disponibilités négoce	21 173	18 027
Disponibilités bricolage	2 439	458
Total	**62 394**	**39 167**

13.1. TRESORERIE NETTE

	Trésorerie à la clôture Bilan au 31 décembre 2005	Trésorerie à la clôture Bilan au 31 décembre 2004
Valeurs mobilières de placement	38 782	20 681
Disponibilités	23 612	18 485
Concours bancaires courants	-6 417	-28 238
Total	**55 977**	**10 928**

Note 14 - CAPITAUX PROPRES

14.1. COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Le capital social entièrement libéré est constitué par 1 561 765 actions de 2 € de valeur nominale chacune.

14.2. INTERETS MINORITAIRES

La part hors Groupe dans les réserves représente un montant de :	17 103
La part hors Groupe dans le résultat représente un montant de :	2 394
Total	**19 497**

14.3. OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS PAR CERTAINS SALARIES

La société a octroyé à certains de ses salariés ou mandataires sociaux, des options de souscription d'actions en vertu d'autorisations reçues de l'assemblée générale des actionnaires les 6 juin 2001 et 28 mai 2003.
Le prix d'exercice de ces options a été fixé avec décote de 5% par rapport au cours de bourse de la période. Selon les plans mis en place, les actions ne peuvent être souscrites ou cédées avant le délai fiscal d'indisponibilité de quatre ans et les options ne peuvent être exercées au-delà d'un délai de huit ans à compter de leur attribution.

Les stocks-options en cours sont les suivants :

Date de l'assemblée ayant autorisé les options	date du directoire ayant attribué les options	nombre d'options attribuées à l'origine	point de départ d'exercice des options	prix d'exercice par action en €	augmentation de capital susceptible d'être réalisé au nominal de 2 €
6 juin 2001	17 décembre 2001	26 000	17/12/05 (1)		
28 mai 2003	10 juin 2003	55 000	10/06/08		
		nombre d'options restantes au 31.12.05			
6 juin 2001	17 décembre 2001	26 000		75,75	52 000
28 mai 2003	10 juin 2003	48 120		72,00	96 240

(1) exercice des options le 31 janvier 2006

				en €
(1)	nombre d'options levées :	25 291	augmentation de capital réalisé :	50 582

En application des normes IFRS applicables aux règles de reconnaissance et d'évaluation des transactions relatives à des rémunérations en actions ou liées aux actions, les plans octroyés après le 7 novembre 2002 ont fait l'objet d'une valorisation au bilan du Groupe à compter du 1er janvier 2004 selon le modèle de la valeur intrinsèque.
Cela a conduit à l'enregistrement en 2005 d'une charge de personnel complémentaire de 842 milliers d'euros.

14.4. TITRES D'AUTOCONTROLE

Nombre :	1 960
Montant :	151
Valeur liquidative :	**262**

Ces titres figurent pour leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres.
Ils sont affectés à l'attribution d'actions aux salariés dans le cadre de la participation.

14.5. RESERVES ET RESULTATS NETS CONSOLIDES – PART DU GROUPE

	2005	2004
Réserves	38 431	34 960
Résultat	22 061	15 606
Total	**60 492**	**50 566**

Note 15 - PROVISIONS

15.1. DETAIL DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	AU 31/12/2005	AU 31/12/2004
Provisions pour litiges	675	502
Provisions cartes de fidélité	2 622	2 122
Autres provisions pour risques et charges	798	1 165
Provisions pour indemnités de départ à la retraite	5 383	4 753
Provisions pour médailles du travail	537	884
Provisions pour impôts	112	102
Total	**10 127**	**9 528**

Les provisions pour litiges ont fait l'objet d'une appréciation cas par cas en fonction des risques encourus. Ces provisions concernent essentiellement des litiges matériaux nés dans l'année.
Les autres provisions pour risques et charges ont été constituées en fonction des risques connus à la date d'arrêté des comptes ou des charges futures estimées. Elles sont de natures diverses ; on retrouve notamment des provisions liées à des affaires prud'homales, des frais et honoraires sur opérations immobilières en cours.

15.2. EVOLUTION DES PROVISIONS

à l'ouverture de l'exercice			**9 528**
Dotations			2 227
Reprises	utilisation		1 198
Reprises	non utilisées		529
Variation de périmètre		Entrées	10
Imputation en capitaux propres			89
à la clôture de l'exercice			**10 127**

15.3. ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET MEDAILES DU TRAVAIL

A - Engagements de retraite

Cette provision est calculée selon les paramètres suivants :

		cadres	non cadres
		taux constant	
Paramètres économiques	augmentation annuelle des salaires.	2%	1%
Paramètres sociaux	départ du salarié sauf dérogation individuelle à 65 ans pour les cadres et non cadres. le taux de rotation retenu est de 4% dégressif pour l'ensemble des catégories. Le taux de charges sociales retenu est de 42% pour l'ensemble des catégories.		
Paramètres techniques	la table de mortalité retenue est la table règlementaire TV88/90. la méthode de calcul retenue est la méthode prospective.		

B - Médailles du travail

Cette provision est constituée d'une part, par la médaille de la Fédération des Négociants en Matériaux et d'autre part, par la médaille du travail proprement dite.
Le calcul de cette provision s'effectue selon les divers paramètres suivants :

Durée de travail		
	pour l'attribution de la médaille du travail :	20,30,35 et 40 ans.
	pour l'attribution de la médaille de la Fédération :	15 et 20 ans
Paramètres		
	détermination d'un coefficient de mortalité selon la table réglementaire TV88/90	
	détermination d'un coefficient de probabilité d'être encore présent dans l'entreprise :	
	15 ans :	0,70
	20 ans :	0,70
	30 ans :	0,50
	35 ans :	0,20
	40 ans :	0,10

15.4. PROVISIONS CARTES DE FIDELITE

La carte fidélité est un outil de fidélisation de la clientèle mis en place dans les magasins de bricolage. Au fur et à mesure de leurs achats, les clients obtiennent des points qu'ils peuvent par la suite convertir en bon d'achat.
Règle d'obtention des points : 1 point par tranche de cinq euros d'achat
Validité : date d'émission jusqu'au 31.12 N+2
Règle de conversion des points en bon d'achat : La valeur des points évolue suivant les niveaux suivants :

Niveau 0 : de 0 à 199 points, le point n'a pas de valeur
Niveau 1 : de 200 à 499 points, la valeur du point est de 0,15 €
Niveau 2 : de 500 à 999 points, la valeur du point est de 0,20 €
Niveau 3 : + de 1000 points, la valeur du point est de 0,30 €
La conversion s'effectue en un seul bon d'achat.

Appréciation de la valeur des points non encore convertis : Une provision pour garantie donnée aux clients est calculée sur la base des points acquis sur les cartes. Dés que les points sont convertis en bons d'achat, ces derniers sont immédiatement comptabilisés en réduction des ventes et cette écriture est annulée si les bons d'achats ne sont pas utilisés dans les six mois.
Le calcul de la provision tient compte d'un taux de déperdition des points, de mutation de points de niveau à niveau et de transformation sur des bases statistiques des trois dernières années.

Note 16 - IMPOTS SUR LES RESULTATS ET IMPOTS DIFFERES

16.1. IMPOTS

	2005	2004
Impôts sur résultats fiscaux	13 848	13 276
Impôts différés	-1 335	-1 577
Total	**12 513**	**11 699**

16.2. PRINCIPAUX ELEMENTS A L'ORIGINE DES IMPOTS DIFFERES

	2005	2004
Congés payés	-72	187
Participation des salariés	45	422
Provisions pour indemnités de fin de carrière	158	-41
Amortissements dérogatoires, amortissements et provisions à caractère fiscal	437	870
Organic et taxes sur les grandes surfaces	39	139
Activation des déficits	728	
Total	**1 335**	**1 577**
Variation des impôts différés actif	350	-630
Variation des impôts différés passif	985	2 207
Total	**1 335**	**1 577**

16.3. PREUVE D'IMPOT

	2005	2004
Résultat net des sociétés intégrées (hors quote part de résultat - sociétés MEQ -)	22 988	15 760
Impôt exigible	13 848	13 276
Impôt différé	-1 335	-1 577
Stock option	842	2 174
Impact sortie du périmètre - société SCM -	77	
Régularisation variation taux IS différé	-28	
RESULTAT AVANT IMPOT	**36 392**	**29 633**
Impact des différences permanentes	286	50
Impact des dividendes	155	
Impact des différences temporaires		2 595
BASE FISCALE	**36 833**	**32 278**
Taux de l'impot	33,83	34,33
IMPOT THEORIQUE	**12 461**	**11 081**
Taxe de 2,5% sur PVLT		758
Impact changement de taux		13
Impact de retraitements fiscaux	28	-153
CHARGE REELLE D'IMPOT	**12 513**	**11 699**
Taux réel de l'impôt	33,97	36,24

Note 17 - PASSIFS FINANCIERS COURANTS ET NON COURANTS

17.1. DETAIL DES DETTES FINANCIERES

	Valeur bilan au 31/12/2005		
	non courants	courants	total
Autres emprunts obligataires	3 213		3 213
Locations financement	11 682	1 496	13 178
Emprunts	81 235	17 372	98 607
Autres financement	14 959	6 076	21 035
Total des passifs financiers - hors concours bancaires courants -	**111 089**	**24 944**	**136 033**
Concours bancaires courants		6 417	6 417
Total des passifs financiers - avec concours bancaires courants -	**111 089**	**31 361**	**142 450**

17.2. ECHEANCE DES DETTES COURANTES ET NON COURANTES

	ECHEANCES			TOTAL
	A 1 AN AU +	A + D'1 AN ET 5 ANS AU +	A + DE 5 ANS	
Autres emprunts obligataires		1 503	1 710	3 213
Emprunts et dettes financières	29 009	67 501	42 727	139 237
Fournisseurs et comptes rattachés	160 363			160 363
Autres dettes	50 989			50 989
Total	**240 361**	**69 004**	**44 437**	**353 802**

17.3. CARACTERISTIQUES DES AUTRES EMPRUNTS OBLIGATAIRES

Emprunts émis par la SA DORAS et souscrits par les Fonds Communs de Placement selon détail ci-dessous :

Années	Montant	Taux de rémunération
Année 2000	591	4,60%
Année 2002	1 119	4,60%
Année 2004	1 503	3,50%

17.4. CARACTERISTIQUES DES AUTRES FINANCEMENTS A COURT TERME ET DECOUVERTS BANCAIRES

Les autres financements à court terme s'élèvent à 6 417 et sont représentés par des découverts bancaires ou par des spots.

17.5. VALORISATION DES SWAPS

La valorisation des SWAPS à la valeur de marché au 31 décembre 2005 a conduit le Groupe à comptabiliser une charge financière complémentaire de 119 milliers d'euros.

Le tableau ci-dessous récapitule par SWAP l'ensemble des opérations.

N°SWAP	Capital restant couvert au 31/12/2005	Échéance	SAMSE verse	SAMSE reçoit	Valeur de marché en €
7	108 892	01/03/2006	TF 3,62%	EURIBOR 3M	-159
17	964 285	29/01/2010	TF 3,45%	EURIBOR 3M	-10 279
18	750 000	30/01/2008	TF 3,18%	EURIBOR 3M	-3 465
23	1 300 000	31/03/2009	TF 2,72%	EURIBOR 3M	5 282
13	1 111 600	01/07/2007	TV=EUR SWAP EURIBOR 3M+0,12 DU 01/07/2004 AU 30/06/07	EURIBOR 3M+0,50%	6 696
15	1 111 600	01/07/2007	TV=LIBOR-BBA 12MOIS si TV<6%=2,23% si TV>6%=TV	EURIBOR 3M	3 472
21	1 111 600	02/07/2007	3,99%-30% x nbj/360 x(EURCHF final-1,54/EURCHF final)	EURIBOR 3M	-20 852
26	2 678 571	15/02/2012	0,0297	EURIBOR 3M	7 063
20	1 000 000	27/05/2008	TF 2,72%	EURIBOR 3M	1 836
SCINV	10 000 000	30/06/2009	2,5% SI EUR 12M<2,50% EUR 12 SI 2,50%<EUR 12<4,05% 4,05 SI EUR 12M>=4,05	EURIBOR 3M	-190 962
19	2 571 428	01/04/2010	3,90% SI E12M<1,70% E12M+0,35 SI 1,70%<E12M<4% 4,35% SI 4%<E12M<6% E12M+0,35 SI E12M>6%	EURIBOR 3M+0,45%	-8 264
24	1 613 730	10/06/2011	SI Euribor-1A-TE<2,75% : TV = Euribor-1A-TE SI Euribor-1A-TE>2,75% ET <3,95% : TV = Euribor-1A-TE+0,55 SI Euribor-1A-TE>3,95% ET < 6,50% : TV = 4,50% SI Euribor-1A-TE>6,50% : TV = Euribor-1A-TE+0,55	TF 3,70%	7 631
25	2 960 274	10/06/2011	SI Euribor-1A-TE<1,50% : TV = Euribor-1A-TE-0,25% SI Euribor-1A-TE>1,50% ET <2,50% : TV = Euribor-1A-TE+0,25 SI Euribor-1A-TE>2,50% ET < 3,60% : TV = Euribor-1A-TE+0,50% SI Euribor-1A-TE>3,60% ET <6,50% : TV =4,10% SI Euribor-1A-TE>6,50% : TV = Euribor-1A-TE+0,50%	TF 3,75%	26 152
27	3 857 142	15/09/2012	0,0307	EURIBOR 3M+0,45%	56 388
	31 139 122		TOTAL		-119 461

17.6. DETERMINATION DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

		2005	2004
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES			
Autres emprunts obligataires		3 213	3 213
Emprunts auprès des établissements de crédit		98 607	78 589
Intérêts courus sur emprunts		860	520
Agios bancaires		47	121
Dettes financières sur leasing		13 178	7 846
Comptes courants d'associés		19 459	21 699
Dettes diverses		520	609
Engagement rachat de minoritaires		149	
Total		**136 033**	**112 597**
ENDETTEMENT FINANCIER NET			
Emprunts et dettes financières		136 033	112 597
Trésorerie nette	cf note 13.1.	55 977	10 928
Total		**80 056**	**101 669**
RATIO D'ENDETTEMENT FINANCIER (en %)			
Capitaux propres		163 645	139 779
Endettement financier net		80 056	101 669
Ratio d'endettement financier		**48,92%**	**72,74%**

Note 18 - FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

	AU 31/12/2005	AU 31/12/2004
Fournisseurs négoce	34 089	31 341
Fournisseurs bricolage	126 274	120 724
Total	**160 363**	**152 065**

L'évolution de ce poste figure en note 34 concernant le détail de la variation du fonds de roulement lié à l'activité.

Note 19 - AUTRES DETTES

	AU 31/12/2005	AU 31/12/2004
Dettes fiscales et sociales négoce	31 819	33 949
Dettes fiscales et sociales bricolage	10 382	11 165
Dettes d'immobilisations négoce	388	1 274
Dettes d'immobilisations bricolage	337	622
Autres dettes négoce	5 666	3 053
Autres dettes bricolage	1 725	1 233
Produits constatés d'avance négoce	626	442
Produits constatés d'avance bricolage	46	46
Total	**50 989**	**51 784**

L'évolution de ce poste figure en note 34 concernant le détail de la variation du fonds de roulement lié à l'activité.

Note 20 - CHIFFRE D'AFFAIRES

20.1. DETAIL DU CHIFFRE D'AFFAIRES

	AU 31/12/2005			AU 31/12/2004		
	Négoce	Bricolage	Total	Négoce	Bricolage	Total
Ventes de marchandises	617 180	149 538	766 718	506 323	148 949	655 272
Prestations de coopération commerciale	1 752	2 055	3 807	1 271	1 825	3 096
Camionnages et prestations de services	7 455	775	8 230	7 147	1 021	8 168
Commissions et courtages sur achats	34		34	24		24
Intérêts des créances commerciales	29		29	29		29
Frais fixes de facturation	650		650	662		662
Total	**627 100**	**152 368**	**779 468**	**515 456**	**151 795**	**667 251**

20.2. EVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ACTIVITE

			% D'EVOLUTION		% DE REPARTITION DU CA	
	2005	2004	A PERIMETRE COMPARABLE	A PERIMETRE NON COMPARABLE	2005	2004
NEGOCE	627 100	515 456	**2,15**	**21,66**	80,45	77,25
BRICOLAGE	152 368	151 795	**0,38**	**0,38**	19,55	22,75
TOTAL	**779 468**	**667 251**	**1,80**	**16,82**	**100,00**	**100,00**

Note 21 - AUTRES PRODUITS DE L'ACTIVITE ORDINAIRE

Ces produits sont constatés dans cette rubrique pour des raisons de reporting de gestion	2005	2004
Production stockée	3	
Production immobilisée	608	705
Subventions d'exploitation	21	
Reprises de provisions d'exploitation	13 840	11 981
Autres produits divers de l'exploitation (1)	5 137	3 771
Total	**19 609**	**16 457**

(1) Les autres produits divers de l'exploitation correspondent aux retraitements comptables concernant les factures à recevoir, les excédents de provisions de prestations de coopération commerciale des années antérieures, les primes publicitaires, les revenus de locations et divers autres produits.

Note 22 - CHARGES DE PERSONNEL

22.1. FRAIS DE PERSONNEL PAR ACTIVITE

	2005	2004
NEGOCE	81 373	67 469
BRICOLAGE	28 412	26 108
TOTAL	**109 785**	**93 577**

22.2. DETAIL DES EFFECTIFS MOYENS PAR ACTIVITE

SOCIETES	2005	2004
NEGOCE	2 339	2 306
SAMSE	1 389	1 373
DUMONT INVESTISSEMENT	9	9
DORAS	727	717
LA FORMULE DE L'ARTISAN		12
BLANC MATERIAUX	5	
CHRISTAUD	38	32
CELESTIN MATERIAUX	25	23
LAUDIS	7	5
BTP DISTRIBUTION	14	9
SAM BTP	5	5
BOIS MAURIS ODDOS	85	87
REMAT	30	29
MAT APPRO	5	5
BRICOLAGE	1 128	1 066
LA BOITE A OUTILS	1 054	1 001
BJD	8	8
ENTREPOT DU BRICOLAGE FROMENT	49	57
COMPTOIR FROMENT	7	
DES IDEES	10	
TOTAL	**3 467**	**3 372**

22.3. EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE

	2005	2004
OUVRIERS	845	807
EMPLOYES, TECHNICIENS, AGENTS DE MAITRISE	2 355	2 313
CADRES	267	252
TOTAL	**3 467**	**3 372**

Note 23 - AUTRES PRODUITS ET CHARGES DE L'EXPLOITATION COURANTE

	Produits	Charges
Cession d'actifs incorporels	230	
Cession d'actifs corporels	2 283	
Cession d'actifs financiers	378	
Reprises de provisions exceptionnelles	559	
Autres produits opérationnels	945	
Valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés		2 426
Dotations aux provisions et dépréciations		234
Autres charges opérationnelles		601
Total	**4 395**	**3 261**

Note 24 - DEPRECIATION DES ECARTS D'ACQUISITION

Dépréciation totale de l'écart d'acquisition de la société BJD.

Note 25 - AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

Plus-value réalisée sur la cession d'un ensemble immobilier hors exploitation.

Note 26 - PRODUITS DE TRESORERIE ET D'EQUIVALENTS DE TRESORERIE

Produits de participations non consolidées	212
Produits de valeurs mobilières de placement	643
Total	**855**

Note 27 - COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER BRUT

Intérêts et charges assimilées sur emprunts auprès des établissements de crédit	**5 332**

Note 28 - AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

	Produits	Charges
Intérêts sur créances non consolidées	156	
Plus value sur cessions d'actions non consolidées	695	
Reprise de provisions financières	115	
Autres produits divers	103	
Dotations aux dépréciations financières		157
Total	**1 069**	**157**

Note 29 - FORMATION DU RESULTAT FINANCIER

	2005	2004
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	855	298
Coût de l'endettement financier brut	-5 332	-3 832
Coût de l'endettement financier net	-4 477	-3 534
Autres produits et charges financiers	912	870
RESULTAT FINANCIER	**-3 565**	**-2 664**

Note 30 - QUOTE-PART DE RESULTAT NET DES SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE

	2005	2004
SIMC MATERIAUX	934	825
DEGUERRY SAMSE	56	74
FRANCHEVILLE MATERIAUX	48	36
BLANC MATERIAUX	12	1
LE CARREAU	9	-18
SOCIETE CREUSOISE DE MATERIAUX		-8
CARREFOUR DE CHESNES	3	
GETELECTRIC	-1	
ENTREPOT FROMENT	34	13
DIJON BETON	372	68
DORAS		589
Total	**1 467**	**1 580**

Note 31 - RESULTAT PAR ACTION

	actions émises	actions propres	actions en circulation
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation en début d'exercice	1 561 765	1 960	1 559 805
Augmentation de capital en cours d'exercice	-		-
Achat d'actions propres		-	-
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation en fin d'exercice	**1 561 765**	**1 960**	**1 559 805**
Résultat net - part du Groupe -			**22 061 061**
Résultat par action			**14,14**

	actions en circulation	dilution	Nombre de titres
Nombre moyen pondéré et dilué de titres	1 559 805	35 101	**1 594 906**
Résultat dilué par action			**13,83**

Note 32 - ENGAGEMENTS

32.1. DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

	Nature de la sûreté consentie	Montant
Emprunts et dettes	Nantissement du fonds commercial SAMSE	**996**
	Hypothèque sur immeuble DORAS	**16**

32.2. MONTANTS DES ENGAGEMENTS FINANCIERS

Cautions filiales	LA Boîte à outils	**239**
	Bois Mauris Oddos	**178**
Achats de titres		**1 377**
Achats immobilier et Fonds de commerce		**266**

32.3. ENGAGEMENTS EN MATIERE DE PENSIONS ET RETRAITE

Les provisions pour indemnités de fin de carrière sont comptabilisées dans les comptes sociaux pour l'ensemble des sociétés intégrées globalement ou proportionnellement.

Lorsque le Groupe est minoritaire (cas des sociétés mises en équivalence), les provisions pour indemnités de fin de carrière sont comptabilisées dans les comptes consolidés selon les mêmes critères que ceux retenus pour les comptes sociaux des sociétés intégrées.

Note 33 - INFORMATION SUR LES TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

L'ensemble des opérations commerciales effectuées avec les filiales intégrées globalement ou proportionnellement est éliminé.
Seules subsistent dans les comptes consolidés les opérations effectuées avec les sociétés mises en équivalence et les sociétés dont le Groupe a un lien de participation. Ces opérations sont considérées comme des opérations effectuées avec des tiers.

INFORMATION (en milliers d'euros)	Filiales intégrées	Filiales mises en équivalence	Autres parties liées
(1)			
VENTES	46 799	850	35
PRESTATIONS	4 303	580	81
CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDE	**51 102**		

(1) La contrepartie des ventes et prestations est éliminée pour les mêmes montants en achats et charges externes.

CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS		22 614	520	
DETTES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS		5 018		510
COMPTES COURANTS FILIALES				
	ACTIF	2 194		7
	PASSIF	1 178	319	257

Note 34 - VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT LIE A L'ACTIVITE

			Incidences des variations de périmètre			
			Entrées			
		31.12.05	BLANC MATERIAUX	COMPTOIR FROMENT	POUSSON COSNE	31.12.05 après incidences des variations de périmètre
ACTIF COURANT						
Stock de marchandises		-3 452	-534	-223		-4 209
Clients et comptes rattachés		3 275	-760	-135	-7	2 373
Autres créances		-4 205	-153	-225		-4 583
	Variation	**-4 382**	**-1 447**	**-583**	**-7**	**-6 419**
DETTES COURANTES						
Fournisseurs et comptes rattachés		8 298	-949	-131		7 218
Autres dettes		-795	-127	-44	-106	-1 072
	Variation	**7 503**	**-1 076**	**-175**	**-106**	**6 146**

		Variation du BFR	
		besoins	dégagements
Stock de marchandises			4 209
Clients et comptes rattachés		2 373	
Autres créances			4 583
	Total	2 373	8 792
ACTIF COURANT	**Variation**		**6 419**
Fournisseurs et comptes rattachés			7 218
Autres dettes		1 072	
	Total	1 072	7 218
DETTES COURANTES	**Variation**		**6 146**
Variation du BFR			**12 565**

Note 35 - FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENTS

INCIDENCE DES VARIATIONS DE PERIMETRE

	Entrées		
	BLANC MATERIAUX	COMPTOIR FROMENT	POUSSON COSNE
Prix d'acquisition des filiales	222	522	209
dont décaissé	222	522	209
Dette contractée			
Trésorerie acquise	236	3	25
Effet entrée dans le périmètre	**14**	**-519**	**-184**

Note 36 - DIVIDENDES VERSES AUX MINORITAIRES DES SOCIETES INTEGREES

	Dividendes 2004	Dividendes versés au Groupe			Dividendes versés aux minoritaires
		SAMSE	CHRISTAUD	REMAT	
LA BOITE A OUTILS	1 806	1 595		59	152
CHRISTAUD	635	575			60
CELESTIN MATERIAUX	210		203		7
REMAT	50	49			1
BOIS MAURIS ODDOS	471	471			
BLANC MATERIAUX	178	59			119
RENE DE VEYLE	86	85			1
LAUDIS	20		11		9
Total	**3 456**	**2 834**	**214**	**59**	**349**

Note 37 - INFORMATIONS SECTORIELLES (PAR NATURE D'ACTIVITE)

	2005 Activité		2004 Activité	
	Bricolage	Négoce	Bricolage	Négoce
Chiffre d'affaires	152 368	627 100	151 795	515 456
Résultat d'exploitation	8 342	25 436	8 034	21 131
Résultat financier	-262	-3 303	-28	-2 636
Charges d'impôt	3 114	9 399	3 128	8 571
Quote part des sociétés mises en équivalence	43	1 424	-5	1 585
Contribution au résultat consolidé - part du Groupe -	5 624	16 437	4 604	11 002
ACTIFS SECTORIELS	95 655	420 337	81 759	406 938
Titres de sociétés mises en équivalences	114	7 522	80	6 099
Actifs non affectés	1 480	8 992	851	5 775
Total de l'actif	**97 249**	**436 851**	**82 690**	**418 812**
	534 100		**501 502**	
PASSIFS SECTORIELS	50 232	171 247	47 339	166 038
Passifs non affectés	39 041	273 580	27 658	260 467
Total du passif	**89 273**	**444 827**	**74 997**	**426 505**
	534 100		**501 502**	

Note 38 - INFORMATIONS SECTORIELLES (PAR SECTEUR GEOGRAPHIQUE)

		Chiffre d'affaires	Actifs sectoriels
2005	**France**	779 468	515 992
2004	**France**	667 251	488 697

Note 39 - FORMATION DU RESULTAT CONSOLIDE

Le passage des résultats sociaux au résultat consolidé s'analyse de la manière suivante :

	2005	2004
Cumul des résultats sociaux	**34 640**	**22 659**
Mouvements des provisions réglementées	1 204	-3 743
Dividendes intra-groupe	-10 325	-3 124
Neutralisation marge intra-groupe	-194	29
Valorisation des stocks	-92	39
Stock options	-842	-2 174
Retraitement valorisation des SWAPS	-119	
Incidence des impositions différées	1 335	1 577
Dotation dépréciation écart d'acquisition	-63	
Ecart d'acquisition négatif	22	
Dotation amortissements des écarts d'évaluation	-530	
Retraitement des valeurs nettes comptables sur éléments d'actifs cédés	-814	-456
Annulation dotation amortissements frais d'établissements	163	
Annulation dépréciation de créances	777	
Reprise provision IS	60	
Annulation reprise provision sur titres	-472	
Retraitement crédit bail immobilier	153	395
Régularisation IS		-10
Régularisation de valeurs nettes comptables AN -1	-401	
Régularisations diverses	-47	
Retraitement de la taxe de 2,50% sur la RSPVLT		-758
Retraitement de la provision pour médailles du travail		884
Incidence des normes IFRS sur le résultat des sociétés mises en équivalence		156
Retraitement des dotations aux amortissements		1 866
Résultat net de l'ensemble consolidé	**24 455**	**17 340**

Note 40 - VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

	GROUPE	HORS GROUPE	TOTAL
Capitaux propres au 31 décembre 2004	**122 003**	**17 776**	**139 779**
Résultat 2005	22 061	2 394	24 455
Dividendes distribués - société Mère -	-3 904		-3 904
Dividendes distribués - autres sociétés -		-274	-274
Régularisation minoritaires	80	-80	0
Impact CRC 2002-10	-420	-348	-768
Retraitement stock options	842		842
Ajustement de juste valeur des titres	3 530	3	3 533
Retraitement IS différé sur titres MEQ	-47		-47
Variation du pourcentage d'intérêts		29	29
Capitaux propres au 31 décembre 2005	**144 145**	**19 500**	**163 645**

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société SAMSE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2005, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes. Ces comptes ont été préparés pour la première fois conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne. Ils comprennent à titre comparatif les données relatives à l'exercice 2004 retraitées selon les mêmes règles.

I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

II – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9, 1° alinéa, du Code de Commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, des estimations qu'elle a effectuées notamment en matière de provisions et des tests de dépréciation des goodwills qu'elle a mis en œuvre, nous nous sommes assurés du caractère approprié et pertinent des méthodes comptables appliquées et décrites dans les notes annexes aux états financiers ainsi que du caractère raisonnable des évaluations réalisées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications spécifiques

Par ailleurs, nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Seyssinet et Villeurbanne, le 2 mai 2006

Les Commissaires aux Comptes

Cabinet B.B.M. & Associés, représenté par Alain BRET

ODICEO, représenté par Jean-Pascal REY

COMPTES SOCIAUX DE LA SOCIETE SAMSE

(SOCIETE MERE)

TABLE DES MATIERES

BILAN	**144**
COMPTE DE RESULTAT	**146**
SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION	**147**
DETERMINATION DE LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	**148**
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	**148**
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE	**149**
ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX	**150**
Note 01 -IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**152**
Note 02 -IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**153**
Note 03 -IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**155**
Note 04 -STOCKS DE MARCHANDISES	**156**
Note 05 -CREANCES	**157**
Note 06 -CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	**158**
Note 07 -CAPITAL SOCIAL	**158**
Note 08 -PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**160**
Note 09 -DETTES	**162**
Note 10 -PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	**163**
Note 11 -ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT	**163**
Note 12 -CHIFFRE D'AFFAIRES NET	**164**
Note 13 -CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS	**164**
Note 14 -CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS	**165**
Note 15 -IMPOT SUR LES BENEFICES	**165**
Note 16 -ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	**167**
Note 17 -EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	**168**
INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIERES	**169**
FILIALES ET PARTICIPATIONS	**170**
TABLEAU DES RESULTATS FINANCIERS DES CINQ DERNIERS EXERCICES	**171**
PROJET D'AFFECTATION DU RESULTAT	**171**
RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	**172**
RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	**174**

BILAN DE LA SOCIETE MERE
Aux 31 décembre 2005 et 2004

		NOUVELLES NORMES				ANCIENNES NORMES
				(En Euros)		
			2005		2004	2004
ACTIF						
	Notes	BRUT	AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	NET	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles	(note 1)					
Concessions, brevets et droits similaires		4 699 548	2 766 698	1 932 850	2 335 701	714 877
Fonds commercial		6 215 739	285 232	5 930 507	5 580 507	5 580 507
Immobilisations incorporelles en cours		21 980		21 980	-	-
Immobilisations corporelles	(note 2)					
Terrains		32 741 859	8 701 145	24 040 714	17 798 552	17 367 568
Constructions		41 248 515	17 569 659	23 678 856	28 519 761	27 410 810
Installations techniques, matériel et outillages industriels		8 552 460	5 159 409	3 393 051	3 249 012	1 746 949
Autres immobilisations corporelles		32 093 058	19 399 072	12 693 986	12 454 762	7 886 455
Immobilisations en cours		1 055 189		1 055 189	6 272 161	6 272 161
Avances et acomptes		770 107		770 107	27 613	27 613
Immobilisations financières	(note 3)					
Participations		40 963 715		40 963 715	40 253 462	40 253 462
Créances rattachées à des participations		22 617 374		22 617 374	30 369 673	30 369 673
Autres titres immobilisés		-		-	-	-
Autres immobilisations financières		149 591		149 591	150 108	150 108
Total Actif immobilisé		**191 129 135**	**53 881 215**	**137 247 920**	**147 011 312**	**137 780 183**
ACTIF CIRCULANT						
Stocks de marchandises	(note 4)					
Matières premières, approvisionnements		1 102 719		1 102 719	883 220	883 220
Produits intermédiaires et finis		15 368		15 368	12 750	12 750
Marchandises		47 184 287	2 463 572	44 720 715	45 672 713	45 743 762
Créances	(note 5)					
Clients et comptes rattachés		75 484 996	3 308 984	72 176 012	64 627 532	64 627 532
Autres créances		19 237 573		19 237 573	22 083 010	22 058 193
Valeurs mobilières de placement		152 282	777	151 505	151 505	151 505
Disponibilités		17 085 798		17 085 798	3 693 330	3 693 330
Charges constatées d'avance	(note 6)	702 091		702 091	330 666	330 666
Total Actif circulant		**160 965 114**	**5 773 333**	**155 191 781**	**137 454 726**	**137 500 957**
TOTAL GENERAL		**352 094 249**	**59 654 548**	**292 439 701**	**284 466 038**	**275 281 140**

PASSIF	Notes	NOUVELLES NORMES (En Euros) 2005 AVANT REPARTITION	2005 APRES REPARTITION	2004 APRES REPARTITION	ANCIENNES NORMES 2004 APRES REPARTITION
CAPITAUX PROPRES	(note 7)				
Capital social		3 123 530	3 123 530	3 123 530	3 123 530
Prime d'émission, de fusion, d'apport		22 553 426	22 553 426	22 553 426	22 553 426
Ecart de réévaluation		241 069	241 069	241 069	241 069
Réserve légale		312 353	312 353	312 353	312 353
Réserves facultatives		43 000 000	51 000 000	43 000 000	43 000 000
Réserves réglementées		-	-		
Autres réserves		1 885 340	1 885 340	1 885 340	1 885 340
Report à nouveau		5 511 553	6 535 592	5 511 553	6 135 450
RESULTAT DE L'EXERCICE		**13 709 334**	-	-	-
Provisions réglementées		10 177 291	10 177 291	9 810 091	1 296
Total Capitaux Propres		**100 513 896**	**95 828 601**	**86 437 362**	**77 252 464**
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	(note 08)				
Provisions pour risques		1 076 953	1 076 953	1 634 947	1 634 947
Provisions pour charges		2 970 385	2 970 385	2 479 085	2 479 085
Total Provisions pour risques et charges		**4 047 338**	**4 047 338**	**4 114 032**	**4 114 032**
DETTES	(note 09)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		70 039 562	70 039 562	82 981 867	82 981 867
Emprunts et dettes financières divers		6 401 057	6 401 057	5 963 343	5 963 343
Avances et acomptes reçus		74 000	74 000	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		85 010 257	85 010 257	75 004 610	75 004 610
Dettes fiscales et sociales		19 369 554	24 054 849	24 337 504	24 337 504
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		333 422	333 422	1 208 524	1 208 524
Autres dettes		6 107 155	6 107 155	4 021 842	4 021 842
Produits constatés d'avance	(note 10)	543 460	543 460	396 954	396 954
Total dettes		**187 878 467**	**192 563 762**	**193 914 644**	**193 914 644**
TOTAL GENERAL		**292 439 701**	**292 439 701**	**284 466 038**	**275 281 140**

COMPTE DE RESULTAT

Aux 31 décembre 2005 et 2004

(en euros)

	Notes	NOUVELLES NORMES 2005	NOUVELLES NORMES 2004	% de	ANCIENNES NORMES 2004
Produits d'exploitation					
Ventes de marchandises		387 355 119	372 566 788	3,97	372 566 788
Production vendue : services		11 218 431	10 027 238	11,88	10 027 238
Chiffre d'affaires net	(note 12)	**398 573 550**	**382 594 026**	**4,18**	**382 594 026**
Production stockée		2 618	-1 382		-1 382
Production immobilisée		556 776	692 524	-19,60	692 524
Reprises sur dépréciations,provisions, transfert de charges		5 205 978	3 865 493	34,68	3 865 493
Autres produits		3 468 880	2 876 077	20,61	2 876 077
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		**407 807 802**	**390 026 739**	**4,56**	**390 026 739**
Charges d'exploitation					
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		293 311 672	290 180 814	1,08	290 554 814
Variation de stock (marchandises)		590 015	-7 376 794		-7 427 042
Achats de matières premières et approvisionnements					
Autres achats et achats externes		26 564 110	24 304 579	9,30	24 304 579
Impôts, taxes et versements assimilés		4 971 270	4 822 991	3,07	4 822 991
Salaires et traitements		34 176 942	32 387 045	5,53	32 387 045
Charges sociales		13 463 469	12 310 974	9,36	12 310 974
Sur immobilisations : dotations aux amortissements		9 568 247	10 411 211	-8,10	10 839 357
dotations aux dépréciations					
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations de stock		2 463 572	2 579 889	-4,51	2 579 889
dotations aux dépréciations des comptes clients		1 821 444	979 539	85,95	979 539
Pour risques et charges : dotations aux provisions		678 180	904 026	-24,98	904 026
Autres charges		1 710 399	1 470 809	16,29	1 470 809
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		**389 319 320**	**372 975 083**	**4,38**	**373 726 982**
Résultat d'exploitation		**18 488 482**	**17 051 656**	**8,43**	**16 299 756**
Produits financiers					
Produits financiers de participation		4 004 737	3 343 636	19,77	3 343 636
Autres intérêts et produits assimilés		358 188	199 518	79,53	573 518
Différences positives de change		4 911	12 863	-61,82	12 863
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		600			
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS		**4 368 436**	**3 556 017**	**22,85**	**3 930 017**
Charges financières					
Intérêts et charges assimilés		2 816 133	2 549 175	10,47	2 549 175
Différences négatives de change		4 072	15 601		15 601
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES		**2 820 205**	**2 564 777**	**9,96**	**2 564 777**
Résultat financier	(note 13)	**1 548 231**	**991 240**	**56,19**	**1 365 241**
Résultat courant avant impôts		**20 036 713**	**18 042 896**	**11,05**	**17 664 997**
Produits exceptionnels					
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		598 013	905 004	-33,92	905 004
Produits exceptionnels sur opérations en capital		2 220 032	1 165 139	90,54	1 165 139
Reprises sur dépréciations et provisions, transfert de charges		2 032 022	3 794 690	-46,45	3 794 690
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS		**4 850 067**	**5 864 833**	**-17,30**	**5 864 833**
Charges exceptionnelles					
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		328 539	2 972 819	-88,95	2 972 819
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		1 551 591	872 216	77,89	664 730
Dotations aux amortissements,dépréciations et provisions		2 089 170	1 316 972	58,63	755 826
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES		**3 969 300**	**5 162 007**	**-23,11**	**4 393 374**
Résultat exceptionnel	(note 14)	**880 767**	**702 826**	**25,32**	**1 471 459**
Participation des salariés aux fruits de l'expansion		1 308 597	1 339 433	-2,30	1 339 433
Impôts sur les bénéfices	(note 15)	5 899 549	5 983 189	-1,40	5 987 205
Total des produits		417 026 305	399 447 589	**4,40**	**399 821 589**
Total des charges		403 316 971	388 024 489	**3,94**	**388 011 771**
BENEFICE NET DE L'EXERCICE		**13 709 334**	**11 423 100**	**20,01**	**11 809 818**

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION
Aux 31 décembre 2005, 2004 et 2003

(en milliers d'euros)

	2005	2004	% de variation	2003
Ventes de marchandises	387 355	372 567	3,97	328 369
- Coût d'achat des marchandises	293 902	283 128	3,81	249 540
Marge commerciale	**93 453**	**89 439**	**4,49**	**78 829**
Production vendue	11 218	10 027	11,88	11 308
Production stockée	3			14
- Destockage de production		1		
Production immobilisée	557	693	-19,62	755
Production de l'exercice	**11 778**	**10 718**	**9,89**	**12 077**
Production + Ventes	**399 133**	**382 285**	**4,41**	**340 446**
- Coût d'achat des marchandises	293 902	283 128	3,81	249 540
- Consommation en provenance de tiers	26 564	24 305	9,29	24 904
Valeur ajoutée	**78 667**	**75 853**	**3,71**	**66 002**
- Impôts et taxes	4 971	4 823	3,07	4 671
- Charges de personnel	47 641	44 698	6,58	41 473
Excédent brut d'exploitation	**26 055**	**26 332**	**-1,05**	**19 858**
+ Reprises de dépréciations,provisions, transfert de charges	5 206	3 865	34,70	3 169
+ Autres produits	3 469	2 876	20,62	3 292
- Dotations aux amortissements,dépréciations et provisions	14 531	15 303	-5,04	12 366
- Autres charges	1 711	1 471	16,32	1 229
Résultat d'exploitation	**18 488**	**16 300**	**13,43**	**12 725**
+ Produits financiers	4 369	3 930	11,17	3 441
- Charges financières	2 820	2 565	9,94	2 698
Résultat courant avant impôt	**20 037**	**17 665**	**13,43**	**13 468**
% sur ventes	**5,17**	**4,74**		**4,10**
+ Produits exceptionnels	4 850	5 865	-17,31	4 435
- Charges exceptionnelles	3 969	4 393	-9,65	5 840
Résultat exceptionnel	**881**	**1 471**	**-40,11**	**-1 406**
- Participation des salariés	1 309	1 339	-2,24	634
- Impôt sur les bénéfices	5 900	5 987	-1,45	3 501
Résultat de l'exercice	**13 709**	**11 810**	**16,08**	**7 927**
Produits de cessions d'éléments d'actif	2 220	1 165		1 282
Valeur comptable des éléments d'actif cédés	1 552	665		2 225
PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS	**668**	**500**		**-943**

DETERMINATION DE LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

Aux 31 décembre 2005 et 2004

(en milliers d'euros)

		2005	2004
Résultat net comptable		13 709	11 810
Charges calculées		**16 620**	**16 058**
Amortissements	9 568		
Dépréciations d'exploitation	4 285		
Provisions d'exploitation	678		
Dépréciations exceptionnelles	1 990		
Provisions exceptionnelles	99		
Reprises sur charges calculées (hors transferts de charges)		**7 061**	**7 588**
Exploitation	5 029		
Exceptionnelles	2 032		
Résultat sur cession d'actif		-668	-500
Capacité d'autofinancement		**22 600**	**19 780**

VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT

Aux 31 décembre 2005 et 2004

(en milliers d'euros)

		2005 avant impact CRC 2004-06	impact CRC 2004-06	2005 après impact CRC 2004-06	2004
Variation des actifs d'exploitation	**4 143**				
Stocks de marchandises		-775	71	-846	7 407
Créances		4 918	-25	4 893	9 385
Variation des dettes d'exploitation	**10 372**				
Dettes		10 372		10 372	8 092

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

(en milliers d'euros)

	2005	2004
Opérations d'exploitation		
RESULTAT NET	**13 709**	**11 810**
Dotations aux amortissements,dépréciations et provisions	16 620	16 058
Reprises des amortissements,dépréciations et provisions	-7 061	-7 588
Plus et moins values de cession	-668	-500
Capacite d'autofinancement	**22 600**	**19 780**
Variation de stock	846	-7 407
Variation des créances	-4 893	-9 385
Variation des dettes	10 372	8 092
Variation du besoin en fonds de roulement	**6 325**	**-8 700**
Flux net de trésorerie généré par l'activité	**28 925**	**11 080**
Opérations d'investissement		
Incorporels et corporels		
Acquisitions d'immobilisations	-8 369	-16 792
Cession d'immobilisations	1 842	588
Financiers		
Acquisitions d'immobilisations	-740	-734
Cession d'immobilisations	378	577
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	**-6 889**	**-16 361**
Opérations de financement		
Augmentation de capital	0	27
Dividendes versés	-3 904	-2 814
Augmentation des emprunts	26 957	27 149
Remboursement des emprunts	-18 116	-10 824
Mouvements des dettes	371	-2 530
Mouvements des créances	7 752	-27 165
Mouvements des autres dettes et créances	-131	2 168
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	**12 929**	**-13 989**
VARIATION DE TRESORERIE	**34 965**	**-19 270**
TRESORERIE ACQUISE	0	45
TRESORERIE NETTE A L'OUVERTURE	-18 086	1 139
TRESORERIE NETTE A LA CLOTURE	16 879	-18 086
ECART	0	0

La trésorerie nette prend en compte les concours bancaires courants (découverts et spots)

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

Toutes les informations fournies sont en milliers d'euros (K€) sauf précisions contraires

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Les règlements CRC n° 2002-10 et 2004-06 sur les actifs, applicables de manière obligatoire aux exercices ouverts depuis le 1er janvier 2005, ont modifié de manière importante les principes de définition, de comptabilisation, d'évaluation, d'amortissement et de dépréciation.

L'effet des nouvelles règles comptables constitue un changement de méthode calculé de façon rétrospective, comme si cette nouvelle méthode avait toujours été appliquée.

L'impact du changement déterminé à l'ouverture, après effet d'impôt, a été imputé en report à nouveau dés l'ouverture de l'exercice.

Les changements introduits par les nouvelles règles relatives aux actifs sont les suivants :

- pour la première comptabilisation des composants, l'entreprise a utilisé la méthode du coût historique amorti et a donc modifié le solde de l'amortissement des composants à l'ouverture, l'amortissement étant recalculé à partir de la valeur brute du composant et de la durée écoulée depuis son acquisition.
  Les durées d'amortissements sont établies selon la durée d'utilité de chaque catégorie de biens et la méthode d'amortissement retenue est la méthode linéaire.
  La différence entre la durée d'usage (fiscale) et la durée d'utilité (économique) est constatée en amortissements dérogatoires.

- la valorisation des stocks de marchandises a été effectuée avec les frais d'escomptes et traitée de manière rétrospective.
  les escomptes obtenus sur achats de marchandises et d'immobilisations sont directement déduits du coût d'acquisition et ne figurent donc plus en produits financiers.
  ces frais représentent un montant de : 378 K€.

Au 01/01/05, les impacts sont les suivants :

	CRC 2002-10	CRC 2004-06	TOTAL	Notes
Amortissements	9231		9231	01 et 02
Stocks		-71	-71	04
Créances		25	25	05
Report à nouveau	578	46	624	07.03
Provisions réglementées	-9809		-9809	07.05
Total	0	0	0	

PRINCIPES GENERAUX

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation

- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des changements réglementaires (CRC 2002-10 et 2004-06 sur les actifs).

- indépendance des exercices,
  et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Pour la première application des nouvelles règles sur les actifs, et pour assurer la comparabilité avec les exercices antérieurs, il est présenté un bilan et compte de résultat pro forma pour l'année 2004.

OPTIONS RETENUES

- frais d'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles	Comptabilisation en charges
- frais d'acquisition d'immobilisations financières et valeurs mobilières de placement	Comptabilisation en charges
- coûts d'emprunts	Comptabilisation en charges

COMPTES SOCIAUX

Les comptes sociaux publiés répondent aux normes françaises en vigueur au 31 décembre 2005.
L'application du règlement CRC 2005-04 a modifié la terminologie des comptes de provisions et dépréciations avec notamment une répercussion sur la présentation du compte de résultat.

INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

Note 01 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(en milliers d'euros)	Droit au bail	Fonds commerciaux réévalués	Fonds commerciaux acquis	Marques	Logiciels,	En cours	Total
Valeur brute							
à l'ouverture de l'exercice	330	1 122	4 414	59	4 179		10 104
Augmentations/Acquisitions			350		461	22	833
Diminutions/Sorties							
Autres							
à la clôture de l'exercice	**330**	**1 122**	**4 764**	**59**	**4 640**	**22**	**10 937**
Amortissements							
à l'ouverture de l'exercice (1)	110	285			1 792		2 187
Dotations	45				820		865
Sorties							
à la clôture de l'exercice	**155**	**285**			**2 612**		**3 052**
Valeur nette à l'ouverture de l'exercice	220	837	4 414	59	2 387		7 917
Valeur nette à la clôture de l'exercice	**175**	**837**	**4 764**	**59**	**2 028**	**22**	**7 885**

à l'ouverture de l'exercice (1)					
Avant impact du CRC 2002-10	110	285	3 413		3 808
Impact			**-1 621**		**-1 621**
Après impact du CRC 2002-10	110	285	1 792		2 187

Les immobilisations incorporelles distinguent :

- les éléments liés à la clientèle : droit au bail et fonds commerciaux
- les éléments résultant d'un droit de propriété industrielle : marques et logiciels

Seuls les fonds commerciaux issus de la réévaluation légale de 1976 ont été amortis.
Les marques acquises (sans durée de vie limitée) ne sont pas amorties et les frais de renouvellement des marques constituent des charges.

Les logiciels figurant à l'actif distinguent :

- les logiciels acquis, indissociables du matériel et comptabilisés en immobilisations corporelles.
- les logiciels utilisés de manière autonome.
- les logiciels faisant partie d'un projet de développement.

Les deux derniers sont traités en immobilisations incorporelles.
La date de début d'amortissement est celle de la mise en service ; date à laquelle l'immobilisation est en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

Le mode d'amortissement est linéaire, et l'amortissement dérogatoire est pratiqué; celui-ci correspondant à la différence entre l'amortissement économique et l'amortissement admis sur le plan fiscal :

- amortissement économique : entre 3 et 4 ans
- amortissement fiscal : 1 ans

Les règles relatives à la dépréciation des immobilisations incorporelles sont respectées.
Les fonds commerciaux acquis font l'objet d'une démarche d'identification éventuelle d'indices de perte de valeur.
En cas d'indice de perte de valeur, un test de dépréciation est mis en œuvre afin de comparer la différence existante entre la valeur nette comptable et la valeur actuelle.

En fin d'exercice, aucune dépréciation n'a été constatée.

Note 02 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(en milliers d'euros)	Terrains et aménagements	Constructions	Installations techniques matériels et outillages	Autres immobilisations corporelles	En cours, Avances et acomptes	**Total**
Valeur brute						
à l'ouverture de l'exercice	22 060	49 440	8 011	29 655	6 300	115 466
Augmentations/Acquisitions	2 440	4 258	1 078	4 235	1 815	13 826
virements de poste à poste en +	10 096	10 182	162	267		20 707
virements de poste à poste en -	668	19 844	137	58		20 707
Diminutions/Sorties	1 186	2 787	563	2 005		6 541
Diminutions - En cours affectés					2 881	2 881
Diminutions - En cours annulés					3 409	3 409
à la clôture de l'exercice	**32 742**	**41 249**	**8 551**	**32 094**	**1 825**	**116 461**
Amortissements						
à l'ouverture de l'exercice (1)	4 262	20 920	4 762	17 200		47 144
virements de poste à poste en +	3 972	4 505	26	184		8 687
virements de poste à poste en -	138	8 506		43		8 687
Dotations	1 316	2 747	865	3 775		8 703
Sorties	711	2 096	494	1 717		5 018
Autres						
à la clôture de l'exercice	**8 701**	**17 570**	**5 159**	**19 399**		**50 829**
Valeur nette à l'ouverture de l'exercice	17 798	28 520	3 249	12 455		68 322
Valeur nette à la clôture de l'exercice	**24 041**	**23 679**	**3 392**	**12 695**		**65 632**

à l'ouverture de l'exercice (1)					
Avant impact du CRC 2002-10	4 692	22 029	6 265	21 768	54 754
Impact	**-430**	**-1 109**	**-1 503**	**-4 568**	**-7 610**
Après impact du CRC 2002-10	4 262	20 920	4 762	17 200	47 144

Pour répondre au règlement CRC 2002-10, la société a opté pour la méthode du coût historique amorti.
La méthode des composants a été retenue; en particulier pour les constructions.
A partir du 1er janvier 2005, les immobilisations sont amorties sur la base de leur durée d'utilité en mode linéaire. En conséquence, l'amortissement correspond désormais à la consommation des avantages économiques attendus.
La différence d'amortissement constatée entre la nouvelle durée d'utilité (économique) et la durée d'usage (fiscal) est prise en compte par le biais d'un amortissement dérogatoire.
La base amortissable de certaines immobilisations (matériels de transports et chariots élévateurs) a été réduite de la valeur résiduelle.
Cette valeur résiduelle a été prise en compte chaque fois qu'il a été possible de la mesurer de manière fiable; cette valeur correspondant au montant, net des coûts de sortie attendus, que l'on obtiendrait de la cession de l'actif sur le marché à la fin de son utilisation.

Les durées d'amortissements sur la base de leur durée d'utilité sont les suivantes :

Biens immobiliers décomposés :

terrassement plate-forme, structure de l'ouvrage	30 ans
toiture	20 ans
second œuvre, aménagements intérieurs, installations	10 ans
enrobés, espaces verts et clôture	8 ans

Biens mobiliers non décomposés :

matériels de transports	8 ans
chariots élévateurs	8 ans
matériels et outillages divers	entre 4 et 8 ans
matériels de bureau	entre 5 et 6 ans
matériels informatiques	3 ans
mobilier divers	10 ans

Les valeurs immobilisées figurent à l'actif, soit pour leur valeur historique, soit pour leur valeur réévaluée (réévaluation légale de 1976).
La valeur de marché (valeur vénale) des ensembles immobiliers est comparée avec leur valeur nette comptable pour déterminer s'il y a lieu une éventuelle dépréciation.

En fin d'exercice, il n'y a pas lieu de constater une quelconque dépréciation.

Note 03 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES

(en milliers d'euros)	Titres de participation	Créances rattachées à des participations	Autres mmobilisations financières	Total
Valeur brute				
à l'ouverture de l'exercice	40 253	30 370	162	70 785
Augmentations/Acquisitions	740	3 076	12	3 828
Diminutions/Cessions	29	10 828	24	10 881
Autres				
à la clôture de l'exercice	**40 964**	**22 618**	**150**	**63 732**
Dépréciations				
à l'ouverture de l'exercice			12	12
Dotations				
Reprises utilisées			12	12
à la clôture de l'exercice				
Valeur nette à l'ouverture de l'exercice	40 253	30 370	150	70 773
Valeur nette à la clôture de l'exercice	**40 964**	**22 618**	**150**	**63 732**

	Créances rattachées à des participations	Autres mmobilisations financières	Total	Etat des échéances à 1 an au +	à + de 1 an	à + de 5 ans
Valeur brute	22 618	150	22 768	2 316	7 920	12 532

Les mouvements de créances rattachées à des participations correspondent aux avances de trésorerie entre SAMSE et ses filiales.
Ces avances sont rémunérées au taux de 2,70 % sauf pour la SAS SC INV dont les avances sont rémunérées au taux euribor 3 mois + 0,50.

03.1. DETAIL DES MOUVEMENTS DE TITRES DE PARTICIPATION

	Nombre de titres	Acquisitions	Cessions
La boîte à outils SAS	5 170	445	
Didier SAS	200	12	
Blanc matériaux SAS	106	223	
Get électric SARL	83	30	
Mat appro SAS	3 000	30	
Société creusoise de matériaux SAS	1 760		29
Total		**740**	**29**

Les titres de participation sont évalués selon leur coût d'entrée ou leur valeur réévaluée (réévaluation légale de 1976).
En fin d'exercice, les titres de participation ont fait l'objet d'une comparaison entre leur coût d'entrée et la quote-part d'actif net des filiales en tenant compte des éventuelles plus-values latentes et des perspectives d'avenir des sociétés concernées.
Les titres de participation qui recèleraient des moins values latentes sont dépréciés.
En application de la méthode ci-dessus retenue, aucune dépréciation n'a été constatée.

Note 04 - STOCKS DE MARCHANDISES

(en milliers d'euros)	2005 Valeur brute	2005 Dépréciation	2005 Valeur nette	2004 Valeur brute (1)	2004 Dépréciation	2004 Valeur nette	Variation du besoin en fonds de roulement
Marchandises négoce	48 303	2 464	45 839	49 149	2 580	46 569	-846
Total	**48 303**	**2 464**	**45 839**	**49 149**	**2 580**	**46 569**	-846

(1)	Avant impact du CRC 2004-06	49 220
	Impact	-71
	Après impact du CRC 2004-06	49 149

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré.

04.1. VARIATION DES DEPRECIATIONS DE STOCKS

(en milliers d'euros)	AU 01.01.05	Dotations	Reprises Utilisées	Reprises Non utilisées	AU 31.12.05
Dépréciations de stock	2 580	2 464	2 580		2 464
Total	**2 580**	**2 464**	**2 580**		**2 464**

Une dépréciation des stocks, effectuée article par article, est calculée en tenant compte du taux de rotation du stock depuis le début de l'exercice et éventuellement de l'obsolescence liée à l'évolution des techniques utilisées.

Note 05 - CREANCES

(en milliers d'euros)	2005 Valeur brute	2005 Dépréciation	2005 Valeur nette	2004 Valeur brute (1)	2004 Dépréciation	2004 Valeur nette	Variation du besoin en fonds de roulement
Créances clients	75 485	3 309	72 176	67 990	3 362	64 628	7 495
Autres créances	19 940		19 940	22 542	128	22 414	-2 602
Total	**95 425**	**3 309**	**92 116**	**90 532**	**3 490**	**87 042**	4 893

(1)	Avant impact du CRC 2004-06	22 517
	Impact	25
	Après impact du CRC 2004-06	22 542

Toutes les créances constatées sont des créances à court terme sous réserve des créances douteuses pour lesquelles l'échéance ne peut être précisée.

05.1. VARIATION DES DEPRECIATIONS DES COMPTES CLIENTS

(en milliers d'euros)	AU 01.01.05	Dotations	Reprises Utilisées	Reprises Non utilisées	AU 31.12.05
Dépréciations comptes clients	3 362	1 821	700	1 174	3 309

La dépréciation des comptes clients (créances douteuses) a fait l'objet d'une appréciation cas par cas en fonction des risques encourus.

05.2. AUTRES VARIATIONS POUR DEPRECIATION FINANCIERE

(en milliers d'euros)	AU 01.01.05	Dotations	Reprises Utilisées	Reprises Non utilisées	AU 31.12.05
Autres dépréciations	128		128		

05.3. DETAIL DES DISPONIBILITES ET EQUIVALENT DE TRESORERIE

			Dépréciations	
	2005	**2004**	**2005**	**2004**
Valeurs mobilières de placement	1	1	1	1
Actions propres	151	151		
Disponibilités	17 086	3 693		
Total	**17 238**	**3 845**	**1**	**1**

Les actions propres rachetées par la société figurent à l'actif pour une valeur de 151 K€ et représentent 1 960 titres.
Ces titres sont destinés à l'attribution d'actions aux salariés dans le cadre de la participation des salariés.
En fin d'exercice, la valeur moyenne de l'action est comparée à son cours de bourse pour la prise en compte d'une éventuelle provision pour dépréciation financière.
La valeur estimative de ces actions au 31 décembre représente un montant de 262 K€.

05.4. TRESORERIE NETTE

	2005	2004
Disponibilités et équivalents de trésorerie	17 237	3 844
Concours bancaires courants	-358	-21 930
Total	**16 879**	**-18 086**

Les disponibilités et équivalents de trésorerie sont constitués des soldes débiteurs de banque et des soldes de caisse.
Les concours bancaires courants sont constitués des soldes créditeurs de banque et des crédits spots.
Au 31 décembre aucun spot n'a été souscrit. (un crédit spot est un crédit à court terme)

Note 06 - CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance sont des charges de l'exploitation courante dont l'échéance est à moins d'un an.

Note 07 - CAPITAL SOCIAL

Le capital social entièrement libéré est constitué par 1 561 765 actions de 2 € de nominal chacune.

Nombre d'actions de la société en circulation

actions émises	actions propres détenues	actions en circulation
1 561 765	1 960	1 559 805

07.1. EVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL AU COURS DES TROIS DERNIERES ANNEES

	nombre d'actions émises	nombre d'actions total	augmentation de capital	montant du capital social
Au 31 décembre 2003		1 561 117		3 122
Au 31 décembre 2004	648	1 561 765	1	3 123
Au 31 décembre 2005		1 561 765		3 123

07.2. STOCK-OPTIONS EN COURS

Date de l'assemblée ayant autorisé les options	date du directoire ayant attribué les options	nombre d'options attribuées à l'origine	point de départ d'exercice des options	prix d'exercice par action en €	augmentation de capital susceptible d'être réalisé au nominal de 2 €	nombre d'options restantes au 31.12.05
6 juin 2001	17 décembre 2001	26 000	17/12/05 (1)	75,75	52 000	26 000
28 mai 2003	10 juin 2003	55 000	10/06/08	72,00	96 240	48 120

(1) exercice des options le 31 janvier 2006

			en €
nombre d'options levées :	25 291	augmentation de capital réalisé :	50 582

Capital potentiel après exercice de la totalité des options de souscription d'actions restantes

nombre d'actions	montant
1 635 176	3 270

07.3. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers d'euros)

	Nombre d'actions	Capital	Primes d'émission, fusion et apport	Réserves et report à nouveau	Résultat de l'exercice	Provisions réglementées	**Capitaux propres**
Au 31 décembre 2003	**1 561 117**	3 122	22 136	39 206	7 330	3 752	**75 546**
Affectation du résultat 2003				7 330	-7 330		
Dividendes versés				-2 814			-2 814
Augmentation de capital	**648**	1					1
Primes de fusion			418				418
Report à nouveau : taxe de 2,50% sur la RSPVLT				-36			-36
Variations :							
des écarts de réévaluation				-18			-18
des provisions réglementées						-3 751	-3 751
Résultat 2004					11 810		11 810
Au 31 décembre 2004	**1 561 765**	3 123	22 554	43 668	11 810	1	**81 156**
Affectation du résultat 2004				11 810	-11 810		0
Dividendes versés				-3 904			-3 904
Impacts règlement CRC :							
CRC 2002-10				-578			-578
CRC 2004-06				-46			-46
Variations des provisions règlementées :							
Amortissements dérogatoires liées à l'application du règlement CRC 2002-10						10 177	10 177
Résultat 2005					13 709		13 709
Au 31 décembre 2005	**1 561 765**	3 123	22 554	50 950	13 709	10 178	**100 514**

07.4. VARIATION DES ECARTS DE REEVALUATION (réserve de réévaluation de 1976)

	Montant au début de l'exercice	Variation au cours de l'exercice	Montant en fin d'exercice	pour mémoire Ecart incorporé au capital
Fonds commercial				182
Terrains	241		241	
Participations				157
Total	**241**	**0**	**241**	**157**

07.5. VARIATION DES PROVISIONS REGLEMENTEES

(en milliers d'euros)	AU 01.01.05 (1)	Dotations	Reprises Utilisées	Reprises Non utilisées	AU 31.12.05
Amortissements dérogatoires	9 809	1 990	1 622		10 177
Provision spéciale de réévaluation	1				1
Total	**9 810**	**1 990**	**1 622**		**10 178**

(1)

Avant impact du CRC 2002-10	0
Impact	9 809
Après impact du CRC 2002-10	9 809

Note 08 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

(en milliers d'euros)		AU 01.01.05	Dotations	Reprises Utilisées	Reprises Non utilisées	AU 31.12.05
Provisions pour risques	(1)	148		48	4	96
Provisions pour charges	(1)	779	251	264	256	510
Provisions pour pensions et obligations similaires		2 386	456	4		2 838
Provision pour médailles du travail		708	30	19	248	471
Provision pour impôts		93	39			132
Total		**4 114**	**776**	**335**	**508**	**4 047**

(1) Les provisions pour risques et charges concernent des litiges et charges identifiés :

affaires prud'homales	64
litiges matériaux	96
litiges fournisseurs	299
frais et honoraires	88
loyers	59
Total	**606**

08.1. PROVISION POUR INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE

Cette provision a été calculée selon les paramètres suivants :

Paramètres économiques

	cadres	non cadres
	taux constant	
augmentation annuelle des salaires.	2%	1%

Paramètres sociaux

départ du salarié sauf dérogation individuelle à 65 ans pour les cadres et non cadres.
le taux de rotation retenu est de 4 % dégressif pour l'ensemble des catégories.
le taux de charges sociales retenu est de 42 % pour l'ensemble des catégories.

Paramètres techniques

la table de mortalité retenue est la table réglementaire TV88/90.
la méthode de calcul retenue est la méthode prospective.

08.2. PROVISION POUR MEDAILLES DU TRAVAIL

Cette provision est constituée d'une part, par la médaille de la Fédération des Négociants en Matériaux et d'autre part, par la médaille du travail proprement dite.
Le calcul de cette provision s'effectue selon les divers paramètres suivants :

Durée de travail

pour l'attribution de la médaille du travail : 20,30,35 et 40 ans.
pour l'attribution de la médaille de la Fédération : 15 et 20 ans.

Paramètres

détermination d'un coefficient de mortalité selon la table réglementaire TV88/90.
détermination d'un coefficient de probabilité d'être encore présent dans l'entreprise :

15 ans :	0,70
20 ans :	0,70
30 ans :	0,50
35 ans :	0,20
40 ans :	0,10

Une modification de critère d'attribution de la médaille du travail a conduit l'entreprise à enregistrer une reprise de provision antérieurement constituée de 267 K€.

Note 09 - DETTES

09.1. EMPRUNTS ET DETTES

	2005	Etat des échéances à 1 an au +	à + de 1 an	à + de 5 ans	2004
Emprunts	69 681	15 824	43 529	10 328	60 940
Intérêts courus sur emprunts	457	457			357
Concours bancaires courants					8 300
Banques	320	320			13 630
Intérêts courus à payer	39	39			111
Dépôts et cautionnements reçus	191	100	75	16	203
Fonds de participation des salariés	211	60	151		233
Intérêts courus non échus	13	13			13
Dettes rattachées à des participations	5 529	5 033	496		5 158
Total	**76 441**	**21 846**	**44 251**	**10 344**	**88 945**

09.2. VARIATION DES EMPRUNTS ET DETTES

(en milliers d'euros)	AU 01.01.05	Augmentations	Diminutions	AU 31.12.05
Emprunts	60 940	26 500	17 759	69 681
Intérêts courus sur emprunts	357	457	357	457
Concours bancaires courants	21 930		21 610	320
Intérêts courus à payer	111	39	111	39
Dépôts et cautionnements reçus	203	83	95	191
Fonds de participation des salariés	233	11	33	211
Intérêts courus non échus	13	13	13	13
Dettes rattachées à des participations	5 158	24 149	23 778	5 529
Total	**88 945**	**51 252**	**63 756**	**76 441**

Les mouvements des dettes rattachées à des participations correspondent aux avances de trésorerie consenties par les filiales à Samse.
Ces avances sont rémunérées au taux de 2,70%.

09.3. EMPRUNTS ET DETTES PAR CATEGORIES

	2005	2004
Emprunts et dettes auprès des organismes financiers	69 681	60 940
Intérêts courus sur emprunts	457	357
Intérêts courus à payer	39	111
Concours bancaires courants (découverts et spots)	320	21 930
Dettes bancaires et assimilées	**70 497**	**83 341**
Dettes rattachées à des participations	5 529	5 158
Divers	415	446
Dettes financières diverses	**5 944**	**5 604**
Total	**76 441**	**88 945**

09.4. AUTRES DETTES

(en milliers d'euros)	2005	2004	Variation du besoin en fonds de roulement
Avances et acomptes reçus	74		74
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	85 010	75 005	10 005
Dettes fiscales et sociales	19 370	20 433	-1 063
Dettes sur immobilisations	333	1 208	-875
Autres dettes	6 650	4 419	2 231
Total	**111 437**	**101 065**	**10 372**

Note 10 - PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Les produits constatés d'avance, dont l'échéance est à court terme, sont des produits divers de l'exploitation courante.

Note 11 - ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT

POSTES DU BILAN	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par effets de commerce
	Liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation	
BILAN			
CREANCES			
Participations	40 928	36	
Créances rattachées à des participations	22 618		
Créances clients et comptes rattachés	1 328		45 006
Autres créances	2 187	14	
DETTES			
Dettes rattachées à des participations	5 529		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 232		73 409
Autres dettes	1 754		
RESULTAT			
Produits financiers	4 005		
Charges financières	157	28	

INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

Note 12 - CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Négoce de matériaux de construction

(en milliers d'euros)

Ventilation par nature du Chiffre d'affaires	2005	2004	% de variation
Ventes nettes de marchandises	387 355	372 567	4,0
Prestations de coopération commerciales	1 585	1 101	44,0
Camionnages sur ventes	3 288	3 092	6,3
Prestations de services	378	321	17,8
Assistances diverses	5 305	4 864	9,1
commissions et courtages	34	19	78,9
Intérêts des créances commerciales et frais fixes de facturation	629	630	-0,2
Total	**398 574**	**382 594**	**4,2**

Note 13 - CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS

	2005	2004
CHARGES	**2820**	**2565**
intérêts des emprunts	2144	1753
intérêts des dettes rattachées à des participations (avances de trésorerie)	630	762
escomptes accordés	42	34
perte de change	4	16
PRODUITS	**4368**	**3930**
revenus des participations	3317	2883
revenus des créances rattachées à des participations	688	460
escomptes obtenus (1)		374
gain de change	5	13
produits divers	358	200

(1) Depuis le 1er janvier 2005, les escomptes de règlement obtenus sont comptabilisés en diminution du coût d'entrée des actifs et non plus en produits financiers.

Note 14 - CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

	2005	2004
CHARGES	**3 969**	**4 393**
clients	2	29
fournisseurs	278	188
divers	49	139
valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés :		
immobilisations	1 522	585
titres de participation	29	80
charge exceptionnelle couverte par provision (logiciel BRAVO)		2 616
dotations aux provisions	2 089	756
PRODUITS	**4 850**	**5 865**
clients	294	248
fournisseurs	239	281
divers	65	376
produit de cessions d'éléments de l'actif :		
immobilisations	1 842	588
titres de participation	378	577
reprise de provisions	2 032	3 795

Les charges et produits exceptionnels prennent en compte les dotations et reprises aux amortissements dérogatoires dans le cadre des nouvelles normes :

dotations	1 990
reprises	1 622

14.1. PARTICIPATION DES SALARIES

La participation des salariés représente un montant de 1 309 K€ contre 1 339 K€ en 2004.

Note 15 - IMPOT SUR LES BENEFICES

15.1. VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net
Résultat courant	20 037	6 087	13 950
Résultat exceptionnel et participation des salariés	-428	-187	-241
Total	**19 609**	**5 900**	**13 709**

15.2. RESULTAT HORS EVALUATION FISCALE DEROGATOIRE

Résultat de l'exercice		13 709
Impôt sur les bénéfices		5 900
Résultat avant impôt		**19 609**
Variation nette des provisions réglementées		**368**
Amortissements dérogatoires	368	
Résultat hors évaluation fiscale dérogatoire (avant impôt)		**19 977**

15.3. SITUATION FISCALE LATENTE

	Montant soumis à l'impôt	**Impôt (1)**
I - ACCROISSEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT		
Amortissements dérogatoires	10 177	**3 504**
II - ALLEGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT		
Congés payés (ancien régime)	2 296	**791**
Participation des salariés	1 309	**451**
Autres	690	**238**
Impact CRC 2002-10 - étalement sur 5 ans -	462	**159**

(1) Impôt calculé au taux de 34,43 %

EFFECTIF

	2005	**2004**
EFFECTIF MOYEN SALARIE	1389	1373
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE		
Ouvriers	349	346
Employés, techniciens et agents de maîtrise	967	958
Cadres	73	69

Note 16 - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

Nature de la dette	échéance	Montant garanti par des suretés réelles	Nature de la sureté consentie
Emprunt à taux fixe sur 7 ans	31/10/07	996	nantissement du fonds commercial

MONTANT DES ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements donnés			**16 965**
Redevances de crédit bail immobilier restant à payer		16 548	
Cautions filiales		417	
La boîte à outils	239		
Bois Mauris Oddos	178		
Engagements reçus			**15 528**
Valeur actuelle des biens financés par voie de crédit bail		15 528	

ENGAGEMENTS DE CREDIT BAIL

nature	coût d'entrée (1)	dotations aux amortissements de l'exercice (2)	cumulées	valeur nette
Terrains	1 172			1 172
Constructions *	14 356	394	1 297	13 059
Total	**15 528**	**394**	**1 297**	**14 231**

(1) Valeur prévue au contrat.

(2) Dotation de l'exercice et dotations cumulées qui auraient été enregistrées pour ces biens s'ils avaient été acquis (dotations calculées selon le règlement CRC 2002-10).

* Nouvel engagement de crédit bail en date du 30 décembre 2005 pour un montant de 6 000 K€ sur une durée de 8 années et 9 mois.

nature	redevances payées de l'exercice	redevances payées cumulées	redevances restant à payer jusqu'à 1 an	redevances restant à payer plus de 1 an à 5 ans	redevances restant à payer plus de 5 ans	total à payer	prix d'achat résiduel
Immobilier	**1 061**	**3 611**	**1 963**	**8 386**	**6 199**	**16 548**	**2**

ENGAGEMENTS D'ACHAT DE TITRES ET AUTRES

Au 31 décembre 2005, le montant des engagements d'achats de titres s'élève à 1 377 K€.
Les engagements d'achat immobilier et fonds de commerce s'élèvent à 266 K€.

Note 17 - EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Il n'y a aucun évènement significatif postérieur à la clôture de l'exercice.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

La société SAMSE a établi un bilan consolidé qui représente : un chiffre d'affaires de 779 468 K€,
un résultat (part du Groupe) de 22 061 K€.

IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE

DUMONT INVESTISSEMENT
S.A au capital de 14 798 113,50 €
Siège social : 26, rue colonel Dumont - 38000 GRENOBLE
Holding financier détenant 52,02 % de la société SAMSE.

INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIERES

A la clôture de l'exercice, le détail des titres de participation est le suivant :

	NOMBRE DE TITRES DETENUS		VALEUR BRUTE EN MILLIERS D'EUROS	
A - TITRES DE PARTICIPATION				
	31.12.05	31.12.04	31.12.05	31.12.04
SAS LA BOITE A OUTILS	585 074	579 904	7 680	7 234
SA RENE DE VEYLE	8 568	8 568	1 109	1 109
SA CHRISTAUD *	212 950	4 259	2 024	2 024
SAS MATERIAUX SIMC	7 109	7 109	1 143	1 143
SAS DEGUERRY SAMSE	9 996	9 996	152	152
SA REMAT	4 991	4 991	2 399	2 399
SARL MC DISTRIBUTION	500	500	8	8
SARL GET ELECTRIC	165	82	60	30
SA BOIS MAURIS ODDOS	645 091	645 094	9 902	9 902
SA DORAS	1	1	2	2
SAS SOCIETE CREUSOISE DE MATERIAUX	0	1 760	-	29
SAS MAT APPRO	4 875	1 875	49	19
SAS BTP DISTRIBUTION	2 600	2 600	364	364
SAS SC INV	1 497 300	1 497 300	14 973	14 973
SAS DIDIER	400	200	24	12
SAS BLANC MATERIAUX	186	80	389	167
SCI DUNOYER DUMONT	100	100	39	39
SCI LE BOURG	249	249	40	40
SCI VALMAR	96	96	295	295
SCI PORTE DE SAVOIE	133	133	26	26
SCI LES GRANDS GLAIRONS	100	100	-	-
SCI DU VIEUX PORT	9	9	-	-
SCI CHASSIEU	99	99	3	3
SCI CHARPIEU	1	1	-	-
SCI DU ROUSSILLON	99	99	2	2
SCI SAONE	99	99	77	77
SCI LE MERCURE	15	15	5	5
SCI MALIFLOR II	99	99	158	158
SCI LE MAS	1 256	1 256	41	41
SCI BRANLY	9	9	-	-
* division du nominal par 50				
	Total des valeurs brutes		**40 964**	**40 253**
	Dépréciations constatées		**-**	**-**
	Total de la valeur au bilan		**40 964**	**40 253**
B - TITRES IMMOBILISES				
DIVERS				**5**
	Total des valeurs brutes			**5**
	Dépréciations constatées			**5**
	Total de la valeur au bilan			**-**
C - VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
DIVERS			**1**	**1**
	Nombre d'actions détenues au 31/12/2005	Nombre d'actions détenues au 31/12/2004		
ACTIONS PROPRES	**1960**	**1960**	**152**	**152**
	Total des valeurs brutes		**153**	**153**
	Dépréciations constatées		**1**	**1**
	Total de la valeur au bilan		**152**	**152**

FILIALES ET PARTICIPATIONS

SOCIETES	CAPITAL	RESERVES et report à nouveau avant affectation des résultats	QUOTE PART de capital détenu en %	VALEUR COMPTABLE des titres détenus BRUTE	VALEUR COMPTABLE des titres détenus NETTE	PRETS ET AVANCES consentis par la société et non encore remboursés	MONTANT des cautions et avals donnés par la société	CHIFFRE D'AFFAIRES hors taxes du dernier exercice écoulé	BENEFICE OU PERTE (-) du dernier exercice clos	DIVIDENDES encaissés par la société au cours de l'exercice	OBSERVATIONS
A/ FILIALES (50% au moins du capital détenu par la société)											
LA BOITE A OUTILS SAS 26, rue Colonel Dumont - 38000 GRENOBLE	10 599	22 517	88,32	7 680	7 680		239	152 989	6 566	1 595	année civile
ETS RENE DE VEYLE S.A 26, rue Colonel Dumont - 38000 GRENOBLE	420	1 257	99,93	1 109	1 109			66	453	86	année civile
BOIS MAURIS ODDOS SA 26, rue Colonel Dumont - 38000 GRENOBLE	9 677	1 238	99,99	9 902	9 902		178	27 419	865	471	année civile
CHRISTAUD S.A 3, rue F.Pelloutier - 38130 ECHIROLLES	235	2 810	90,62	2 024	2 024			14 194	1 186	575	année civile
REMAT SA Route de Grenoble - 38430 ST JEAN DE MOIRANS	80	3 234	99,82	2 399	2 399			7 838	329	50	année civile
BTP DISTRIBUTION SAS 3A rue Branly - 67500 HAGUENAU	500	474	52,00	364	364			8 535	335		année civile
SC INV SAS (GROUPE) 26, rue Colonel Dumont - 38000 GRENOBLE	27 224	2 474	55,00	14 973	14 973	21 774		190 938	3 104		année civile
BLANC MATERIAUX SAS le village - 04370 COLMARS	48	347	77,50	389	389	629		3 842	204	59	année civile
SCI LE BOURG 26, rue Colonel Dumont - 38000 GRENOBLE	38		99,60	40	40			13	5		année civile
SCI VALMAR Cessieu - 38110 LA TOUR DU PIN	2	3	96,00	295	295			49	44		année civile
SCI PORTE DE SAVOIE La Baronnie - RN 6 - 73330 LE PONT DE BEAUVOISIN	3	-5	66,50	26	26			44	25		année civile
SCI DU VIEUX PORT 26, rue Colonel Dumont - 38000 GRENOBLE	1	16	90,00	1	1	70		74	54		année civile
SCI CHASSIEU 26, rue Colonel Dumont - 38000 GRENOBLE	1	2	99,00	3	3	255		51	24		année civile
SCI SAONE rue d'Elbourg - 69540 IRIGNY	1		99,00	77	77			66	46		année civile
SCI DUNOYER DUMONT 26, rue Colonel Dumont - 38000 GRENOBLE	2	9	100,00	39	39			21	13		année civile
SCI DU ROUSSILLON 26, rue Colonel Dumont - 38000 GRENOBLE	2	14	99,00	2	2			75	19		année civile
SCI MALIFLOR II 26, rue Colonel Dumont - 38000 GRENOBLE	1	-10	99,00	158	158			33	5		année civile
SCI BRANLY 2, rue de comtes d'ochsenstein - 67110 REICHSHOFFEN	1	54	60,00					84	21		année civile
SCI LE MAS chemin de ponson - 07200 AUBENAS	19		100,00	42	42			2	1		année civile
B/ FILIALES ET PARTICIPATIONS (entre 0,10 % et 50 % du capital détenu par la société)											
MATERIAUX SIMC S.A.S Boulevard Saint Joseph - 04100 MANOSQUE	2 607	7 190	44,99	1 143	1 143			84 411	2 018	249	année civile
DEGUERRY SAMSE SAS ZI DU Musinet - 01460 MONTREAL LA CLUSE	456	663	35,07	152	152	3		5 990	216	23	année civile
SCI LES GRANDS GLAIRONS 8, Allée de la roseraie - 38240 MEYLAN	1	2	10,00	1	1			61	57		année civile
SCI CHARPIEU 26, rue Colonel Dumont - 38000 GRENOBLE	107		0,14	1	1			13	13		année civile
MC DISTRIBUTION SAS 45, rue Clémenceau - 29403 LANDIVISIAU	52	230	14,29	8	8			3 979	329		année civile
MAT APPRO SAS Zac Air Parc - 38590 BREZINS	97	-71	50,00	49	49			2 361	32		année civile
DIDIER SAS bp 134 - 26303 BOURG DE PEAGE Cedex	360	1 366	2,00	24	24			14 140	348	4	année civile
GET ELECTRIC SARL 4, rue Anthoard - 38000 GRENOBLE	10	150	33,00	59	59			1 366	80		16 mois par exception

RESULTAT DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date d'arrêté *Durée de l'exercice (mois)*	*31/12/2005* *12*	*31/12/2004* *12*	*31/12/2003* *12*	*31/12/2002* *12*	*31/12/2001* *12*
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	3 123 530.00	3 123 530.00	3 122 234.00	2 710 754.00	2 710 754.00
Nombre d'actions					
- ordinaires	1 561 765.00	1 561 765.00	1 561 117.00	1 355 377.00	1 355 377.00
- à dividende prioritaire					
Nombre maximum d'actions à créer					
- par conversion d'obligations					
- par droit de souscription	74 120.00	75 400.00	81 000.00	76 000.00	76 000.00
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	398 573 550.05	382 594 025.98	303 293 551.28	268 455 740.79	250 441 330.68
Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions	30 476 895.62	27 807 331.72	21 037 514.25	20 084 056.24	17 578 152.87
Impôts sur les bénéfices	5 899 549.00	5 987 205.00	3 165 940.00	2 865 848.45	3 021 087.05
Participation des salariés	1 308 597.00	1 339 433.00	600 390.00	607 241.00	674 213.00
Dot. Amortissements et provisions	9 559 415.58	8 670 875.57	9 940 971.64	8 733 881.12	6 212 990.26
Résultat net	13 709 334.04	11 809 818.15	7 330 212.61	7 877 085.67	7 669 862.56
Résultat distribué	4 685 295.00	3 904 413.00	2 813 651.00	2 602 324.00	2 493 893.68
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôt, participation, avant dot.amortissements, provisions	14.90	13.11	11.06	12.26	10.24
Résultat après impôt, participation dot. amortissements et provisions	8.78	7.56	4.70	5.81	5.66
Dividende attribué	*3.00	2.50	2.00	1.92	1.84
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés	1 388.00	1 373.00	1 166.00	1 100.00	998.00
Masse salariale	34 176 942.27	32 387 045.15	26 484 042.08	24 215 502.23	21 268 942.25
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	13 463 468.77	12 310 974.44	10 286 622.85	9 111 882.37	7 772 139.37

(*) Soit un dividende de 1.50 €, sous réserve de l'approbation par l'assemblée générale de la division du nominal par 2.

PROJET D'AFFECTATION DU RESULTAT

Report à nouveau antérieur	5 511 553
Résultat de l'exercice	13 709 334
Total disponible	**19 220 887**

Dotation à la réserve facultative	8 000 000
Dividende	4 685 295
Report à nouveau	6 535 592
Total affecté	**19 220 887**

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Mesdames, Messieurs les actionnaires

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2005 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société SAMSE SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directoire de votre société. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le premier paragraphe de l'annexe des comptes annuels intitulé « Evènements significatifs de l'exercice » qui présente les impacts sur les comptes, compte tenu des changements de méthodes comptables liés à l'application rétrospective des règlements CRC 2004-06 (définition, comptabilisation et évaluation des actifs) et 2002-10 (amortissement et dépréciation des actifs).

II – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L 823-9, premier alinéa, du Code de Commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant : dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes comptables suivies par votre société, nous nous sommes assurés du bien-fondé des changements de méthodes comptables mentionnés ci-dessus et de la présentation qui en a été faite.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III – Vérification et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les prescriptions statutaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital de votre société vous été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Seyssinet et Villeurbanne, le 2 mai 2006

Les Commissaires aux Comptes

Cabinet B.B.M. & Associés, représenté par Alain BRET

ODICEO, représenté par Jean-Pascal REY

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

1. En application de l'article L.225-88 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil de surveillance.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 117 du décret du 23 Mars 1967, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Par ailleurs, en application du décret du 23 Mars 1967, nous avons été informés que l'exécution de conventions, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

2.Nous vous présentons également notre rapport sur les conventions visées à l'article L.225-90 du Code de commerce.

En application de l'article L.225-240 de ce Code, nous vous signalons les conventions qui n'ont pas fait l'objet d'une autorisation préalable de votre conseil de surveillance.

Les informations sur les conventions réglementées sont présentées dans les tableaux annexés au présent rapport.

A Seyssinet et Villeurbanne, le 24 avril 2006

B.B.M. représentée par
Alain Bret

ODICEO représentée par
Jean-Pascal REY

SOMMAIRE DE L'ANNEXE

- Baux intra groupe SAMSE Bailleur — Tableau 1
- Baux intra groupe SAMSE preneur — Tableau 2
- Contrats de location gérance entre SAMSE et certaines de ses filiales — Tableau 3
- Conventions d'assistance entre SAMSE et certaines de ses filiales — Tableau 4
- Conventions de trésorerie groupe — Tableau 5
- Conventions de gestion d'un portefeuille de titres DUMONT INVESTISSEMENT par la filiale SA RENE DE VEYLE — Tableau 6
- Convention de gestion et de direction du Groupe entre SAMSE et DUMONT INVESTISSEMENT — Tableau 7
- Convention entre SAMSE et des sociétés indépendantes ayant des administrateurs communs avec SAMSE — Tableau 8
- Convention non approuvée préalablement entre SAMSE et FRANCHEVILLE MATERIAUX — Tableau 9

Les personnes concernées par ces conventions sont indiquées en-tête de cette annexe.

ANNEXE AU RAPPORT SPECIAL

MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE OU DU DIRECTOIRE CONCERNES PAR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES 2005

CONSEIL DE SURVEILLANCE		DIRECTOIRE	
Patrice JOPPE	P.J	Paul BERIOT	P.B
Jean-Yves JEHL DE MENORVAL	J.M	Jean Jacques CHABANIS	J.C
Gaston CHAPPELLAZ	G.C	Bernard PUEL	B.P
CHR EUROPE B.V.	C.H	Olivier MALFAIT	O.M
DUMONT INVESTISSEMENT	D.I	Jérôme THFOIN	J.T
représentée par Gérard BESSON	G.B	François BERIOT	F.B
SALVEPAR	S.A	Philippe GERARD	P.G
		Jean-Marie BERNARD	J.B

TABLEAU 1

BAUX INTRA GROUPE SAMSE BAILLEUR

Membres Concernés	Nom du Preneur	Désignation de l'Immeuble	Loyers €.H.T. 2005	Observations
A. CONVENTIONS NOUVELLES				
Conseil de surveillance du 23 décembre 2004				
P.J/G.C/O.M	CHRISTAUD	Saint Quentin Fallavier	gratuité 1 an	nouveau bail
J.C	DES IDEES	Bassens	49 000	nouveau bail
P.B/J.C	LA BOITE A OUTILS	Bassens	18 000	avenant
P.B/J.C	LA BOITE A OUTILS	Parkings Siège Trocard	3 679	avenant
Conseil de surveillance du 30 septembre 2005				
P.J/G.C/O.M	CHRISTAUD	La Motte Servolex	gratuité 1 an	nouveau bail
B. CONVENTIONS ANTERIEUREMENT APPROUVEES				
P.B/J.C	LA BOITE A OUTILS	Seyssins	8 222	
P.B/J.C	LA BOITE A OUTILS	Annemasse	327 153	
P.B/J.C	LA BOITE A OUTILS	Saint Julien en Genevois	74 508	
P.B/J.C	LA BOITE A OUTILS	Saint Jean Maurienne	17 202	
P.B/J.C	LA BOITE A OUTILS	Bassens	4 839	
P.B/J.C	LA BOITE A OUTILS	Cluses	71 226	
P.B/J.C	LA BOITE A OUTILS	Saint Genis Pouilly	131 223	
P.B/J.C	LA BOITE A OUTILS	Saint Jean Moirans	7 920	
P.B/J.C	LA BOITE A OUTILS	Siège Grenoble	52 485	
P.B/J.C	LA BOITE A OUTILS	Bureaux Brézins	122 500	
P.B/J.C	LA BOITE A OUTILS	Parkings Siège Aigle	13 605	
J.T	MAT APPRO	Brezins	9 840	
P.J/J.C/O.M/G.B	REMAT	Saint Jean de Moirans	99 163	
P.J/P.B/O.M/B.P/J.C/G.B	DUMONT INV.	Grenoble	29 575	
P.J/G.C/O.M	CHRISTAUD	Sillingy	28 254	
P.J/G.C/O.M	CHRISTAUD	Albertville	4 068	
P.J/G.C/O.M	CHRISTAUD	Saint Genis Pouilly	néant	
P.B/J.C/G.B	S.C.M.	Bourganeuf	36 904	

TABLEAU 2

BAUX INTRA GROUPE SAMSE PRENEUR

Membres Concernés	Nom du Bailleur	Désignation de l'Immeuble	Loyers €.H.T. 2005	Observations
A. CONVENTIONS NOUVELLES : NEANT				
B. CONVENTIONS ANTERIEUREMENT APPROUVEES				
O.M	*DUNOYER DUMONT*	Grenoble siège	20 514	
P.B	SCI PORTE DE SAVOIE	Pont Beauvoisin	19 944	
O.M	*SCI SAONE*	Vaise	61 318	
P.B	*SCI LE BOURG*	Bourg d'Oisans	5 213	
O.M	SCI VALMAR	La Tour du Pin	43 627	
O.M	SCI DU ROUSSILLON	La Mure	61 659	
P.J/P.B	RENE DE VEYLE	La Tour de Salvagny	44 800	
P.J/P.B	RENE DE VEYLE	Gap	19 219	

TABLEAU 3

CONTRATS DE LOCATION GERANCE ENTRE SAMSE ET CERTAINES DE SES FILIALES

Membres concernés	Bailleur / gérant	Lieu	Loyers €.H.T. 2005
A. CONVENTIONS NOUVELLES : NEANT			
B. CONVENTIONS ANTERIEUREMENT APPROUVEES			
P.J/P.B	RENE DE VEYLE / SAMSE	La Tour de Salvagny	1 524

TABLEAU 4

CONVENTION D'ASSISTANCE ENTRE SAMSE ET CERTAINES DE SES FILIALES

4.1. PRINCIPES

Des conventions de services et de fournitures existent entre SAMSE et plusieurs filiales du Groupe, SAMSE assurant un certain nombre de prestations et de missions d'assistance dans les domaines suivants :

- ⇨ comptabilité, gestion, informatique, trésorerie
- ⇨ assistance juridique fiscale et sociale,
- ⇨ commercial, référencement, achat et stocks
- ⇨ publicité
- ⇨ personnel (recrutement et formation).

En contrepartie de ces différentes prestations, SAMSE facture à ses filiales une rémunération égale à un pourcentage du montant des ventes Hors Taxes réalisées par la filiale. Le pourcentage, fixé à 2 %, pour les filiales bénéficiant de l'intégralité des prestations, peut être réduit si la totalité des prestations n'est pas assurée.

C'est le cas de certaines filiales minoritaires (ex : DEGUERRY-SAMSE , SIMC) ou de sociétés qui assurent certaines tâches administratives de manière autonome (LA BOÎTE A OUTILS et REMAT).

Les prestations d'assistance fournies au Groupe DORAS seront rémunérées par un forfait de 600 000 € facturé à 80% par SAMSE et à 20% par DUMONT INVESTISSEMENT

Les conventions d'assistance signées depuis 2004 sont facturées à hauteur de 80% du montant par SAMSE et 20% par DUMONT INVESTISSEMENT

4.2. APPLICATION

Membres Concernés	Société	Rémunération (en % des ventes HT)	Montant € 2005
A. CONVENTIONS NOUVELLES : Néant			
B. CONVENTIONS ANTERIEUREMENT APPROUVEES			
P.B/O.M	Groupe DORAS	forfait	480 000
P.B/B.P	SIMC	Forfait	390 000
P.J/P.B	RENE DE VEYLE	Forfait	6 765
J.T.	MAT APPRO	Forfait	27 600
P.B/J.C	LA BOITE A OUTILS	Charge réelle	129 299
P.J/G.C/O.M	CHRISTAUD	2.00%	272 686
P.B /O.M/B.P/G.B/F.B/P.G	BOIS MAURIS ODDOS	1.70%	413 128
P.J/J.C/O.M/G.B	REMAT	1.00%	77 293
P.B./J.C./G.B	S.C.M.	1.00%	35 189
O.M/G.B	FRANCHEVILLE MAT.	0,40%	21 605

TABLEAU 5

CONVENTIONS DE TRESORERIE ENTRE SAMSE ET CERTAINES DE SES FILIALES

5.1. PRINCIPES

Afin d'équilibrer la trésorerie du Groupe, des conventions de trésorerie ont été établies.

Elles prévoient, d'une manière générale, une rémunération des avances au taux de 2,70% et particulièrement de 2,50% pour LA BOITE A OUTILS et Euribor 3 mois + 0.50% pour la SC INV.

5.2. APPLICATION

521 **Avances de SAMSE aux filiales**

Membres Concernés	Société	Montant des Intérêts 2005 (Euros)
A. CONVENTIONS NOUVELLES : Néant		
B. CONVENTIONS ANTERIEUREMENT APPROUVEES		
P.B	SC INV	608 795
P.B	SCI VIEUX PORT	1 890
P.B	SCI CELESTIN CHASSIEU	6 885

522 **Avances Réciproques**

Membres concernés	Société	Intérêts reçus 2005 (Euros)	Intérêts versés 2005 (Euros)
A. CONVENTIONS NOUVELLES : NEANT			
B. CONVENTIONS ANTERIEUREMENT APPROUVEES			
P.B /O.M/B.P/G.B/F.B/P.G	BOIS MAURIS ODDOS		64 545
P.J/J.C/O.M/G.B	REMAT		32 981
P.B/J.C	LA BOITE A OUTILS		1 979
P.J/G.C/O.M	CHRISTAUD	8 059	5 329
P.J/P.B	RENE DE VEYLE	31 409	17 034

TABLEAU 6

Convention nouvelle :

CONVENTION DE GESTION D'UN PORTEFEUILLE DE TITRES DUMONT INVESTISSEMENT PAR LA FILIALE S.A. RENE DE VEYLE

Membres des Conseils Concernés :

Patrice JOPPE
Paul BERIOT

PRINCIPES :

Une convention a été établie entre SAMSE et la SOCIETE RENE DE VEYLE, afin de faciliter la gestion de la participation, qui peut être réglée par l'attribution d'actions de la société DUMONT INVESTISSEMENT.

Cette convention prévoit que lorsque les salariés SAMSE souhaitent vendre leurs actions qui ont été acquises dans le cadre de la participation des années précédentes, la société RENE DE VEYLE peut se porter acquéreur.

Ce système présente un double avantage :

1. Il offre une réelle liquidité, et permet une transaction rapide, lorsque les salariés souhaitent vendre.

2. Il permet à la société RENE DE VEYLE de se constituer ainsi un «stock» d'actions DUMONT INVESTISSEMENT, qui sont revendues à SAMSE, lors de l'attribution de la participation, ou au fonds commun de placement «GROUPE SAMSE» en tant que de besoin.

En contrepartie de ce service rendu, RENE DE VEYLE facturait une rémunération égale à 4 % des actifs gérés. A compter de 2005 il est pratiqué une rémunération forfaitaire annuelle de 30 000€.

APPLICATION :

Rémunération 2005 versée à René DE VEYLE : 30 000 €uros

TABLEAU 7

CONVENTIONS ENTRE SAMSE ET DUMONT INVESTISSEMENT

Membres des Conseils Concernés :

Patrice JOPPE
Paul BERIOT
Bernard PUEL
Olivier MALFAIT
Jean-Jacques CHABANIS
Gérard BESSON

7.1 Convention nouvelle : Néant

7.2 Conventions anciennes :

CONVENTION DE TRESORERIE ENTRE SAMSE ET DUMONT INVESTISSEMENT

PRINCIPE :

Pour permettre une meilleure gestion de trésorerie au niveau du Groupe, SAMSE peut prêter et emprunter à DUMONT INVESTISSEMENT selon la trésorerie disponible.
Le taux est susceptible d'être revu chaque année et de faire l'objet d'un avenant.
Le taux de rémunération des avances est fixé à 2,70%.

APPLICATION A 2005 : **27 560** € H.T. ont été facturés par DUMONT INVESTISSEMENT à SAMSE en rémunération d'un prêt s'élevant à 510 000 € au 31 décembre 2005.

CONVENTION DE GESTION ET DE DIRECTION DU GROUPE PAR DUMONT INVESTISSEMENT

a) Prestations fournies par DUMONT INVESTISSEMENT à SAMSE

PRINCIPES :

Afin de renforcer le rôle d'animatrice du Groupe de la Société DUMONT INVESTISSEMENT et de gérer plus efficacement les différentes sociétés, il est confié à cette société un certain nombre de tâches fonctionnelles assurées par les membres du Comité de Direction détachés auprès d'elle.

Les prestations de la S.A. DUMONT INVESTISSEMENT sont facturées à SAMSE et à sa filiale la Boîte à Outils au coût de revient étant précisé que les parties doivent se rapprocher chaque début d'année pour établir le compte définitif de la prestation fournie au titre de l'année écoulée et le budget de l'année en cours.

APPLICATION A 2005 :

1.445 738 € H.T. ont été facturés par DUMONT INVESTISSEMENT à SAMSE

b) Prestations fournies par SAMSE à DUMONT INVESTISSEMENT

PRINCIPES :

Dans le cadre de la convention de gestion et de direction du groupe par DUMONT INVESTISSEMENT, décrite ci-dessus, SAMSE est amenée à fournir des prestations à DUMONT INVESTISSEMENT.
Il s'agit notamment de : location de parkings, téléphone, assurances

APPLICATION A 2005 : **30 729** € H.T. ont été facturés par SAMSE à DUMONT INVESTISSEMENT.

TABLEAU 8

Convention nouvelle : Néant

Convention ancienne :

CONVENTIONS ENTRE SAMSE ET DES SOCIETES INDEPENDANTES AYANT DES ADMINISTRATEURS COMMUNS AVEC SAMSE

8.1. SOCIETE CONCERNEE : GROUPE PLATTARD

MEMBRE DU DIRECTOIRE SAMSE CONCERNE : Paul BERIOT
Par ailleurs, administrateur de PLATTARD MATERIAUX

8.1. Convention d'assistance, de services et de fournitures

Une convention d'assistance, de services et de fournitures a été conclue entre :

D'UNE PART,

- SAMSE
- DUMONT INVESTISSEMENT

ET D'AUTRE PART,

- Les sociétés du groupe PLATTARD

en vue de fournir aux sociétés du groupe PLATTARD un certain nombre de services, notamment en matière de :

- Direction Générale
- Comptabilité Générale
- Gestion du Personnel
- Informatique
- Gestion Commerciale
- Assistance Juridique

En contre partie de ces différentes prestations, SAMSE facture aux sociétés du groupe PLATTARD 80 % de la rémunération et DUMONT INVESTISSEMENT facture 20 %.

La rémunération correspond à 1 % des achats de PLATTARD.

Au titre de 2005, il a été facturé : **340 647** €uros H.T. au groupe PLATTARD

TABLEAU 9

Convention non approuvée préalablement par votre conseil de surveillance :

Le conseil de surveillance a estimé que la procédure d'approbation préalable prévue par les textes n'était pas applicable à la convention décrite ci après :

CONVENTIONS ENTRE SAMSE ET FRANCHEVILLE MATERIAUX

Personnes concernées :
Olivier MALFAIT
Gérard BESSON

NATURE ET OBJET :

La société SAMSE a souscrit un contrat d'assurance groupe en matière de risque incendie pour elle et ses filliales.

MODALITES

La société FRANCHEVILLE MATERIAUX a subi en 2005 un sinistre indemnisé par la compagnie d'assurance sous réserve d'une franchise de 75 000 € prévue au contrat. Dans le cadre d'un accord de mutualisation des risques entre SAMSE et sa filiale, la moitié de la franchise, soit 37 500 € a été prise en charge par SAMSE.

RESOLUTIONS SOUMISES A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 19 MAI 2006

RESOLUTIONS AU TITRE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

(Le vote de ces résolutions a lieu aux conditions de quorum et de majorité prévues pour les assemblées générales extraordinaires)

Première résolution *(Division du nominal des actions)*. - L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport du directoire, décide de diviser le nominal des actions existantes par 2 pour le réduire de 2 € à 1 €, et de multiplier par 2 le nombre des actions composant le capital social de la société.

L'assemblée générale décide que la division du capital social en actions de 1 € de nominal donnera lieu à l'échange, sans rompu, de 2 actions nouvelles de 1 € contre 1 action ancienne de 2 €.

L'assemblée générale décide que le nombre total d'actions nouvelles à émettre s'élèvera en conséquence à 1 587 056 actions de 1 € de nominal.

Ces actions seront délivrées sous la forme au porteur ou nominative au choix de l'actionnaire et porteront jouissance du 1er janvier 2005, conformément aux dispositions de l'article 12 des statuts de la société.

Deuxième résolution *(Réalisation de l'opération)*. - L'assemblée générale décide que la banque HSBC France est nommée comme mandataire pour assurer la réalisation de l'opération de division du nominal, à compter du 2 juin 2006.

Troisième résolution *(Modification corrélative des articles 6 et 8 des statuts)*. - L'assemblée générale décide que les articles 6 et 8 des statuts seront modifiés comme suit sous la condition et au jour de la réalisation définitive de la division du nominal des actions de la société :

ARTICLE 6 – APPORTS

Il est rajouté le paragraphe suivant :

" Aux termes des décisions de l'assemblée générale extraordinaire du 19 mai 2006, le montant nominal des actions a été divisé par 2 pour le réduire de 2 Euros à 1 Euro et le nombre des actions composant le capital social a été multiplié par 2. Le nombre d'actions nouvelles à émettre s'élève à 1 587 056 actions de 1 Euro de nominal chacune."

ARTICLE 8 – CAPITAL SOCIAL

Cet article est abrogé et remplacé par la rédaction suivante :

Le capital social est fixé à la somme de TROIS MILLIONS CENT SOIXANTE QUATORZE MILLE CENT DOUZE (3 174 112) Euros. Il est divisé en TROIS MILLIONS CENT SOIXANTE QUATORZE MILLE CENT DOUZE (3 174 112) actions de UN (1) Euro de nominal chacune, entièrement libérées et toutes de même catégorie.

Quatrième résolution *(Modification du texte des articles 20, 30, 34, 42, 43 des statuts pour les adapter aux dispositions législatives et réglementaires récentes)*. - L'assemblée générale, sur la proposition du directoire, décide d'adapter les statuts aux dernières dispositions législatives ou réglementaires qui ont modifié le droit des sociétés commerciales :

- Nouvel alinéa au paragraphe 1 de l'article 20 (Président du directoire - Délibérations) :

« Les membres du directoire peuvent participer aux réunions du directoire via les moyens de visioconférence ou de télécommunication dans les conditions autorisées par la réglementation en vigueur applicable aux réunions du conseil de surveillance et pour toutes les décisions pour lesquelles la loi n'exclut pas cette possibilité.»

- Nouvel alinéa au paragraphe 1 de l'article 30 (Délibération du conseil - Procès verbaux) :

«Les réunions du conseil de surveillance pourront intervenir conformément aux dispositions législatives et réglementaires par des moyens de visioconférence ou de télécommunication permettant l'identification des membres du conseil de surveillance et garantissant leur participation effective. Les conditions et modalités de recours à ces techniques seront arrêtées par le conseil de surveillance au sein d'un règlement intérieur».

- Le paragraphe 1 de l'article 34 (Conventions conclues avec la société) est désormais ainsi rédigé :
« Toute convention intervenant entre la société et l'un des membres du directoire, l'un des membres du conseil de surveillance, l'un de ses actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % ou s'il s'agit d'une société actionnaire, la société la contrôlant, doit être soumise à la procédure d'autorisation, de vérification et d'approbation prévue par le code de commerce.
Il en est de même des conventions auxquelles l'une de ces personnes est indirectement intéressée ou dans lesquelles elle traite avec la société par personne interposée.»

- Le paragraphe 3 de l'article 42 (Assemblée générale ordinaire) est désormais rédigé ainsi : «*Elle ne délibère valablement, sur première convocation, que si les actionnaires présents ou représentés, ou votant par correspondance, possèdent au moins le cinquième des actions ayant le droit de vote.»*

- Le paragraphe 3 de l'article 43 (Assemblée générale extraordinaire) est désormais rédigé ainsi :
«L'assemblée générale extraordinaire ne peut délibérer valablement que si les actionnaires présents ou représentés, ou votant par correspondance, possèdent au moins, sur première convocation, le quart et, sur deuxième convocation, le cinquième des actions ayant le droit de vote. A défaut de ce dernier quorum, la deuxième assemblée peut être prorogée à une date postérieure de deux mois au plus à celle à laquelle elle avait été convoquée.»

RESOLUTIONS AU TITRE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

(Le vote de ces résolutions a lieu aux conditions de quorum et de majorité prévues pour les assemblées générales ordinaires)

Cinquième résolution *(Approbation des comptes sociaux)*. - L'assemblée générale, après avoir pris connaissance des rapports du directoire, du conseil de surveillance, du Président du conseil de surveillance et des commissaires aux comptes, approuve les comptes sociaux de l'exercice 2005 tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Sixième résolution *(Approbation des comptes consolidés)*. - L'assemblée générale, après avoir pris connaissance des rapports du directoire, du conseil de surveillance et des commissaires aux comptes, approuve les comptes consolidés de l'exercice 2005 tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Septième résolution (*Quitus).*- L'assemblée générale donne en conséquence aux membres du directoire et du conseil de surveillance, quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Huitième résolution (*Affectation du résultat de l'exercice. Fixation du dividende).* - L'assemblée générale, prenant acte de l'approbation des résolutions précédentes, approuvant la proposition du directoire, décide d'affecter

Le bénéfice qui s'élève à	13 709 334,04 €
Augmenté du «Report à nouveau antérieur»	6 135 449,61 €
Impacté d'un effet de changement de méthode comptable comptabilisé au «Report à nouveau » à l'ouverture de l'exercice (1)	- 623 896,62 €
Soit un montant total disponible de	19 220 887,03 €
A la dotation à la réserve facultative	8 000 000,00 €
A la distribution d'un dividende de 1,50 € par action (2) 3 123 530 actions soit	4 685 295,00 €
50 582 actions nouvelles (3)	0 €
Et le solde au « Report à nouveau »	6 535 592,03 €

(1) En application des règlements 2002-10 et 2004-06 du comité de réglementation comptable relatifs aux règles d'évaluation, de comptabilisation et d'amortissement des actifs.
(2) Sous réserve de l'adoption des résolutions relatives à la division du nominal de l'action et à la multiplication corrélative par 2 du nombre d'actions, soit un dividende de 3,00 € à défaut de division.
(3) Actions résultant de la levée du stock-options réalisée le 31 janvier 2006, ne bénéficiant pas de dividende au titre de l'exercice 2005.

Le dividende de 1,50 € par action sera payé par Samse à compter du 21 juin 2006.
Ce dividende par action est éligible, pour les personnes soumises à l'impôt sur le revenu, à la réfaction de 40 % prévue à l'article 243 bis du code général des impôts.

L'assemblée générale décide, que conformément aux dispositions de l'article L 225-210 du code de commerce, le montant du dividende correspondant aux actions auto-détenues à la date de mise en paiement, sera affecté au poste report à nouveau.

Les dividendes versés au cours des trois derniers exercices se sont élevés à :

Exercice	Dividende net *	Avoir fiscal	Dividende brut *
2002	1,92 €	0,96 €	2,88 €
2003	2,00 €	1,00 €	3,00 €
2004	2,50 €	-	2,50 €

* Avant division du nominal de l'action.

Neuvième résolution (*Conventions réglementées).* - L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles L 225-86 et suivants du code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport.

Dixième résolution (*Situation des mandats des membres du conseil de surveillance).* -
L'assemblée générale, constatant que les mandats de tous les membres du conseil de surveillance viennent à expiration ce jour, décide de les renouveler, pour une durée de deux ans, laquelle prendra fin à l'issue de l'assemblée générale qui sera appelée à statuer en 2008 sur les comptes de l'exercice 2007.

Onzième résolution (*Autorisation au directoire pour procéder à l'achat d'actions de la société).* - L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport du directoire et du descriptif du programme,

Autorise le directoire, conformément aux dispositions des articles L 225-209 et suivants du code de commerce, à procéder à l'achat des actions de la société, avec pour objectif unique de régulariser le cours de bourse de l'action de la société dans le cadre d'un contrat de liquidité conclu avec un prestataire de services d'investissement, agissant dans les conditions prévues par cette pratique de marché, conformément au détail du programme de rachat d'actions, prévu par l'article 241-2 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers.

Elle décide que les actions rachetées en application de la présente autorisation ne pourront pas être annulées sauf décision contraire qui pourrait être prise par une assemblée générale tenue postérieurement à ce jour.

Les achats et les ventes d'actions effectués en vertu de cette autorisation seront exécutés dans les conditions suivantes :

- le nombre de titres pouvant être acquis ne pourra pas être supérieur à 2 % du capital de la société, ce qui correspond à ce jour à un nombre de 63 482 actions de 1 € de nominal (sous réserve de l'adoption des résolutions relatives à la division du nominal de l'action),

- le prix maximal d'achat est fixé à 120 € (prix après division du nominal sous réserve de l'adoption des résolutions relatives à la division du nominal de l'action). Ce prix est fixé sous réserve des ajustements liés aux éventuelles opérations sur le capital de la société. Compte tenu du prix maximal d'achat ainsi défini, le montant maximal global des achats ne pourra excéder 7 617 840 €,
- l'acquisition ou la cession des titres pourra être effectuée par tous moyens et de toutes manières dans le respect de la réglementation.

La présente autorisation est conférée au directoire pour une durée de dix-huit mois à compter de ce jour.

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au directoire avec faculté de subdélégation au Président du directoire, dans les conditions prévues par la loi, pour décider de la mise en œuvre de la présente autorisation, passer tous ordres de bourse, conclure tous accords, effectuer toutes formalités et déclarations (en particulier, conformément à la réglementation en vigueur, auprès de l'Autorité des Marchés Financiers) et d'une manière générale faire le nécessaire pour l'application de la présente résolution.

Douzième résolution (*Pouvoirs).* - L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée à l'effet d'accomplir toutes les formalités qui seront nécessaires.

RESPONSABLE DU DOCUMENT ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

Attestation du responsable du présent document

Grenoble le 22 juin 2006

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité ; elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de SAMSE. Elles ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent document de référence ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document de référence.

Le Président du directoire
Jean-Marie Bernard

Responsables du contrôle des comptes

Commissaires aux comptes titulaires :

Cabinet Odicéo, représenté par Jean-Pascal Rey
115, boulevard Stalingrad, 69 100 Villeurbanne

Nommé par l'assemblée générale ordinaire du 6 juin 2001 dont le mandat a été renouvelé par l'assemblée générale du 14 juin 2004 pour une durée de six exercices expirant à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2009.

BBM & Associés, représenté par Alain Bret
4 rue Paul Valérien Perrin , 38 170 Seyssinet.
Membre indépendant du Groupe France Audit.
Membre indépendant de Baker Tilly International.

Nommé par l'assemblée générale ordinaire du 14 juin 2004 pour une durée de six exercices expirant à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2009.

Commissaires aux comptes suppléants :

Pierre Grafmeyer
115, boulevard Stalingrad, 69 100 Villeurbanne

Nommé par l'assemblée générale ordinaire du 29 mai 1998 dont le mandat a été renouvelé par l'assemblée générale du 14 juin 2004 pour une durée de six exercices expirant à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2009.

Eric Bacci
4 rue Paul Valérien Perrin, 38 170 Seyssinet.

Nommé par l'assemblée générale ordinaire du 14 juin 2004 pour une durée de six exercices expirant à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2009.

Responsable de la communication financière

Pour obtenir tous les documents publiés par la société ainsi que pour toute information financière, veuillez contacter :

Olivier Malfait, Directeur Général
Samse -26 rue Colonel Dumont
38000 Grenoble
Téléphone : 04.76.85.78.00.

TABLE DE CONCORDANCE ENTRE LE DOCUMENT DE REFERENCE SAMSE ET L'ANNEXE 1 DU REGLEMENT EUROPEEN

Rubriques l'annexe 1 du règlement européen	Document de référence
PERSONNES RESPONSABLES	Pages 190 et 191
CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES	Pages 190 et 191
INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES	Pages 19 à 22
FACTEURS DE RISQUES	Pages 50 à 57
INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR	Pages 23, 24, 44 et 45
APERCU DES ACTIVITES	Pages 7 à 17
ORGANIGRAMME	Page 18
PROPRIETES IMMOBILIERES, USINES ET EQUIPEMENTS	Pages 53 à 55
EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIERE ET DU RESULTAT	Pages 40 à 43
TRESORERIE ET CAPITAUX	Pages 19, 46, 95 à 97
RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES	Page 44
INFORMATIONS SUR LES TENDANCES	Page 46
PREVISIONS OU ESTIMATIONS DU BENEFICE	NA
ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GENERALE	Pages 62 à 70
REMUNERATION ET AVANTAGES	Pages 71 à 74
FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	Pages 62 à 65
SALARIES	Pages 47, 48, 73 à 75
PRINCIPAUX ACTIONNAIRES	Pages 28 à 30
OPERATIONS AVEC DES APPARENTES	Pages 136 et 137
INFORMATIONS FINANCIERES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS DE L'EMETTEUR	Pages 38, 39, 86, 140, 144 à 168
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	Pages 24 à 31
CONTRATS IMPORTANTS	NA
INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DECLARATIONS D'EXPERTS ET DECLARATIONS D'INTERET	Pages 83, 141, 142, 172 à 185
DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC	Pages 39 et 191
INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS	Pages 169 et 170